



By Lodj

100%

Spécial

SEP
16 | 26

Famille et valeurs : quand le Parti de l'Istiqlal place le socle familial au cœur du projet national

L'Istiqlal 2026 :
le choix d'un État protecteur,
stratège et souverain

ÉLECTIONS 2026

APRÈS LES PROMESSES, L'ÉPREUVE DU RÉEL

LECTURE DE L'ODJ MÉDIA DANS LE PROGRAMME
ÉLECTORAL DU PARTI DE L'ISTQILAL

SOMMAIRE

EDITO

Élections 2026

après les promesses, l'épreuve du réel

L'essentiel des élections

1. L'Istiqlal 2026 : le choix d'un État protecteur, stratège et souverain
2. Programme de l'Istiqlal : au moins, on ne pourra pas dire qu'il est incolore et inodore
3. 99 mesures, 5 axes : ce que propose l'Istiqlal pour le Maroc de 2026 à 2031
4. Le monde a changé. Les programmes politiques des partis marocains doivent changer avec lui
5. Nizar Baraka élève le débat et replace l'Istiqlal au cœur des discussions nationales sur Ceuta et Melilla
6. Istiqlal-USFP : 99 mesures contre 20 engagements, deux manières de promettre le Maroc de 2031
7. Istiqlal 2026 : derrière les cinq axes, un programme presque « Full Digital »
8. Une campagne électorale n'est pas un tribunal, et surtout pas un ring de combat sans foi ni loi
9. La solitude en politique : quand, à la veille des élections, tout le monde commence à regarder ailleurs
10. Jeunesse : ce que prévoit le programme de l'Istiqlal, pilier par pilier

Pilier 1

1. Famille et valeurs : quand le Parti de l'Istiqlal place le socle familial au cœur du projet national
2. 5 000 dirhams pour se marier : simple coup de pouce ou signal politique fort ?
3. Enfants et réseaux sociaux : faut-il une loi marocaine de protection ?
4. Jeunes, addictions, familles : ce que propose le programme de l'Istiqlal
5. Istiqlal 2026-2031 : et si la famille redevenait une véritable politique publique ?

Pilier 2

1. Élections 2026 : ce que les partis ont et n'ont pas le droit de faire avec vos données
2. Législatives 2026 : ce qui peut conduire un candidat devant le procureur
3. Istiqlal 2026-2031 : et si la lutte contre la corruption devenait enfin une question de confiance ?
4. Élections 2026 : nos données personnelles sont-elles en train de devenir des fichiers électoraux ?
5. Élections de septembre 2026 : face à la désinformation, tout le monde est concerné

Pilier 3

1. L'Istiqlal veut mettre les marges commerciales sous surveillance
2. 90 jours de carburants, quatre mois de céréales, six mois de médicaments
3. Élections 2026 : quand RNI et PAM enterrent silencieusement la théorie du ruissellement, la politique de l'offre... et deviennent presque socialistes
4. Istiqlal 2026-2031 : et si la véritable bataille électorale se jouait dans le panier du ménage ?
5. L'Istiqlal s'attaque au casse-tête immobilier de la classe moyenne

Pilier 4

1. La petite révolution administrative cachée dans le programme de l'Istiqlal
2. Istiqlal 2026-2031 : et si le service public redevenait le cœur de la promesse sociale ?
3. Un jeune, un délai, une solution : Afaq, l'engagement de l'Istiqlal pour l'emploi des jeunes
4. La santé mentale a un prix : l'Istiqlal veut intégrer le psychologue à l'AMO
5. Urgences médicales : l'Istiqlal veut remettre de l'ordre dans la chaîne de secours

Pilier 5

1. Élections 2026 : un faux candidat peut désormais parler avec votre voix... mais la loi marocaine l'attend
2. Les MRE et les législatives du 23 septembre : les partis interpellés
3. Istiqlal 2026-2031 : de la cohésion familiale à la souveraineté économique, le choix d'un progrès social soutenable
4. NEET : quand l'Istiqlal veut remettre les jeunes sur les rails
5. Souveraineté : Pourquoi faut-il sécuriser l'essentiel ?

IMAG

By Lodi

الرسالة
ARRISSALA SA

Imprimerie Arrissala

16
SEP 2026

PRÉSIDENT ARRISSALA SA : HASSAN SENTISSI EL IDRISI

CEO DE L'ODJ MÉDIA : ADNANE BENCHAKROUN

DIRECTION DIGITALE & MÉDIA : MOHAMED AIT BELLAHCEN

CONTRIBUTEURS : RACHID BOUFOUS-MUSTAPHA SEHIMI-ADNANE BENCHAKROUN -

MAMOUNE ACHARKI-ABDELGHANI EL ARRASSE-SARA EL BOUFI-SALMA LABTAR-

BASMA BERRADA-NISRINE JAOUADI

WEBDESIGNER / COUVERTURE : IMAD BEN BOURHIM

L'ODJ Média - Groupe de presse Arrissala SA

Retrouver tous nos anciens numéros sur :

www.pressplus.ma

LODJ
MEDIA

24 WEB TV+

LIVE STREAMING

- Bab El Had - Web TV+

Spécial élections législatives

23 septembre 2026



Couverture complète de la
campagne électorale
du 10 au 22 septembre 2026



Parti de l'Istiqlal



YOUTUBE

LIVE



FACEBOOK

LIVE



INSTAGRAM

LIVE



LINKEDIN

LIVE



TWITCH

LIVE



KICK

LIVE



Entretiens directs
avec les candidats



Reportages
de terrain



Analyse des programmes
et des promesses électorales



Débats
avec responsables
politiques, experts et jeunes



Vidéos et Reels
au cœur de la campagne



LIVE
depuis les rencontres et rassemblements

Suivez-nous sur LODJ 24 Web TV+

Vos idées comptent, et votre voix fait la différence.



ÉLECTIONS 2026

après les promesses, l'épreuve du réel

À quelques jours des législatives, la campagne devrait enfin commencer là où elle aurait toujours dû se situer : sur les projets.

Après les investitures, les ralliements, les petites phrases et les rapports de force, vient le temps des programmes. Et avec lui une question autrement plus sérieuse : quel Maroc les partis proposent-ils réellement de construire pour 2031 ?

À travers les articles réunis dans ce dossier, nous avons choisi de regarder de près l'une des offres politiques les plus détaillées de cette campagne, celle du Parti de l'istiqia. Non pour distribuer les bons ou les mauvais points. Non pour transformer un programme électoral en tract. Mais pour comprendre ce que racontent, lorsqu'on les met bout à bout, ses 99 mesures et ses cinq grands piliers.

Et quelque chose apparaît.

La famille n'est plus seulement présentée comme une valeur à défendre : elle devient un sujet de politique publique. La lutte contre la corruption n'est plus uniquement une affaire de morale : elle devient une question de confiance. Le pouvoir d'achat ne se résume plus au salaire : il conduit à interroger les marges, les circuits de distribution, le logement et les dépenses contraintes. Le service public n'est plus un simple poste budgétaire : il redevient l'endroit où le citoyen mesure chaque jour l'efficacité de l'État.

Même la souveraineté change de définition.

Dans le monde qui vient, être souverain ne signifie plus seulement protéger ses frontières. Cela signifie pouvoir garantir son eau, son énergie, son alimentation, ses médicaments, ses données, ses infrastructures numériques et certaines capacités industrielles essentielles lorsque les crises internationales interrompent les chaînes d'approvisionnement.

Derrière ces cinq piliers apparaît même un sixième fil conducteur : la jeunesse. Emploi, formation, logement, mobilité, santé mentale, compétences numériques, engagement citoyen... presque toutes les grandes questions du programme finissent par rencontrer cette interrogation : quelle place le Maroc peut-il réellement offrir à sa nouvelle génération ?

Le débat électoral de 2026 pourrait donc être plus intéressant qu'une simple confrontation de slogans.

Car les partis commencent progressivement à parler du même Maroc : celui qui doit protéger davantage ses classes moyennes, reconstruire la confiance, améliorer l'école et l'hôpital, réduire le chômage des jeunes, répondre aux nouvelles vulnérabilités et préparer le pays aux crises d'un monde devenu beaucoup moins prévisible.



Les différences se situeront de plus en plus dans les réponses proposées, dans les priorités choisies et surtout dans les moyens mobilisés.

C'est précisément là que commence notre travail de journalistes.

Une promesse de campagne n'est pas encore une politique publique. Une mesure séduisante n'est pas nécessairement une mesure applicable.

Et un programme détaillé ne vaut que s'il peut répondre à quelques questions simples : combien ? quand ? comment ? avec quel financement ? sous quelle responsabilité ? et avec quels résultats mesurables ?

Car après les 99 mesures viendront les budgets. Après les slogans viendront les arbitrages. Après les engagements viendra l'administration. Et après le bulletin de vote viendra la réalité.

Cette campagne ne devrait donc pas être un tribunal, encore moins un ring. Elle devrait devenir un grand moment de comparaison démocratique.

Comparer les visions. Comparer les priorités. Comparer les mécanismes. Comparer les coûts. Et, surtout, comparer la capacité de chacun à transformer une promesse en résultat.

Le véritable enjeu des élections de 2026 n'est peut-être finalement pas de savoir qui promettra le plus.

Il est de savoir qui expliquera le mieux comment passer du Maroc que l'on promet au Maroc que l'on peut réellement construire.



Imad ben Bourhim

L'ISTIQLAL 2026 :

le choix d'un État protecteur, stratège et souverain

Le programme électoral présenté par le Parti de l'Istiqlal pour les élections législatives de septembre 2026 mérite d'être analysé au-delà de l'énumération de ses quelque cent mesures, car son intérêt principal réside moins dans chacune de ses propositions prises isolément que dans la conception générale de l'État, de l'économie et de la société marocaine qu'il cherche à dessiner.

Organisé autour de cinq grands engagements — la famille et les valeurs, la lutte contre la corruption et les rentes, le pouvoir d'achat et la classe moyenne, le renforcement du service public et la souveraineté stratégique — le programme propose en réalité une synthèse entre l'héritage historique de l'Istiqlal et plusieurs préoccupations apparues au cours de la dernière décennie.

Son point de départ est essentiellement politique : le monde devient plus instable et les États doivent retrouver une capacité de protection qu'une longue période de mondialisation avait parfois reléguée au second plan. L'Istiqlal identifie ainsi plusieurs certitudes désormais fragilisées : la disponibilité permanente des importations, une énergie accessible, la sécurité hydrique et alimentaire, la capacité automatique de la technologie à créer des emplois et la stabilité des relations internationales. De ce diagnostic découle une idée structurante : dans le nouvel environnement mondial, la souveraineté ne se réduit plus à l'indépendance politique ou territoriale, mais concerne également l'eau, l'alimentation, l'énergie, les technologies, les médicaments, les données et les chaînes d'approvisionnement.

Cette évolution est importante dans le positionnement doctrinal de l'Istiqlal. Le parti ne propose ni un retour à un État administrant directement toute l'économie, ni une confiance absolue dans les seuls mécanismes du marché. Il défend plutôt un État stratège chargé d'identifier les dépendances du pays, de sécuriser ses ressources essentielles, d'orienter certaines politiques industrielles et d'utiliser la commande publique, la réglementation et l'investissement comme instruments de développement national.

Le cinquième axe, consacré à la souveraineté stratégique, constitue ainsi la partie la plus structurante du programme. L'Istiqlal propose notamment la création d'une « boussole souveraine nationale » destinée à identifier et réduire les dépendances, un cadre législatif pour le stockage stratégique, une politique plaçant la sécurité hydrique au premier rang des priorités,

un accroissement du contenu local dans les investissements énergétiques et une meilleure prise en compte de la valeur effectivement produite au Maroc dans les marchés publics. Le programme envisage également une montée en gamme des chaînes de valeur automobiles, aéronautiques et minières, le développement d'une industrie de défense, une chaîne nationale de l'intelligence artificielle, le renforcement de la cybersécurité et le développement de capacités nationales dans les médicaments, les vaccins et les semences.

Cette conception économique rejoint une autre dimension traditionnelle de l'Istiqlal : la recherche d'une forme de nationalisme économique compatible avec l'ouverture internationale. Le Maroc doit, selon cette logique, continuer à attirer les investissements et à s'intégrer aux échanges mondiaux tout en captant une part croissante de la valeur ajoutée, de la technologie, de la recherche et de la propriété intellectuelle produites par les activités implantées sur son territoire.



Le deuxième pilier important du programme est social. La famille y est présentée non seulement comme une institution culturelle, mais comme une structure de solidarité qui doit être soutenue par les politiques publiques. Le programme évoque ainsi les crèches, l'accompagnement des personnes âgées, la médiation familiale, les aides destinées aux jeunes ménages, la protection de l'enfance et le soutien aux familles prenant en charge des personnes âgées ou handicapées. Il accorde également une place significative à deux questions longtemps insuffisamment intégrées dans les politiques publiques : la santé mentale et les addictions. La reconnaissance de l'addiction comme maladie chronique, le développement de centres régionaux de santé mentale et l'intégration des consultations psychologiques dans la couverture médicale témoignent d'une approche sociale plus large que la conception classique de l'assistance.

Cette logique de protection se retrouve dans le volet consacré au pouvoir d'achat.

L'Istiqlal souhaite intervenir sur les circuits de commercialisation et de distribution des produits agricoles, améliorer la transparence sur les marges, accompagner progressivement les revenus et les pensions, renforcer la classe moyenne et faciliter l'accès au logement.

Sur ce dernier point, la mobilisation du foncier public, le développement d'une nouvelle offre de logements accessibles et surtout l'idée d'une législation spécifique pour l'urbanisme et la construction dans le monde rural montrent la volonté de territorialiser davantage les politiques publiques.

Le quatrième axe poursuit la même orientation à travers la défense du service public. L'école et l'hôpital apparaissent clairement comme des instruments de cohésion nationale. Le programme insiste sur l'égalité territoriale d'accès à l'enseignement, la formation des enseignants, la lutte contre le décrochage scolaire, le préscolaire, les langues, les compétences numériques et l'évaluation de la qualité des établissements. Dans la santé, il privilégie la médecine de proximité, l'amélioration de la gouvernance hospitalière, l'organisation des parcours de soins et une réforme des urgences médicales.

La jeunesse occupe également une place particulière. Première expérience professionnelle, formation adaptée aux besoins économiques régionaux, mobilité, compétences numériques et engagement civique constituent les principaux instruments proposés.

Le programme cherche ainsi à déplacer progressivement la politique de la jeunesse d'une logique d'assistance vers une logique d'insertion économique et sociale.

Enfin, le volet consacré à la corruption et aux conflits d'intérêts complète cette architecture par une réflexion institutionnelle. Déclarations de patrimoine et d'intérêts, réglementation des conflits d'intérêts, renforcement des institutions de contrôle, protection des lanceurs d'alerte, numérisation des procédures et réduction du pouvoir discrétionnaire de l'administration composent un ensemble dont l'objectif politique est clairement identifié : rétablir la confiance entre le citoyen et les institutions.

Pris dans son ensemble, le programme de l'Istiqlal apparaît donc comme la recherche d'un nouvel équilibre entre trois fonctions de l'État : protéger, produire de la cohésion et anticiper les vulnérabilités stratégiques. Sa cohérence politique réside précisément dans cette articulation entre l'État social et l'État souverain.

La prochaine étape sera celle de la traduction opérationnelle de cette vision : hiérarchisation des priorités, calendrier, financement et indicateurs permettant de mesurer les résultats. Mais sur le plan strictement politique, le choix est désormais lisible.

L'Istiqlal cherche à repositionner son projet autour d'un patriotisme économique et social adapté aux incertitudes du XXI^e siècle, dans lequel la souveraineté nationale ne se mesure plus seulement à ce que le Maroc possède, mais également à ce qu'il est capable de produire, de protéger, de maîtriser et de transmettre.



Rachid Boufous

PROGRAMME DE L'ISTIQLAL :

au moins, on ne pourra pas dire qu'il est incolore et inodore

Il fallait probablement s'attendre à beaucoup de choses en découvrant le programme du Parti de l'Istiqlal pour les législatives de septembre 2026.

Peut-être à un programme prudent.
Peut-être à un texte solidement installé dans l'histoire sociale et nationale du parti.
Peut-être même à ce fameux exercice électoral où l'on additionne suffisamment de bonnes intentions pour que personne ne puisse vraiment être contre.

C'est pourtant une autre impression qui domine à la lecture de ses 99 mesures organisées autour de cinq axes : famille et valeurs, lutte contre la corruption et la rente, pouvoir d'achat et classe moyenne, services publics et État social, souveraineté stratégique.

On peut approuver ce programme. On peut le critiquer. On peut considérer certaines propositions trop ambitieuses, d'autres discutables, d'autres encore difficiles à financer ou à mettre en œuvre.

Mais il devient difficile de le qualifier d'incolore et inodore. Et encore moins de mou.

Premier étonnement : l'Istiqlal s'aventure sur des terrains où on ne l'attendait pas nécessairement.

Le parti propose ainsi une aide pouvant atteindre 5 000 dirhams pour les jeunes qui s'apprentent à se marier. (il fallait oser) .Il prévoit aussi une déduction fiscale pour certaines dépenses de scolarité des enfants et un congé flexible et rémunéré pour la garde des enfants.

On peut sourire des 5 000 dirhams. On peut juger la somme symbolique. On peut surtout poser la vraie question : une politique publique peut-elle contribuer à lever certains obstacles économiques à la constitution d'une famille ?

Mais justement : il y a matière à débat. Et c'est cela qui est intéressant.

Même chose avec les addictions. Le programme propose de reconnaître l'addiction comme une maladie chronique et l'addictologie comme une spécialité médicale. Sur la santé mentale, il veut intégrer la consultation psychologique dans l'Assurance maladie obligatoire.

Pour un parti plus que huit fois décennal, voilà des sujets étonnamment contemporains.



Et puis arrive le chiffre de 40 %. L'autre surprise est économique. Dans son chapitre consacré à la corruption, à la rente et aux conflits d'intérêts, l'Istiqlal ne se contente pas des formulations habituelles sur la transparence et la bonne gouvernance. Il propose notamment une loi sur les conflits d'intérêts, l'élargissement de la déclaration d'intérêts, le renforcement de la déclaration de patrimoine et la lutte contre l'enrichissement illicite.

Mais une proposition tranche davantage encore : appliquer un taux de 40 % d'impôt sur les sociétés aux situations de monopole. Le programme prévoit parallèlement de renforcer les missions du Conseil de la concurrence et de réviser la loi sur la liberté des prix.

Là encore, on peut discuter. Pourquoi 40 % ? Selon quels critères une situation de monopole serait-elle caractérisée ? Avec quels effets économiques ? Et comment éviter les effets pervers ?

Toutes ces questions sont légitimes. Mais personne n'osera ensuite de qualifier cela de centrisme mou !

Cela devient compliqué. Un conservatisme social qui se modernise. Car derrière ces mesures commence à apparaître une cohérence idéologique.

L'Istiqlal ne renonce pas à son ADN familial et social. Il tente plutôt de le projeter dans les préoccupations de 2026.

La famille reste centrale, mais elle rencontre désormais la santé mentale, les addictions, la petite enfance, le numérique, le logement et les difficultés économiques des jeunes.

Le programme conserve parallèlement une conception assez interventionniste de l'économie : suivi des marges sur les produits de consommation quotidienne, hausse progressive du salaire minimum et des retraites, plan de renforcement de la classe moyenne, mobilisation du foncier public pour produire du logement abordable.

Ce n'est donc pas exactement du libéralisme économique classique. Mais ce n'est pas davantage une social-démocratie importée mais bien Marocaine.

Cela ressemble plutôt à une vieille matrice istiqlalienne remise au goût du jour : famille, solidarité, classe moyenne, production nationale, intervention publique et souveraineté.

De la semence à l'intelligence artificielle. Le cinquième axe pousse cette logique beaucoup plus loin.

L'Istiqlal parle de souveraineté financière et monétaire, d'eau, d'énergie, de contenu local, de marchés publics, d'automobile, d'aéronautique, de phosphate, d'industrie de défense, d'intelligence artificielle, de cybersécurité, de semences, de médicaments et de vaccins.

Une proposition résume assez bien la philosophie : attribuer un poids de 30 % au critère de la valeur produite au Maroc dans les marchés publics. Une autre vise à porter le contenu local des projets énergétiques à 50 % à l'horizon 2031.

Là encore, le choix politique est identifiable : lorsqu'il existe un arbitrage entre dépendance extérieure et production nationale, le programme privilégie explicitement la seconde.

Enfin quelque chose avec lequel on peut être en désaccord. C'est peut-être finalement la principale qualité politique de ce programme. Il permet le désaccord donc le débat.

5 000 dirhams pour accompagner le mariage.

40 % d'impôt sur les situations de monopole.
Protection des jeunes face aux risques des réseaux sociaux.

Psychologue dans l'AMO.

Soutien aux lanceurs d'alerte.

30 % de poids pour la valeur produite au Maroc dans les marchés publics.

Une chaîne nationale de l'intelligence artificielle allant de l'université à l'industrialisation.

Voilà des propositions que l'on peut défendre, contester, amender ou combattre.

Mais elles disent quelque chose : Une élection démocratique ne devrait d'ailleurs pas être un concours destiné à déterminer quel parti réussira à présenter le programme le moins susceptible de déranger qui que ce soit.

Elle devrait permettre aux électeurs de choisir entre des projets reconnaissables.

Évidemment, le programme de l'Istiqlal devra subir l'épreuve des chiffres. Il faudra calculer le coût des engagements, examiner leur faisabilité et surtout confronter les promesses à la capacité réelle de les exécuter. C'est le travail normal du débat politique et journalistique.

Mais une première conclusion peut déjà être tirée.

Ce programme n'est ni incolore, ni inodore. Il n'est pas davantage un texte mou cherchant systématiquement refuge au milieu du terrain.

Et surtout, à sa lecture, on ne retrouve pas cette désagréable impression de copier-coller où il suffirait de changer le logo sur la couverture pour passer du programme d'un parti à celui d'un autre.

Il y a ici une matrice reconnaissable : la famille et la solidarité, la classe moyenne et l'État social, la lutte contre la rente, la préférence pour la production nationale et une conception très large de la souveraineté.

On pourra juger cette orientation trop interventionniste pour certains, trop conservatrice sur certains sujets ou au contraire étonnamment moderne sur d'autres.

C'est précisément ce qui fait son intérêt.

Une signature politique assumée ne garantit jamais une victoire électorale. Mais elle donne au moins aux Marocains quelque chose de clair à juger.



Adhane Benchakroun

99 MESURES, 5 AXES :

ce que propose l'Istiqlal pour le Maroc de 2026 à 2031

À quelques semaines des législatives du 23 septembre 2026, L'ODJ ouvre une série quotidienne consacrée au programme du Parti de l'Istiqlal. Pas pour en réciter les promesses, mais pour regarder ce qu'il contient réellement, ce qu'il cherche à changer et les questions que soulève sa mise en œuvre. Premier épisode : la vue d'ensemble.

Un programme électoral peut facilement devenir une succession de chiffres, de slogans et de promesses que plus personne ne lit après quelques jours de campagne.

Celui présenté par le Parti de l'Istiqlal pour les législatives de 2026 mérite pourtant d'être regardé autrement. Derrière ses 99 mesures, il tente de construire une architecture politique assez lisible : protéger la famille, restaurer la confiance, défendre le pouvoir d'achat, renforcer le service public et réduire certaines dépendances stratégiques du Maroc.

LÉGISLATIVES 2026 | LE PROGRAMME
DU PARTI DE L'ISTIQLAL À LA LOUPE

99 mesures, 5 axes

Le Parti de l'Istiqlal au service du Maroc de 2026 à 2031

Intervention de Nizar Baraka à l'occasion du lancement du programme électoral

Élections législatives - Scrutin du 23 septembre 2026

- Protection de la famille et des valeurs
- Lutte contre la corruption, la rente et les conflits d'intérêts
- Amélioration du pouvoir d'achat et renforcement de la classe moyenne
- Renforcement du service public et de l'État social
- Renforcement de la souveraineté stratégique

PI Parti de l'Istiqlal AL-BAYT AL-ISTISLAMI

Présentation du programme électoral du Parti de l'Istiqlal

Sous le slogan : « Mon pays, mon avenir »

Le programme électoral répartit précisément ces propositions en cinq grands axes :

22 mesures concernant la famille et les valeurs,
16 contre la corruption, la rente et les conflits d'intérêts,
16 sur le pouvoir d'achat et la classe moyenne,
25 consacrées au service public et à l'État social
20 à la souveraineté stratégique.

Mais les 99 mesures ne racontent pas, à elles seules, la philosophie du programme.

Le programme part d'un monde devenu beaucoup moins prévisible

Le discours de présentation de Nizar Baraka, secrétaire général du parti, ce samedi 29 août commence par un diagnostic international assez inhabituel pour un programme électoral.

Il repose sur ce que le parti appelle « cinq certitudes qui ne sont plus garanties ».

La première concerne la mondialisation : l'idée qu'un pays pourrait simplement importer ce qu'il ne produit pas est considérée comme fragilisée par la pandémie, les guerres, les tensions géopolitiques, les restrictions commerciales et le retour du protectionnisme. Le programme en tire une conséquence : réduire les dépendances stratégiques et renforcer certaines capacités nationales de production et de stockage.

Deuxième rupture : l'énergie abondante et accessible n'est plus considérée comme acquise. Pour un Maroc encore dépendant d'importations énergétiques importantes, une crise extérieure peut rapidement se transmettre aux prix, aux transports, au coût de production et, finalement, au portefeuille des ménages.

Même raisonnement pour l'eau et l'alimentation. Sécheresse, stress hydrique et changement climatique ne sont plus traités comme des accidents ponctuels mais comme des contraintes structurelles.

Quatrième bouleversement : l'intelligence artificielle et l'automatisation peuvent désormais créer de la richesse sans nécessairement créer les mêmes emplois qu'hier. Le programme pose donc la question des compétences dont auront besoin les jeunes Marocains et fait de l'école, de l'université, de la formation et de la politique numérique des composantes de la souveraineté.

Enfin, le parti considère que la stabilité géopolitique mondiale elle-même ne peut plus être considérée comme une donnée permanente.

Autrement dit, derrière le programme apparaît une idée centrale : un pays ne peut plus seulement rechercher la croissance ; il doit aussi apprendre à résister aux crises.

Première priorité : la famille, mais dans une définition très large

Le premier axe ne se limite pas aux valeurs au sens traditionnel du terme.

Il couvre aussi le mariage, les crèches, la solidarité avec les personnes âgées, le handicap, les addictions, la santé mentale et la protection des jeunes face aux risques numériques.

Parmi les propositions figurent notamment une aide pouvant atteindre 5 000 dirhams pour les jeunes qui se marient, un congé rémunéré flexible pour la garde des enfants ou encore l'intégration de la consultation psychologique dans l'Assurance maladie obligatoire.

C'est l'un des fils directeurs du programme : considérer la famille à la fois comme espace de valeurs et comme premier amortisseur social.

Corruption : le parti veut aller au-delà du slogan

Deuxième pilier : la lutte contre la corruption, la rente et les conflits d'intérêts.

On y trouve notamment une loi sur les conflits d'intérêts, la déclaration d'intérêts, le renforcement de la déclaration de patrimoine, la lutte contre l'enrichissement illicite et la protection des lanceurs d'alerte.



Certaines propositions sont beaucoup plus clivantes.

Le programme envisage ainsi un taux d'imposition de 40 % pour les situations de monopole et veut faire évoluer l'administration vers un principe simple mais potentiellement puissant : dans certaines procédures, le silence de l'administration vaudrait accord.

Ce sont précisément ces mesures qu'il faudra examiner dans cette série : leur intention est compréhensible ; leur faisabilité juridique, administrative ou économique mérite d'être décortiquée.

Pouvoir d'achat : regarder aussi ce qui se passe entre le producteur et le consommateur

Le troisième axe touche directement au quotidien.

L'Istiqlal propose notamment des sociétés régionales d'achat, de stockage et de distribution de produits agricoles et alimentaires, ainsi qu'un mécanisme national de suivi des marges bénéficiaires sur les produits de consommation courante.

Le programme prévoit également une hausse progressive du salaire minimum et des pensions, un plan national pour la classe moyenne, ainsi que des mécanismes destinés à faciliter le financement du premier logement des jeunes et des ménages intermédiaires.

École, santé, jeunesse : le service public revient au centre

Avec 25 mesures, l'axe consacré au service public est le plus fourni du programme.

L'éducation y occupe une place importante : enseignement préscolaire gratuit, lutte contre le décrochage, plateforme nationale d'apprentissage numérique et d'intelligence artificielle, prospective des métiers, mesure numérique de la qualité des établissements.

Côté santé, le parti propose notamment une ****Agence nationale des urgences****, une nouvelle gouvernance hospitalière et un parcours de soins organisé autour du médecin référent.

Pour les jeunes, une mesure retient particulièrement l'attention : le programme « Afaq », destiné à garantir une opportunité dans un délai maximal de six mois, ainsi qu'un programme de formation de ****100 000 talents numériques****.

La souveraineté ne s'arrête plus aux frontières

Le cinquième axe est probablement le plus prospectif.

Il associe eau, énergie, stockage stratégique, industrie, intelligence artificielle, cybersécurité, médicaments, agriculture, défense et flotte marchande.



Le programme propose notamment une loi-cadre sur le stockage stratégique, un contenu local de 50 % dans les projets énergétiques à l'horizon 2031, 30 % accordé à la valeur produite au Maroc dans les marchés publics, ainsi qu'une chaîne nationale de l'intelligence artificielle allant de l'université jusqu'à l'industrialisation.

Il prévoit également un pôle national consacré aux principes actifs pharmaceutiques et aux vaccins, une politique de souveraineté informationnelle et la création d'une flotte marchande nationale.

Et derrière les cinq axes, une sixième question : les jeunes

Un programme électoral rappelle par ailleurs qu'un Pacte de la jeunesse, élaboré avec des jeunes issus des différentes régions et provinces du Royaume, constitue un sixième pilier associé au programme.

Ce n'est probablement pas un détail.

Car dans son discours de présentation, le parti identifie une autre fragilité, cette fois intérieure : la crise de confiance, envers les institutions élues, l'action politique et surtout l'avenir chez une partie de la jeunesse.

C'est peut-être là que se jouera une grande partie de la crédibilité du programme : faire la démonstration que la croissance, les investissements et les grands projets peuvent réellement se traduire en mobilité sociale individuelle.

Maintenant, passons les propositions à la loupe. Certaines sont immédiatement compréhensibles. D'autres demanderont des lois. Certaines supposent des arbitrages budgétaires importants. D'autres encore peuvent provoquer de vrais débats économiques ou sociétaux.

C'est précisément l'objet de cette nouvelle série de L'ODJ.

Chaque jour, nous prendrons une proposition parfois plusieurs lorsqu'elles forment un même ensemble et nous la passerons à la loupe : quel problème cherche-t-elle à résoudre ? Que propose exactement l'Istiqlal ? Qui serait concerné ? Qu'est-ce qui pourrait réellement changer ? Et quelles sont les conditions pour que la promesse devienne une politique publique ?

Pas un tract. Pas un procès. Un décryptage.

À suivre demain— Épisode 1 : 5 000 dirhams pour se marier : coup de pouce symbolique ou vraie politique familiale ?



Liste non exhaustive de la Série : « Istiqlal 2026 : ce que le programme veut changer » et « derrière les 99 mesures, quel projet de société ? »

- 1 5 000 dirhams pour se marier : coup de pouce symbolique ou vraie politique familiale ?
- 2 Moins de 15 ans sur les réseaux sociaux : l'Istiqlal veut-il ouvrir le débat sur l'âge numérique ?
- 3 Congé parental flexible : et si le père entrait vraiment dans l'équation ? l'idée d'un congé rémunéré partageable entre père et mère.
- 4 Santé mentale : l'Istiqlal veut faire entrer le psychologue dans l'AMO
- 5 Addictions : et si le Maroc commençait par les traiter comme des maladies ?
- 6 « Zéro tolérance » : que contient réellement le projet anticorruption de l'Istiqlal ?
- 7 Loi sur les conflits d'intérêts, patrimoine, enrichissement illicite, lanceurs d'alerte et contrôle.
- 8 Conflits d'intérêts : l'Istiqlal veut une loi, mais jusqu'où devrait-elle aller ?
- 9 40 % d'impôt sur les situations de monopole : mesure choc ou arme contre la rente ?
- 10 « Le silence de l'administration vaut accord » : une petite phrase qui pourrait changer beaucoup de choses
- 11 L'intelligence artificielle contre la corruption : gadget numérique ou nouvelle gouvernance ?
- 12 Le programme prévoit explicitement de mobiliser l'IA pour améliorer la gouvernance des politiques publiques.
- 13 Pouvoir d'achat : l'Istiqlal veut regarder les marges, pas seulement les prix
- 14 Du producteur au supermarché : faut-il créer des sociétés régionales de distribution alimentaire ?
- 15 SMIG et retraites : l'Istiqlal promet une hausse progressive, mais selon quel calendrier ?
- 16 La classe moyenne, grande oubliée des aides publiques ? L'Istiqlal veut lui consacrer un plan national : Fiscalité, logement, revenus, protection contre le déclassement :
- 17 Premier logement : peut-on vraiment réduire l'apport demandé aux jeunes Marocains ?
- 18 École publique : l'Istiqlal veut mesurer la qualité établissement par établissement
- 19 Préscolaire gratuit de 4 à 6 ans : une mesure sociale qui pourrait peser sur toute une génération
- 20 Médecin référent : l'Istiqlal veut-il mettre fin au parcours de soins en zigzag ?
- 21 Une Agence nationale des urgences : que changerait-elle pour un Marocain qui compose le numéro des secours ?
- 22 Le programme « Afaq » pour les NEET : ne laisser aucun jeune sans solution plus de six mois.
- 23 100 000 talents numériques : le Maroc peut-il exporter du travail plutôt que ses jeunes ?
- 24 freelancing, travail à distance, compétences numériques et exportation de services depuis le Maroc.
- 25 90 jours de carburants, quatre mois de céréales, six mois de médicaments : l'Istiqlal veut fixer des stocks minimums
- 26 « L'eau d'abord » : le programme veut-il changer la façon dont le Maroc subventionne son agriculture ? Relier aide publique, empreinte hydrique et budgets par bassin. C'est une des mesures qui touche directement au modèle agricole.
- 27 IA, médicaments, flotte marchande, énergie, alimentation, ... : jusqu'où va la nouvelle doctrine de souveraineté de l'Istiqlal ?
- 28 MRE : une « Charte des Marocains du monde », mais pour quels droits et quels engagements concrets ?

SPÉCIAL
ÉLECTIONS 2026

By Lodj



🔄 Replay | L'Alliance des économistes istiqlaliens
passe au crible les mesures économiques
du programme électoral du Parti de l'Istiqlal



“ Mon pays
mon avenir ”





ÉMISSION SPÉCIALE

**L'ALLIANCE DES ÉCONOMISTES
ISTIQLALIENS ORGANISE
UNE RENCONTRE-DÉBAT**

**POUR PRÉSENTER LES ORIENTATIONS
ÉCONOMIQUES DANS LE PROGRAMME
ÉLECTORAL DU PARTI ISTIQLAL**



M. Ryad Mezzour
Membre du Comité Exécutif
du Parti Istiqlal
Ministre de l'Industrie et du Commerce



M. Abdellatif Maâzouz
Membre du Comité Exécutif du Parti Istiqlal
Président de l'Alliance des Économistes
Istiqlaliens

REPLAY - إعادة البث

 **YOUTUBE** **REPLAY**

 **FACEBOOK** **REPLAY**

 **INSTAGRAM** **REPLAY**

 **TIKTOK** **REPLAY**

 **KICK** **REPLAY**

 **TWITCH** **REPLAY**

Également sur

 **Al Alam électronique** **REPLAY**

 **Istiqlal Youth Academy** **REPLAY**

 **Analyses
et décryptages**

 **Débats avec
des experts**

 **Une lecture complète
du programme**

Mardi 15 septembre 2026 - 17h00 - Hôtel Hyatt Regency Casablanca

HÔTEL HYATT REGENCY CASABLANCA

LE MONDE A CHANGÉ.

Les programmes politiques des partis marocains doivent changer avec lui

Les cinq certitudes qui s'effondrent : pourquoi Nizar Baraka veut préparer le Maroc au monde d'après

Une campagne électorale devrait normalement parler d'emplois, de pouvoir d'achat, de santé, d'école, de logement ou de fiscalité. Elle devra désormais parler aussi d'eau, d'énergie, d'intelligence artificielle, de souveraineté technologique et de chaînes d'approvisionnement. Ce n'est pas un effet de mode. C'est simplement que le monde dans lequel les partis marocains construisaient leurs programmes a profondément changé.

C'est probablement l'un des enseignements les plus intéressants de la présentation des grandes orientations du programme électoral de l'Istiqlal par Nizar Baraka. Derrière les propositions et les engagements apparaît une grille de lecture plus politique : cinq certitudes sur lesquelles reposaient nos économies ne sont plus vraiment des certitudes.

La première concernait la mondialisation. Pendant des décennies, ouvrir les frontières commerciales semblait suffire pour sécuriser l'approvisionnement. La pandémie, les guerres, le retour du protectionnisme et les ruptures logistiques ont montré exactement le contraire. Un pays peut disposer d'argent et ne pas trouver immédiatement ce dont il a besoin.

Deuxième certitude disparue : l'énergie serait une marchandise comme les autres. Elle est devenue une arme économique, diplomatique et géopolitique. Pour le Maroc, la transition énergétique n'est donc plus seulement écologique. Elle touche directement à l'indépendance nationale.

Troisième rupture : l'eau et l'alimentation. Le Maroc connaissait évidemment depuis longtemps la contrainte hydrique. Mais la succession des sécheresses et l'accélération du changement climatique font désormais de l'eau une question de sécurité nationale. Produire, dessaler, réutiliser, économiser : la politique de l'eau quitte progressivement le seul domaine technique pour entrer dans celui de la souveraineté.

Quatrième certitude : la technologie créerait mécaniquement davantage d'emplois qu'elle n'en détruit. L'intelligence artificielle et l'automatisation rendent cette équation beaucoup moins évidente. Voilà pourquoi l'école, l'université, la formation professionnelle et la recherche deviennent des infrastructures stratégiques. La vraie compétition internationale se joue désormais autant dans les cerveaux que dans les ports ou les usines.

Enfin, cinquième certitude : la paix internationale serait suffisamment stable pour permettre aux économies de planifier tranquillement leur développement. Ukraine, Moyen-Orient, rivalités sino-américaines, fragmentation commerciale : cette époque semble s'éloigner. C'est là que la lecture proposée par Nizar Baraka devient politiquement intéressante.

Elle revient à élargir considérablement la notion de souveraineté. Celle-ci n'est plus uniquement territoriale. Elle devient énergétique, alimentaire, hydrique, numérique, industrielle et intellectuelle.

Le mérite de cette approche est surtout de poser une question qui dépasse l'Istiqlal : les partis marocains peuvent-ils encore présenter en 2026 des programmes pensés avec les logiques politiques d'hier ?

Probablement pas.

Car gouverner demain ne consistera plus seulement à redistribuer davantage ou à construire davantage. Il faudra aussi protéger le pays contre des dépendances devenues stratégiques, anticiper des ruptures technologiques rapides et préserver la cohésion sociale dans un environnement beaucoup plus instable.

Le Maroc dispose ici d'un avantage considérable : sa géographie, ses infrastructures, son ouverture africaine et atlantique, ses énergies renouvelables et sa stabilité. Mais ces atouts ne produiront leurs effets que s'ils sont accompagnés d'une véritable culture de l'anticipation.

Au fond, la campagne électorale de 2026 pourrait avoir une utilité inattendue : obliger les partis à ne plus seulement promettre de mieux gérer le Maroc d'aujourd'hui, mais à expliquer comment ils comptent préparer celui de demain.



LODJ

🇲🇦 الفحص ولى سفر؟
واش خاص المواطن يسافر ويقطع مسافات طويلة غير باش
يدير فحص طبي بسيط؟ 🤔



LODJ

محمد أمين عبقرى في «الميزان» مع مامون
كيستقبل محمد أمين «AL MIZANE» - هاد المرة. «الميزان»
عبقرى، عضو اللجنة التنفيذية للشبيبة الاستقلالية



مواكبة ميدانية - مناقشات - تحليل
كل ما يهمك ... في ميزان الحقيقة

NIZAR BARAKA

élève le débat et replace l'Istiqlal au cœur des discussions nationales sur Ceuta et Melilla

À trois semaines des législatives du 23 septembre, alors que la politique marocaine commence sérieusement à sentir la bataille des investitures, Nizar Baraka choisit un registre autrement plus lourd : souveraineté, relation avec l'Espagne et place du Maroc dans son environnement régional. Sa déclaration sur Ceuta et Melilla réveille un marqueur historique de l'Istiqlal. Elle impose aussi une exigence : tenir ensemble fermeté nationale et responsabilité diplomatique.

Ceuta et Melilla : Nizar Baraka replace la souveraineté au-dessus des querelles électorales

Il y a des moments où la politique gagnerait à regarder un peu plus loin que la prochaine tête de liste.

Depuis plusieurs semaines, les Marocains assistent au ballet désormais familier des investitures, des départs, des ralliements de dernière minute et de cette transhumance politique dont chaque épisode nourrit son petit feuillet. Tout cela appartient à une campagne électorale. Mais tout cela finit aussi par rapetisser le débat.

Nizar Baraka a choisi un autre terrain.

Samedi à Rabat, le secrétaire général de l'Istiqlal a remis Ceuta et Melilla dans la conversation nationale, avec des mots volontairement fermes. L'Espagne reste un partenaire majeur du Royaume, mais le Maroc, a-t-il affirmé, « ne cédera aucun pouce » de son territoire. Il a également relié cette position à la montée en puissance géopolitique du Royaume et aux résistances qu'elle peut susciter.

Le propos porte parce qu'il rappelle une évidence parfois perdue dans le bruit électoral : les élections passent, les intérêts stratégiques d'un État restent.

Pour l'Istiqlal, ce langage n'a rien d'un costume emprunté pour la campagne. La souveraineté territoriale appartient à la vieille charpente doctrinale du parti. En la réactivant aujourd'hui, Nizar Baraka parle donc à la mémoire politique de sa formation autant qu'au Maroc de 2026.

Et le moment n'est évidemment pas neutre.

La crise migratoire exceptionnelle de Ceuta, à la fin juillet, a replacé brutalement cette frontière sous les projecteurs. Les premières estimations ont beaucoup varié avant que le ministère espagnol de l'Intérieur n'avance le chiffre de quelque 72 000 entrées irrégulières. La violence de l'épisode, son coût humain et ses répercussions en Espagne ont transformé Ceuta en sujet européen autant qu'hispano-marocain.



Nizar Baraka élève le débat et replace l'Istiqlal au cœur des discussions nationales sur Ceuta et Melilla

Maroc-Espagne : la fermeté n'interdit pas le partenariat. C'est ici que la déclaration de Baraka devient intéressante.

Le dirigeant istiqalalien ne propose pas de casser la relation avec Madrid. Ce serait d'ailleurs difficilement compatible avec la réalité des intérêts des deux pays. Le Maroc et l'Espagne ont construit ces dernières années une coopération dense, économique, sécuritaire et politique. Cette relation compte pour Rabat comme pour Madrid.

Dire cela ne conduit pas mécaniquement à mettre Ceuta et Melilla entre parenthèses.

La diplomatie marocaine sait depuis longtemps travailler avec cette apparente contradiction : approfondir une relation stratégique sans effacer les dossiers de souveraineté. C'est une politique de temps long. Elle réclame davantage de maîtrise que de coups de menton.

On pourra toujours considérer que remettre Ceuta et Melilla au premier plan en pleine campagne électorale expose toujours au soupçon de surenchère patriotique. Et lorsqu'un secrétaire général de parti est également ministre, ses paroles voyagent au-delà des réunions militantes. Elles sont entendues à Madrid, à Bruxelles et ailleurs.

Mais, rien dans les propos rapportés de Nizar Baraka ne relève d'un appel à la rupture ou d'une escalade. Il désigne explicitement l'Espagne comme partenaire. La fermeté territoriale est donc accompagnée d'une reconnaissance du lien stratégique. Cette nuance compte beaucoup.

L'Istiqlal retrouve un terrain politique qui lui appartient et sur le plan intérieur, la séquence est plutôt réussie.

Nizar Baraka oblige son parti à sortir, au moins momentanément, de l'arithmétique électorale. Il replace l'Istiqlal sur un espace politique où son histoire lui donne une légitimité particulière : l'État, la souveraineté et les intérêts de long terme du Royaume.

Cela ne dispense évidemment personne de parler de pouvoir d'achat, d'école, de santé, d'emploi ou de rendre des comptes sur l'action gouvernementale. Une campagne législative se gagne aussi sur la vie quotidienne des Marocains.

Mais une formation qui ambitionne de gouverner doit également montrer sa lecture du monde.

C'est probablement là le principal bénéfice politique de cette sortie. Dans une campagne qui risque encore de nous offrir beaucoup de transferts de candidats et quelques querelles mémorables, Nizar Baraka rappelle que la politique peut retrouver de la hauteur.

Sur Ceuta et Melilla, le Maroc défend une position ancienne. Avec l'Espagne, il défend une relation stratégique moderne. La difficulté n'est pas de choisir entre les deux. Elle consiste précisément à savoir porter les deux sans faiblesse, sans agitation inutile et sans perdre de vue l'intérêt supérieur du Royaume.

C'est à cette hauteur-là que le débat mérite désormais de se poursuivre.



ISTIQLAL-USFP :

99 mesures contre 20 engagements, deux manières de promettre le Maroc de 2031

Pouvoir d'achat, emploi, santé, école, corruption, jeunesse, souveraineté : à première vue, les programmes de l'Istiqlal et de l'USFP parlent presque du même Maroc. Mais derrière cette proximité des priorités apparaissent deux constructions politiques assez différentes. L'USFP fixe beaucoup de résultats chiffrés. L'Istiqlal détaille davantage les mécanismes par lesquels il entend y parvenir. La campagne peut enfin commencer à devenir intéressante : celle des projets.

Il serait tentant de résumer l'affrontement à une formule : 99 mesures d'un côté, 20 engagements de l'autre.

Ce serait pourtant passer à côté de l'essentiel.

À quelques semaines des législatives du 23 septembre, la publication du programme de l'USFP permet enfin de commencer à comparer des projets plutôt que des personnes, des investitures ou des changements d'étiquette.

Et la première surprise est celle des convergences.

Sur les problèmes, presque tout le monde semble désormais d'accord

Pouvoir d'achat, classe moyenne, emploi des jeunes, amélioration de l'école et de l'hôpital publics, soutien aux PME, réduction des disparités territoriales, lutte contre la corruption, eau, énergie, industrialisation et souveraineté économique occupent une place importante dans les deux programmes. L'USFP veut par exemple porter le chômage sous 8 %, créer 250.000 emplois industriels, insérer 200.000 jeunes chaque année, augmenter de 15 % le revenu net des salariés et réserver 30 % des marchés publics aux petites et moyennes entreprises.

Il vise également une réduction de 30 % des disparités territoriales, 30 élèves maximum par classe, 60 % d'énergies renouvelables dans la production électrique et une hausse de 25 % de la pension minimale.

La méthode est claire : annoncer le résultat attendu et lui associer un chiffre.

L'Istiqlal construit son programme autrement.

Il annonce moins souvent le résultat final sous la forme d'un pourcentage spectaculaire. En revanche, ses 99 propositions descendent beaucoup plus fréquemment au niveau de l'instrument.

Sur le pouvoir d'achat, il propose par exemple des sociétés régionales d'achat, de stockage et de distribution des produits agricoles et alimentaires ainsi qu'un mécanisme national de suivi des marges.

Sur le logement, il avance un mécanisme facilitant le financement du premier logement, la mobilisation du foncier public et une nouvelle offre destinée à la classe moyenne.

Sur l'emploi des jeunes apparaissent des dispositifs nommés : première expérience professionnelle, programme Afaq, Bidaya ou encore « 100.000 talents numériques ».

L'USFP dit davantage où il veut arriver. L'Istiqlal explique davantage par quels chemins il souhaite passer.

Corruption : même diagnostic, réponses très différentes

La comparaison devient encore plus intéressante sur la corruption.

L'USFP fixe deux indicateurs particulièrement lisibles : gagner 30 places dans les indicateurs de gouvernance et atteindre la 50e place mondiale dans l'indice de perception de la corruption.

C'est politiquement abstrait. Et surtout vérifiable qu'en fin du mandat.

L'Istiqlal choisit plutôt l'arsenal institutionnel : loi sur les conflits d'intérêts, déclaration d'intérêts, renforcement de la déclaration de patrimoine, lutte contre l'enrichissement illicite, protection des lanceurs d'alerte, numérisation des procédures et réduction du pouvoir discrétionnaire de l'administration.



Il va même plus loin économiquement en proposant un taux d'impôt sur les sociétés de 40 % dans les situations de monopole.

Ici apparaît une différence importante.

L'USFP annonce la performance recherchée. L'Istiqlal décrit davantage la plomberie institutionnelle censée produire cette performance.

Classe moyenne : deux voies pour une même cible

L'USFP promet une progression de 20 % du salaire moyen, de 15 % du revenu net des salariés et une diminution de 10 % de la pression fiscale sur ces derniers.

L'Istiqlal privilégie une approche plus éclatée : hausse progressive du salaire minimum et des pensions, mécanisme de suivi des marges, logement abordable, fiscalité familiale, soutien à l'entrepreneuriat féminin et plan national de renforcement de la classe moyenne.

Et c'est ici que les deux philosophies commencent réellement à se séparer.

L'USFP paraît construire son offre autour du citoyen économique : salarié, jeune, retraité, agriculteur, entrepreneur. L'Istiqlal ajoute une autre unité politique : la famille.

Aide pouvant atteindre 5.000 dirhams pour les jeunes souhaitant se marier, congé rémunéré flexible pour la garde des enfants, déduction fiscale liée à certaines dépenses scolaires, crèches sociales, soutien aux aidants familiaux, santé mentale, addictions : le programme istiqalalien donne à la politique familiale une place beaucoup plus structurante.

C'est probablement l'une des différences idéologiques les plus nettes entre les deux offres.

La grande différence apparaît surtout sur la souveraineté

L'USFP parle bien de souveraineté industrielle, énergétique et hydrique.

Mais l'Istiqlal en fait l'un de ses cinq piliers et pousse beaucoup plus loin le raisonnement. Boussole nationale de souveraineté, stockage stratégique des produits vitaux, limitation de l'endettement extérieur, contenu local de 50 % dans les projets énergétiques, critère de valeur produite au Maroc dans les marchés publics, écosystème industriel de défense, chaîne nationale de l'intelligence artificielle, cybersécurité, principes actifs pharmaceutiques, vaccins, semences, flotte marchande nationale...

Il ne s'agit plus uniquement de politique économique. C'est une doctrine de réduction des dépendances.

Sur ce terrain, l'Istiqlal est nettement plus explicite et plus systémique.

**Mais il manque encore une colonne au tableau : combien ? **

Les deux programmes se heurtent toutefois à la même épreuve. Le financement.

C'est probablement maintenant que devrait commencer la deuxième phase de cette campagne.

Plus seulement : « Que promettez-vous ? »

Mais : « Combien cela coûte ? Qui paie ? Quand commencez-vous ? Et quel indicateur permettra aux Marocains de vérifier, en 2031, que vous avez tenu parole ? »



ISTIQLAL 2026 :

derrière les cinq axes, un programme presque « Full Digital »

Il y a parfois, dans un programme électoral, ce qui est écrit dans les titres et ce qui apparaît lorsqu'on relie les propositions entre elles.

Officiellement, le programme législatif 2026-2031 du Parti de l'Istiqlal compte 99 mesures réparties en cinq axes : famille et valeurs, lutte contre la corruption et la rente, pouvoir d'achat et classe moyenne, État social et services publics, souveraineté stratégique.

Mais à force de parcourir les 99 propositions, on finit par en distinguer un sixième.

Il n'a pas de chapitre. Il n'a pas de numéro. Et pourtant, il est presque partout. Le digital.

Pas seulement le digital à la mode, celui qui consiste à ajouter les mots « intelligence artificielle » dans quelques paragraphes pour donner un parfum de modernité à un programme électoral.

Non. Ici, le numérique apparaît successivement comme outil de protection, d'éducation, de formation, d'emploi, de transparence administrative, de gouvernance publique, de production industrielle et finalement de souveraineté nationale.

C'est suffisamment systématique pour mériter qu'on s'y arrête.

Cela commence avec les enfants

Premier terrain : les réseaux sociaux.

Le programme prévoit une loi destinée à protéger les jeunes contre les risques illicites liés aux plateformes sociales. Il propose parallèlement de soutenir le contenu numérique national dans le cadre d'une révision des cahiers des charges de l'audiovisuel.

Premier signal intéressant : le numérique n'est donc pas envisagé uniquement sous l'angle économique. Il est aussi devenu un sujet de société.

Comment protéger les mineurs ? Quelle responsabilité pour les plateformes ? Quel contenu numérique voulons-nous produire au Maroc ? Autrement dit, le digital entre dans le champ politique.

Puis vient l'administration

Et là, le changement de registre est beaucoup plus profond.

L'Istiqlal propose de généraliser la numérisation des procédures administratives avec un objectif particulièrement intéressant : réduire le pouvoir discrétionnaire de l'administration.

Il y a parfois, dans un programme électoral, ce qui est écrit dans les titres et ce qui apparaît lorsqu'on relie les propositions entre elles.

Officiellement, le programme législatif 2026-2031 du Parti de l'Istiqlal compte 99 mesures réparties en cinq axes : famille et valeurs, lutte contre la corruption et la rente, pouvoir d'achat et classe moyenne, État social et services publics, souveraineté stratégique.

Mais à force de parcourir les 99 propositions, on finit par en distinguer un sixième.

Il n'a pas de chapitre. Il n'a pas de numéro. Et pourtant, il est presque partout. Le digital.

Pas seulement le digital à la mode, celui qui consiste à ajouter les mots « intelligence artificielle » dans quelques paragraphes pour donner un parfum de modernité à un programme électoral.

Non. Ici, le numérique apparaît successivement comme outil de protection, d'éducation, de formation, d'emploi, de transparence administrative, de gouvernance publique, de production industrielle et finalement de souveraineté nationale.

C'est suffisamment systématique pour mériter qu'on s'y arrête.



Voilà qui dépasse largement la dématérialisation de quelques formulaires.

Le raisonnement est politique : moins d'intermédiation humaine lorsque celle-ci n'apporte aucune valeur, davantage de traçabilité, davantage d'égalité devant la procédure et potentiellement moins d'espace pour l'arbitraire. Le digital devient ici un instrument de gouvernance.

L'école doit elle aussi changer d'époque

Troisième étage : l'éducation.

Le programme prévoit une plateforme nationale d'apprentissage numérique et d'intelligence artificielle, le développement des compétences du XXI^e siècle, un système national de prospective des métiers et compétences ainsi qu'un système numérique permettant de mesurer la qualité de chaque établissement scolaire.

Cette dernière proposition mérite d'ailleurs davantage d'attention qu'elle n'en recevra probablement. Car numériser l'école, ce n'est pas seulement mettre des tablettes entre les mains des élèves.

C'est aussi produire de la donnée permettant de savoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Et donc accepter de mesurer.

Former pour des métiers qui n'existent peut-être pas encore

C'est probablement sur la formation et l'emploi des jeunes que la logique devient la plus évidente.

Le programme veut restructurer la formation professionnelle pour la rapprocher de l'entreprise régionale. Il prévoit surtout un programme « 100 000 talents numériques » destiné à favoriser l'insertion dans l'économie numérique.

Il ajoute à cela la reconnaissance des compétences professionnelles acquises par l'expérience et la pratique. Ce dernier point pourrait devenir particulièrement important dans une économie numérique où l'on apprend de plus en plus souvent en dehors des parcours académiques traditionnels.

Développeurs autodidactes, créateurs numériques, indépendants, travailleurs à distance, spécialistes de nouveaux outils : les compétences apparaissent parfois avant les diplômes qui sont censés les certifier. Cela commence avec les enfants

Premier terrain : les réseaux sociaux.

Le programme prévoit une loi destinée à protéger les jeunes contre les risques illicites liés aux plateformes sociales. Il propose parallèlement de soutenir le contenu numérique national dans le cadre d'une révision des cahiers des charges de l'audiovisuel.

Premier signal intéressant : le numérique n'est donc pas envisagé uniquement sous l'angle économique. Il est aussi devenu un sujet de société.

Comment protéger les mineurs ? Quelle responsabilité pour les plateformes ? Quel contenu numérique voulons-nous produire au Maroc ? Autrement dit, le digital entre dans le champ politique.

Puis vient l'administration

Et là, le changement de registre est beaucoup plus profond.

L'Istiqlal propose de généraliser la numérisation des procédures administratives avec un objectif particulièrement intéressant : réduire le pouvoir discrétionnaire de l'administration.

Il veut également créer des plateformes numériques garantissant l'égalité des chances entre les entreprises et mobiliser explicitement l'intelligence artificielle pour améliorer la gouvernance des politiques publiques.



Adnane
Benchakroun

Vers le grand « statut du freelance » : travail à distance, auto-emploi, reconnaissance des compétences acquises par la pratique, formation aux métiers numériques — touche directement cette nouvelle économie du travail.

Puis l'IA change de dimension

Arrivé au cinquième axe, on quitte définitivement le registre des usages.

L'intelligence artificielle devient industrielle.

Le programme propose de construire une chaîne nationale complète de l'IA, de l'université jusqu'à l'industrialisation. Il y ajoute la souveraineté numérique, la protection des données et des systèmes vitaux ainsi qu'un écosystème national intégré de cybersécurité.

Trois propositions qui, mises ensemble, racontent quelque chose.

Il ne s'agit plus seulement d'apprendre aux Marocains à utiliser ChatGPT ou les outils qui lui succéderont. Il s'agit de se demander quelle part de cette nouvelle économie le Maroc veut produire lui-même.

Former.
Rechercher.
Développer.
Industrialiser.
Sécuriser.
Protéger les données.
Réduire les dépendances.

Nous sommes alors beaucoup plus proches d'une doctrine de souveraineté technologique que d'un simple plan de digitalisation.

Même l'information devient souveraine

Dernière pièce du puzzle : le programme parle explicitement de souveraineté informationnelle, de protection de la confiance et de publication proactive des données publiques. Le choix des mots n'est pas anodin.

Pendant longtemps, la souveraineté signifiait principalement territoire, défense, monnaie ou ressources naturelles. Elle signifie désormais aussi données, algorithmes, infrastructures numériques, cybersécurité et information.

C'est probablement l'une des évolutions idéologiques les plus intéressantes du programme.

Un programme « Full Digital » ? Presque. Évidemment, tout n'est pas réglé.

Il faudra savoir combien coûteront ces ambitions, quelles administrations les piloteront, comment seront formés les 100 000 talents numériques, quels moyens seront consacrés à la chaîne nationale de l'IA et, surtout, comment éviter que la souveraineté numérique ne reste une expression séduisante sans infrastructures suffisantes derrière elle.

Il faudra également aller plus loin sur certaines réalités déjà présentes dans la société marocaine : freelances, travailleurs des plateformes, nouveaux statuts professionnels, protection sociale des indépendants numériques ou encore fiscalité des activités dématérialisées.

Le programme ouvre plusieurs portes. Il ne les franchit pas encore toutes. Mais quelque chose apparaît clairement.

Le numérique n'est plus présenté comme un secteur réservé au ministère chargé de la transition digitale.

Il concerne l'enfant sur les réseaux sociaux, l'élève devant sa plateforme d'apprentissage, le jeune qui cherche une compétence numérique, l'entreprise face à l'administration, le fonctionnaire utilisant l'IA, l'indépendant qui travaille à distance, l'industriel qui veut monter dans la chaîne de valeur et, finalement, l'État qui veut protéger ses données et ses infrastructures.

Voilà pourquoi le programme de l'Istiqlal peut presque être qualifié de « Full Digital ».

Pas parce qu'il aurait consacré cinquante pages à la technologie. Mais précisément parce qu'il fait autre chose : il la dissout dans les politiques publiques. Officiellement, le programme compte cinq axes. À sa lecture, j'en vois presque un sixième. Le numérique n'a pas obtenu son propre chapitre. Il a peut-être obtenu mieux : il s'est installé partout.



LODJ

رياض مزور في «آش بانليك؟» مع مامون

هاد المرة، «آش بانليك؟ - Ach Banlik؟» كيستقبل
رياض مزور، عضو اللجنة التنفيذية لحزب الاستقلال ووكيل
لائحة الحزب بإقليم بنسليمان.



LODJ

رحيمة طيبي الوزاني في «الميزان» مع مامون
كيستقبل رحيمة طيبي «AL MIZANE» - هاد المرة، «الميزان»
الوزاني، وكيلة لائحة جهة الرباط سلا القنيطرة



UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE

n'est pas un tribunal et surtout pas un ring, de combat sans foi ni loi

Une campagne électorale est faite pour se battre. Oui, se battre. Mais avec des idées, des projets, des bilans, des chiffres, des propositions et des visions différentes du Maroc.

Une élection sans confrontation serait d'ailleurs une drôle d'élection. La démocratie suppose le désaccord. Elle suppose que l'on puisse dire qu'une politique a échoué, qu'une promesse n'a pas été tenue, qu'un ministre s'est trompé, qu'un parti propose une mauvaise solution ou qu'un bilan mérite d'être sévèrement contesté.

Il faut pouvoir critiquer. Fortement même.

Mais critiquer n'est pas insulter. Contester n'est pas diffamer. Dénoncer une politique n'autorise pas à salir une personne. Et mener campagne ne devrait jamais signifier transformer l'espace public en gigantesque règlement de comptes. À quelques semaines d'une échéance électorale importante, nous devrions collectivement nous rappeler cette frontière.

Car une campagne est d'abord un moment privilégié de démocratie.

C'est le moment où les partis doivent expliquer ce qu'ils veulent faire du pouvoir d'achat, de l'emploi, de l'école, de la santé, du logement, de l'eau, de la protection sociale, des retraites, de la fiscalité, de l'investissement, de la transition énergétique ou encore de l'intelligence artificielle.

C'est le moment où chacun doit répondre à quelques questions finalement très simples : qu'avez-vous fait lorsque vous étiez aux responsabilités ? Qu'est-ce qui a fonctionné ? Qu'est-ce qui a échoué ? Que voulez-vous changer ? Combien cela coûtera-t-il ? Comment le financerez-vous ? Et dans combien de temps les Marocains en verront-ils concrètement les résultats ?

Voilà une campagne. Elle peut être dure. Elle doit même parfois l'être.

On doit pouvoir opposer un bilan à une promesse. Un chiffre à un discours. Une réalité à un slogan. Une conception de la société à une autre.

Mais lorsque les arguments disparaissent, les attaques personnelles commencent souvent à prendre leur place.

On ne parle alors plus du chômage, mais de celui qui parle du chômage.

On ne discute plus d'une réforme, mais des intentions supposées de celui qui la propose.

On ne répond plus à un adversaire : on cherche à le disqualifier.

Un entrepreneur qui peine à financer son activité ne sera pas rassuré par une conférence de presse consacrée à régler de vieux comptes.

Ils veulent savoir ce qui changera dans leur vie. La campagne électorale devrait précisément servir à cela.

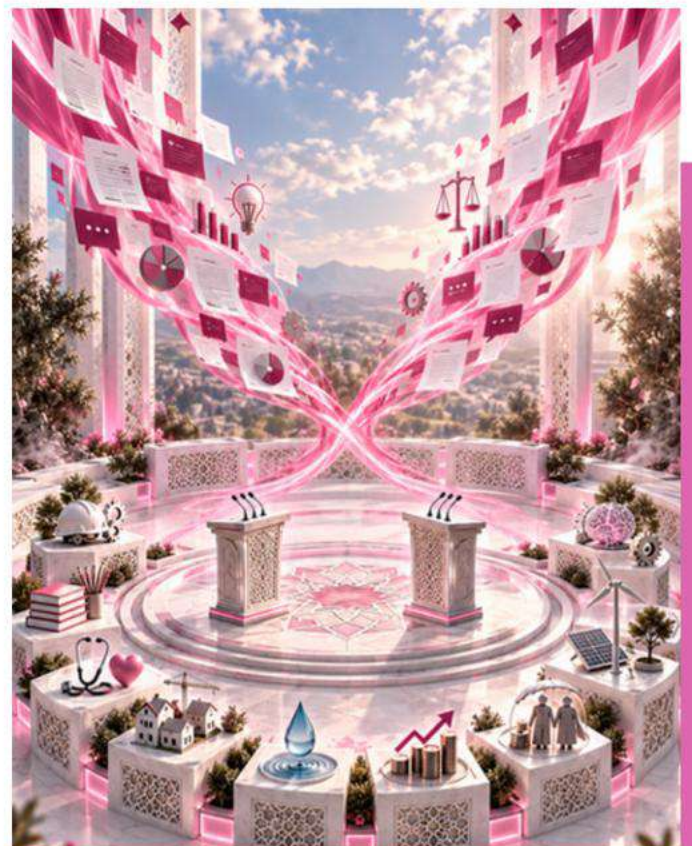
Et cette exigence vaut pour tout le monde : majorité comme opposition, grands partis comme petites formations, candidats comme militants, responsables politiques comme commentateurs.

La critique du bilan gouvernemental est légitime. La critique de l'opposition l'est tout autant.

L'interpellation sur les responsabilités, les contradictions, les conflits d'intérêts éventuels ou les décisions publiques est indispensable à la démocratie lorsqu'elle repose sur des faits vérifiés.

Mais il existe une différence fondamentale entre demander des comptes et régler ses comptes.

La première démarche appartient à la démocratie. La seconde appartient aux rancœurs.



Il faudra également résister à une tentation particulièrement dangereuse pendant cette campagne : croire que la violence verbale serait une preuve de courage politique.

Elle ne l'est pas. Le courage consiste parfois à regarder son propre bilan avec lucidité. À reconnaître ce qui n'a pas marché. À défendre ce qui a réussi. À expliquer ses choix. À accepter la contradiction. Et surtout à proposer mieux.

Nous avons besoin d'une campagne vivante, passionnée, contradictoire.

Pourquoi pas de grands débats publics entre responsables politiques ?

Pourquoi pas des confrontations chiffrées entre programmes ?

Pourquoi pas des débats sur le financement des promesses ?

Pourquoi pas demander à chaque formation politique de présenter ses priorités pour les cent premiers jours, puis pour les cinq prochaines années ?

Voilà des affrontements qui seraient utiles.

Parce qu'au soir d'une élection, il faudra bien gouverner. Les insultes ne gouvernent pas. Les invectives ne créent aucun emploi. Les accusations sans preuve ne construisent aucune école. Les attaques personnelles ne font baisser aucun prix. Et les règlements de comptes ne dessinent aucun avenir.

Le Maroc mérite une campagne politique à la hauteur des transformations qu'il connaît et des attentes de sa nouvelle génération.

Une campagne où l'on puisse s'opposer sans se haïr.

Se confronter sans se salir.

Critiquer sans diffamer.

Être ferme sans être injurieux.

Et surtout débattre de ce qui devrait rester au centre de toute élection : quel Maroc voulons-nous construire, comment voulons-nous le construire et qui est capable d'en assumer la responsabilité ?

Que la campagne soit rude, donc. Mais qu'elle soit politique. Ce serait déjà une belle victoire de la démocratie.



LA SOLITUDE EN POLITIQUE :

quand, à la veille des élections, tout le monde commence à regarder ailleurs

Il existe en politique une solitude particulière.

Elle ne ressemble pas à celle de l'homme seul dans une pièce vide. Elle commence, au contraire, au milieu du bruit, des réunions, des téléphones qui sonnent, des sourires, des accolades et des promesses de fidélité.

Puis, progressivement, quelque chose change.

À quelques semaines d'une élection, les regards deviennent plus courts. Les réponses aux messages prennent davantage de temps. Ceux qui hier encore juraient qu'ils seraient « là jusqu'au bout » deviennent soudain très occupés. Les amis découvrent des contraintes. Les alliés deviennent prudents. Les fidèles commencent à calculer.

Et l'on comprend alors une règle ancienne de la politique : la solitude ne commence pas quand on perd. Elle commence lorsque les autres pensent que l'on pourrait perdre.

C'est probablement l'un des moments les plus cruels de la vie publique

Car pendant des années, le responsable politique a souvent vécu entouré. On recherchait sa compagnie, son arbitrage, son réseau, sa signature ou simplement sa proximité. Une fonction politique produit toujours autour d'elle une petite géographie humaine faite de convictions sincères, certes, mais aussi d'intérêts, d'ambitions et d'opportunités.

Le problème commence lorsque l'élection approche.

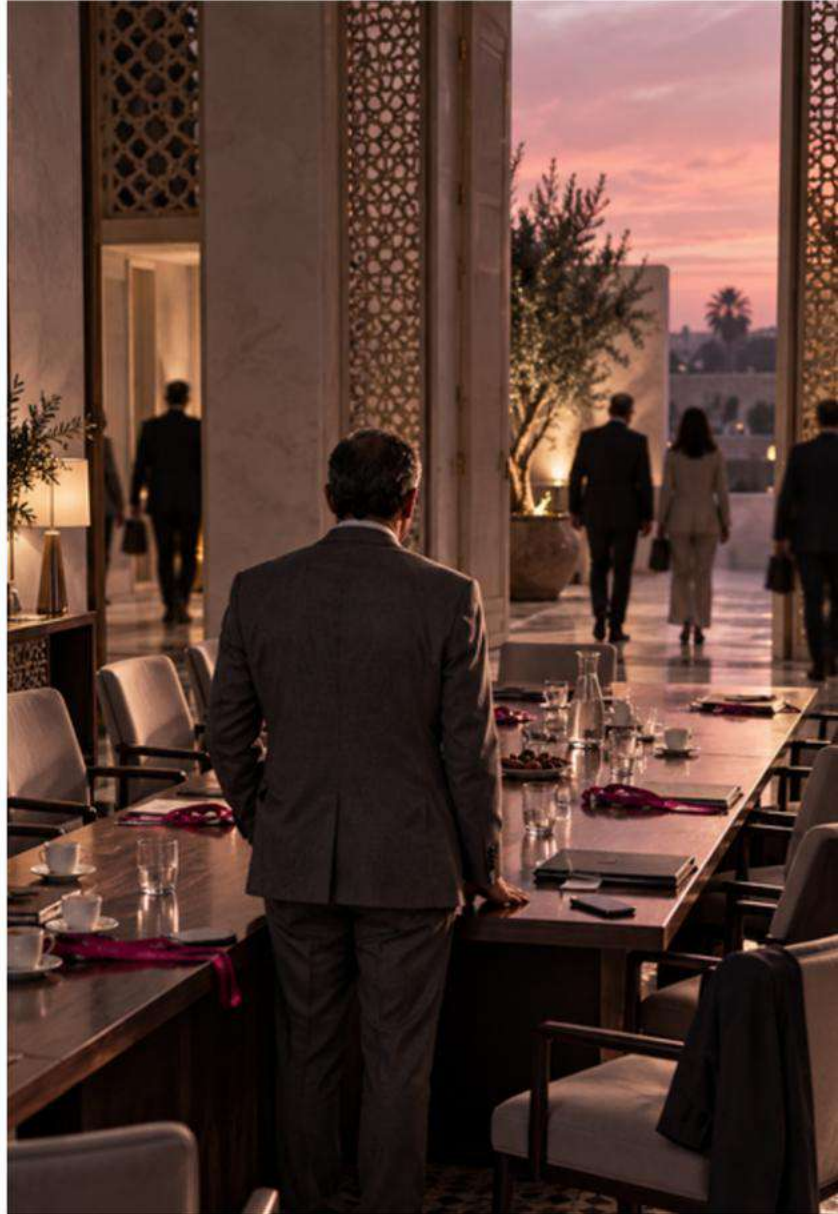
Le bulletin de vote agit alors comme un révélateur.

Les convictions restent. Les intérêts bougent.

Celui que l'on appelait dix fois par jour n'est plus certain d'être disponible. Celui qui sollicitait une photo à vos côtés préfère désormais éviter de trop s'afficher. Celui qui parlait de « famille politique » commence à expliquer qu'il faut être « pragmatique ».

La politique produit beaucoup de frères les jours de victoire et beaucoup de cousins éloignés les jours de doute.

Il serait pourtant trop facile de réduire cette mécanique à la seule lâcheté humaine.



Une élection est aussi un marché brutal des anticipations.

Les candidats évaluent leurs chances. Les élus locaux observent les rapports de force. Les militants sentent les mouvements de terrain. Les notables examinent les nouvelles alliances possibles. Chacun cherche instinctivement à ne pas se retrouver du mauvais côté du lendemain.

La fidélité devient alors une prise de risque. Et c'est précisément dans ces moments-là qu'elle prend toute sa valeur. Car être fidèle lorsque le pouvoir paraît assuré ne coûte presque rien.

Être encore là lorsque les sondages deviennent mauvais, lorsque les critiques s'accumulent, lorsque les journaux annoncent déjà la succession et que les opportunistes commencent à changer de trottoir, voilà qui dit quelque chose de plus profond sur les hommes.

La veille d'une élection est ainsi une formidable machine à trier les relations.

Elle distingue les compagnons des accompagnateurs.

Les premiers partagent une histoire, parfois une conviction, quelquefois simplement une affection ou un respect suffisamment solides pour survivre à la perspective d'une défaite.

Les seconds partageaient surtout une trajectoire ascendante.

Lorsque l'ascenseur commence à descendre, ils préfèrent sortir à l'étage précédent.

Mais cette solitude politique possède aussi une vertu.

Elle oblige à regarder les choses sans décor.

Pourquoi suis-je encore là ?

Pour qui me bats-je ?

Quels combats ai-je réellement menés ?

Qu'ai-je fait de mes responsabilités ?

Et surtout : si demain je n'ai plus de fonction, qui restera autour de cette table ?

Ces questions sont parfois plus instructives que toutes les enquêtes d'opinion.

La solitude débarrasse le pouvoir de son théâtre.

Elle permet aussi de comprendre une chose essentielle : un parti politique n'est jamais seulement une addition de carrières. S'il devient uniquement cela, il finit tôt ou tard par exploser sous le poids des ambitions individuelles.

Une organisation politique tient parce qu'il existe entre ses membres quelque chose que l'on ne peut pas inscrire dans un organigramme : une mémoire commune, quelques valeurs, un minimum de loyauté et cette étrange capacité à continuer de marcher ensemble même lorsque personne ne sait exactement qui gagnera demain.

Les élections mettent cette architecture invisible à l'épreuve.

Dans les semaines précédant le scrutin, chacun révèle finalement sa conception de la politique.

Pour certains, elle est une conviction.

Pour d'autres, une carrière.

Pour d'autres encore, une place à conserver dans le prochain dispositif.

Il n'y a pas forcément de morale absolue à tirer de cette réalité. La politique est aussi faite de rapports de force, de choix et de repositionnements. Elle n'est pas un monastère.

Mais il existe une différence considérable entre changer d'analyse et abandonner un homme simplement parce que l'on pense que son étoile pâlit.

Cette différence porte un nom ancien : le caractère. Les responsables politiques expérimentés le savent.

Les jours de succès, il faut écouter les applaudissements avec prudence.

Les jours de difficulté, il faut observer les silences avec attention.

Parce que les silences disent souvent davantage que les discours.

Celui qui traverse une élection difficile découvre parfois brutalement qu'il était beaucoup plus entouré par sa fonction que par sa personne.

La découverte peut être douloureuse. Elle peut aussi être libératrice.

Car après avoir connu cette solitude-là, on ne regarde plus jamais exactement de la même manière ceux qui reviennent lorsque les résultats deviennent favorables.

En politique comme ailleurs, tout le monde aime les victoires.

La véritable question est ailleurs : qui accepte encore de marcher avec vous lorsque la victoire n'est plus garantie ?

C'est peut-être cela, finalement, l'une des grandes leçons des veilles d'élections.

On croit qu'elles servent uniquement à choisir des gouvernants.

Elles servent aussi, parfois, à découvrir ses amis.



JEUNESSE :

ce que prévoit le programme de l'Istiqlal, pilier par pilier

Dans son programme législatif 2026-2031, le Parti de l'Istiqlal présente la jeunesse comme l'un des fils conducteurs de son offre politique. Le mot d'ordre « وطني مستقبلي / Mon pays, mon avenir » donne le ton : le parti cherche à lier l'avenir du Maroc à celui de ses jeunes. Cette orientation est également présente dans le discours de présentation du programme, où la crise de confiance des jeunes envers les institutions, les partis, les syndicats, la société civile et même l'avenir est clairement identifiée comme un défi majeur.

Emploi, école, logement, santé mentale et souveraineté numérique : une lecture transversale du programme 2026-2031

Dans son programme législatif 2026-2031, le Parti de l'Istiqlal présente la jeunesse comme l'un des fils conducteurs de son offre politique. Le mot d'ordre « وطني مستقبلي / Mon pays, mon avenir » donne le ton : le parti cherche à lier l'avenir du Maroc à celui de ses jeunes. Cette orientation est également présente dans le discours de présentation du programme, où la crise de confiance des jeunes envers les institutions, les partis, les syndicats, la société civile et même l'avenir est clairement identifiée comme un défi majeur.

Le premier pilier, consacré aux valeurs, à la famille et à la cohésion sociale, contient plusieurs mesures directement liées aux jeunes. Le programme propose de mettre en place des politiques publiques intégrées sur les valeurs, associant culture, éducation, enseignement et médias. Il prévoit aussi de soutenir le contenu numérique national et de renforcer le rôle de l'école, des médias publics, de l'art et du cinéma pour porter un récit marocain distinctif. L'objectif est de parler à une génération très connectée, exposée aux réseaux sociaux, aux contenus mondialisés et parfois à une perte de repères. La mesure la plus symbolique reste le projet « École de l'appartenance », avec un programme d'ambassadeurs et de participation citoyenne. Elle vise à faire de l'école un espace de citoyenneté active, pas seulement un lieu d'apprentissage.

Toujours dans ce premier pilier, l'Istiqlal propose une loi pour protéger les jeunes contre les risques illicites liés aux réseaux sociaux, une aide financière pouvant atteindre 5 000 dirhams pour les jeunes qui s'apprêtent à se marier, des mécanismes de médiation familiale, ainsi que la généralisation progressive des crèches sociales. Le programme aborde aussi les addictions, avec une politique publique de prévention, la reconnaissance de l'addiction comme maladie chronique et le lancement de « Hna Maak »,

un programme de seconde chance pour les jeunes. La santé mentale occupe également une place notable : cartographie nationale, centres régionaux, intégration de la consultation psychologique dans l'Assurance maladie obligatoire et lutte contre la stigmatisation.

Le deuxième pilier, consacré à la lutte contre la corruption, la rente et les conflits d'intérêts, concerne les jeunes de manière indirecte mais essentielle. Pour une génération souvent sceptique face à la politique, les mesures de transparence peuvent être déterminantes. Le programme prévoit l'application stricte du principe de responsabilité et de reddition des comptes, une loi sur les conflits d'intérêts, la déclaration d'intérêts, le renforcement de la déclaration de patrimoine et la lutte contre l'enrichissement illicite. Il propose aussi de conditionner le soutien public à des critères clairs, de renforcer le Conseil de la concurrence, de protéger les consommateurs, de passer de la logique de l'autorisation préalable à celle du cahier des charges et de généraliser la numérisation des procédures. Pour les jeunes entrepreneurs, freelances ou porteurs de projets, ces mesures visent à réduire l'arbitraire, les privilèges et les blocages administratifs.



Le troisième pilier touche directement aux conditions matérielles de l'autonomie des jeunes : pouvoir d'achat, emploi, logement et classe moyenne. Le programme propose des sociétés régionales d'achat, de stockage et de distribution des produits agricoles et alimentaires, ainsi qu'un mécanisme transparent de suivi des marges sur les produits de consommation quotidienne. Il prévoit aussi le relèvement progressif du salaire minimum et des pensions, la réforme des retraites et un programme national de soutien à l'entrepreneuriat féminin et au travail à distance. Cette dernière mesure peut particulièrement concerner les jeunes femmes, notamment dans les territoires où la mobilité et l'accès à l'emploi restent difficiles.

Le même pilier prévoit un contrat social de sortie de la pauvreté, une carte familiale unifiée, des programmes territoriaux de soutien à l'auto-emploi, le développement des coopératives, des groupements d'intérêt économique et des marques régionales. Pour les jeunes ruraux ou issus des petites villes, ces mesures peuvent ouvrir des perspectives hors des grands centres économiques. Le logement constitue aussi un point fort : le programme propose un mécanisme national de financement du premier logement pour les jeunes et la classe moyenne, la mobilisation du foncier public, une nouvelle offre de logement pour la classe moyenne, la lutte contre la spéculation et une loi spécifique à l'urbanisme rural.

Le quatrième pilier est le plus explicitement orienté vers les jeunes. Il porte sur le service public, l'école, la santé et l'emploi. Dans l'éducation, le programme promet l'équité territoriale, surtout dans les zones rurales et montagneuses, l'amélioration de la formation des enseignants, la détection précoce du décrochage scolaire, les écoles de la deuxième chance, la généralisation gratuite du préscolaire, une plateforme nationale d'apprentissage numérique et d'intelligence artificielle, le renforcement des langues et des compétences du XXI^e siècle, ainsi qu'un système national de prospective des métiers. Il prévoit aussi de mesurer numériquement la qualité des établissements, d'encadrer les frais du privé, de reconnaître les compétences acquises par l'expérience et de développer le sport scolaire.

Sur la santé, le programme propose une Agence nationale des urgences, la réforme de la gouvernance des hôpitaux publics, un parcours de soins autour du médecin référent, le renforcement des soins primaires et un nouveau partenariat avec le privé. Mais c'est surtout l'emploi des jeunes qui ressort : première expérience professionnelle encadrée, programme « Afaq » pour garantir une opportunité dans un délai de six mois, restructuration de la formation professionnelle liée à l'entreprise régionale, programme « Bidaya » pour soutenir la mobilité, « 100 000 talents numériques », académies régionales de gestion locale, service civique volontaire « Pionniers du développement » et Passeport qualité de vie des jeunes.

Le cinquième pilier, consacré à la souveraineté stratégique, projette la jeunesse dans les métiers de demain. Intelligence artificielle, cybersécurité, souveraineté numérique, énergie, eau, agriculture, industrie pharmaceutique, design, propriété intellectuelle, marques marocaines et diaspora : le programme y dessine un Maroc moins dépendant et plus productif. Pour les jeunes, cela signifie de nouvelles filières de formation, d'innovation et d'emploi.

Au final, le programme de l'Istiqlal propose une vision large de la jeunesse : protégée, formée, insérée, logée, soignée et appelée à participer à la souveraineté du pays. Reste la grande question marocaine : ces promesses deviendront-elles des dispositifs simples, financés et accessibles, ou resteront-elles un langage électoral de plus face à une jeunesse qui demande surtout des preuves ?

شعار حزب الاستقلال

الانتخابات التشريعية - اقتراع 23 شتنبر 2026

“ وطني
مستقبلي ”

FAMILLE ET VALEURS :

quand le Parti de l'Istiqlal place le socle familial au cœur du projet national

Dans un contexte marqué par de profondes mutations sociales, économiques et culturelles, la question de la famille s'impose désormais comme un enjeu majeur des politiques publiques.

Car derrière les indicateurs économiques, les réformes sociales et les grands chantiers de développement, se joue une réalité plus fondamentale : la capacité d'une société à préserver ses équilibres, à transmettre ses valeurs et à offrir aux nouvelles générations un cadre stable pour construire leur avenir.

C'est précisément cette conviction que le Parti de l'Istiqlal entend traduire dans son programme électoral pour la période 2026-2031, présenté sous le slogan « Mon pays... Mon avenir ».

Le parti fait du renforcement de la cohésion et de la résilience des familles et de la préservation du système de valeurs le premier de ses cinq grands engagements, affirmant ainsi une conception du développement dans laquelle la performance économique ne saurait être dissociée de la stabilité sociale et de la dignité des citoyens.

Ce choix n'est pas anodin. Il traduit une lecture politique selon laquelle la famille ne constitue ni une simple donnée démographique, ni un bénéficiaire passif des politiques sociales.

Elle est envisagée comme une institution centrale de la société, un espace de transmission, de protection et de solidarité, mais aussi un acteur à part entière du développement national.

De la protection sociale à une véritable politique familiale

À travers cet engagement, le Parti de l'Istiqlal cherche à répondre à plusieurs évolutions qui affectent aujourd'hui la famille marocaine : difficultés économiques, recul de certaines formes de solidarité, fragilisation des parcours familiaux, mais également nouveaux défis liés à la santé mentale et à l'environnement numérique.

La réponse proposée se veut, à cet égard, à la fois sociale et préventive.

Elle ne se limite pas à accompagner les familles lorsqu'elles rencontrent des difficultés, mais vise également à créer les conditions permettant de consolider leur stabilité dès la constitution du foyer.

Parmi les mesures mises en avant figure ainsi un soutien financier pouvant atteindre 5 000 dirhams au profit des jeunes souhaitant se marier, accompagné de la création d'une « prime de lancement familial » destinée notamment à contribuer aux dépenses liées au premier logement ou à l'acquisition des équipements essentiels.

Le programme prévoit également un dispositif national, volontaire, de préparation à la vie familiale.

Au-delà de son aspect financier, cette proposition porte un message politique : faciliter l'accès des jeunes à la vie familiale revient à considérer la constitution du foyer comme un enjeu de stabilité sociale et comme un investissement dans l'avenir.

Le logement, condition de stabilité et d'ascension sociale
Cette approche trouve son prolongement naturel dans la question du logement. L'accès à un premier logement demeure, pour de nombreux jeunes couples et ménages de la classe moyenne, l'une des conditions déterminantes de la stabilité familiale.

Le programme propose ainsi de mettre en place un mécanisme national destiné à faciliter le financement du logement principal, en réduisant notamment l'apport initial, en assouplissant les conditions de financement et en allongeant les durées de remboursement.

Il prévoit également de développer une offre de logement adaptée à la classe moyenne. L'enjeu dépasse donc la seule politique de l'habitat : il s'agit de faire du logement un levier d'intégration, de stabilité et de mobilité sociale.

Protéger l'enfance dans un environnement en mutation

L'autre dimension forte de cette vision concerne l'enfance. Le parti entend renforcer les mécanismes de protection et d'accompagnement des jeunes générations, en tenant compte des risques nouveaux auxquels elles sont exposées.



La transformation numérique constitue ici un défi particulier.

Le programme propose notamment un cadre légal visant à protéger les moins de 15 ans contre certains risques liés aux réseaux sociaux et aux jeux électroniques considérés comme dangereux, ainsi que l'interdiction de l'usage des smartphones dans les établissements d'enseignement primaire.

Cette orientation traduit une volonté de ne pas laisser la transformation numérique sans régulation lorsqu'elle touche directement l'enfance et l'équilibre familial.

Elle pose également une question plus large : comment concilier l'ouverture au numérique avec la protection des repères éducatifs, psychologiques et sociaux des nouvelles générations ?

La santé mentale, nouvelle composante de la politique familiale

Autre signal fort : la place accordée à la santé mentale. Le programme propose d'intégrer la consultation psychologique dans la couverture de l'Assurance Maladie Obligatoire et de généraliser le soutien psychologique au sein des établissements scolaires.

Cette proposition témoigne d'une évolution importante de l'approche sociale : la protection de la famille ne peut plus être pensée uniquement à travers le revenu, le logement ou l'accès aux services essentiels.

Elle implique également de prendre en compte le bien-être psychologique, les fragilités individuelles et la qualité des relations au sein du foyer.

Le programme propose, dans le même esprit, une politique de soutien aux familles qui prennent en charge les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap, notamment à travers la structuration du métier d'« assistant familial » et le développement des services d'accompagnement à domicile.

Les valeurs comme rempart face aux mutations sociales

Mais c'est probablement sur le terrain des valeurs que se situe la portée la plus politique de cet engagement. Pour le Parti de l'Istiqlal, la cohésion familiale ne relève pas uniquement des politiques de redistribution ou de protection sociale.

Elle repose également sur un socle culturel et éducatif capable de transmettre aux nouvelles générations les valeurs de solidarité, de responsabilité, de citoyenneté et d'attachement à l'identité nationale.

Le programme propose ainsi de renforcer les liens entre l'école et la famille, de mobiliser la culture, l'éducation, les médias et les arts autour d'une politique publique cohérente des valeurs, tout en développant un environnement numérique plus protecteur pour les enfants et les adolescents.

Cette orientation s'inscrit dans une conception plus large du rôle de l'État : protéger, accompagner, mais aussi transmettre.

La famille comme premier investissement dans l'avenir

En plaçant la famille et les valeurs au premier rang de ses engagements, le Parti de l'Istiqlal défend finalement une certaine idée du développement : celle d'un progrès qui ne se mesure pas uniquement à la croissance, aux infrastructures ou aux indicateurs économiques, mais également à la capacité du pays à garantir à ses citoyens des conditions de vie dignes, un environnement familial stable et des perspectives pour leurs enfants.

C'est là que réside la portée politique de l'engagement : faire de la famille non pas un simple objet de politique sociale, mais l'un des fondements du projet de société. Dans cette perspective, la protection de la famille devient indissociable de la construction du Maroc de demain.

Car une politique publique qui soutient le jeune couple, protège l'enfant, accompagne les parents, préserve les personnes âgées et renforce les valeurs de solidarité ne répond pas seulement aux urgences du présent : elle prépare les équilibres sociaux du futur.

Sous le slogan « Mon pays... Mon avenir », le message est ainsi clairement posé : l'avenir du pays ne peut être dissocié de celui de ses familles. Et investir dans la stabilité, la dignité et la résilience du foyer marocain revient, en définitive, à investir dans la solidité même de la nation.



5 000 DIRHAMS POUR SE MARIER

simple coup de pouce ou
signal politique fort ?

Dans son programme législatif 2026-2031, le Parti de l'Istiqlal propose une aide financière pouvant atteindre 5 000 dirhams pour les jeunes qui s'apprêtent à se marier. Derrière cette mesure symbolique se cache une question plus large : comment aider les jeunes Marocains à construire une vie familiale dans un contexte de pression économique, de précarité de l'emploi et de coût croissant du logement ?

La famille comme pilier du projet istiqalien

À première vue, l'idée peut sembler modeste : une aide financière pouvant atteindre 5 000 dirhams pour les jeunes qui souhaitent se marier. Pourtant, dans le programme législatif 2026-2031 du Parti de l'Istiqlal, cette proposition dépasse largement le simple geste budgétaire. Elle s'inscrit dans une vision plus large où la famille est présentée comme un pilier de stabilité sociale, de solidarité et de transmission des valeurs marocaines.

Le mariage, au Maroc, n'est plus seulement une affaire personnelle. Pour beaucoup de jeunes, il est devenu un projet difficile à concrétiser. Entre loyers élevés, prix du mobilier, charges de cérémonie, précarité professionnelle et inquiétude face à l'avenir, fonder un foyer demande aujourd'hui une capacité financière que tous n'ont pas. Dans ce contexte, l'aide proposée par l'Istiqlal ne prétend pas résoudre tous les obstacles, mais elle envoie un message politique : la construction d'une famille mérite d'être accompagnée par l'État.

Le choix du montant, jusqu'à 5 000 dirhams, peut évidemment être discuté. Certains y verront une somme insuffisante face au coût réel d'un mariage. D'autres y verront un premier pas, notamment pour les jeunes issus des classes populaires ou des territoires où les revenus restent limités. Le plus important est peut-être ailleurs : cette mesure replace la jeunesse familiale dans le champ des politiques publiques, alors que les débats électoraux se concentrent souvent sur les grands équilibres économiques sans toujours regarder les choix de vie concrets des citoyens.

5 000 dirhams pour se marier : simple coup de pouce ou signal politique fort ?

L'ODJ
L'info qui fait sens



Dans le programme de l'Istiqlal, cette aide ne vient pas seule. Elle accompagne d'autres propositions sur la médiation familiale, les crèches sociales, le congé parental flexible, la solidarité intergénérationnelle et la lutte contre la désagrégation familiale. Le parti tente ainsi de bâtir un bloc cohérent autour de la résilience des familles, avec une idée simple : une société solide commence par des familles moins fragilisées.

Ce qui distingue cette mesure, c'est donc moins son coût immédiat que son orientation politique. Elle affirme que l'État ne doit pas seulement réparer les fractures sociales une fois qu'elles sont installées, mais intervenir plus tôt, au moment où les jeunes essaient de construire un foyer, une stabilité et un avenir.

À quelques semaines des législatives, cette proposition permet à l'Istiqlal de parler directement à une génération souvent tentée par le report du mariage, l'émigration ou le découragement. Elle rappelle surtout qu'au Maroc, la politique n'est pas seulement une affaire de chiffres : elle commence aussi dans les maisons, les familles et les projets de vie.

ENFANTS ET RÉSEAUX SOCIAUX

faut-il une loi marocaine de protection ?

Le Parti de l'Istiqlal propose d'adopter une loi pour protéger les jeunes contre les risques illicites liés aux réseaux sociaux. Dans un Maroc hyperconnecté, où les enfants accèdent de plus en plus tôt aux plateformes numériques, cette mesure pose une question sensible : jusqu'où l'État peut-il protéger sans censurer ?

Une génération exposée très tôt

Les réseaux sociaux font désormais partie du quotidien des enfants et des adolescents marocains. Vidéos courtes, influenceurs, jeux en ligne, messageries, contenus viraux : l'entrée dans le monde numérique se fait souvent bien avant l'âge de la maturité. Face à cette réalité, le Parti de l'Istiqlal propose, dans son programme 2026-2031, l'adoption d'une loi destinée à protéger les jeunes contre les risques illicites liés aux réseaux sociaux.

La mesure arrive dans un contexte où les familles marocaines se sentent souvent dépassées. Beaucoup de parents savent que leurs enfants passent plusieurs heures par jour devant les écrans, mais ignorent ce qu'ils regardent vraiment, avec qui ils échangent ou quels algorithmes influencent leurs comportements. Cyberharcèlement, exposition à des contenus violents, addiction aux écrans, arnaques, défis dangereux, sexualisation précoce ou manipulation : les risques sont connus, mais les réponses restent dispersées.

L'intérêt de la proposition istiqalienne est d'abord de reconnaître que la protection numérique des mineurs ne peut plus reposer uniquement sur la vigilance familiale. Elle devient une responsabilité publique, qui concerne l'école, les plateformes, les autorités de régulation, les médias et les familles. En ce sens, le parti tente d'introduire dans le débat marocain une question que plusieurs pays affrontent déjà : faut-il fixer des règles plus strictes pour l'accès des mineurs aux réseaux sociaux ?

La difficulté sera évidemment de trouver le bon équilibre. Une loi trop rigide pourrait être perçue comme une limitation de la liberté numérique. Une loi trop vague resterait sans effet réel. Le défi consiste donc à construire une protection intelligente :

vérification d'âge, responsabilité des plateformes, éducation numérique à l'école, accompagnement parental, sanctions contre les contenus dangereux et mécanismes de signalement accessibles.

Cette proposition s'inscrit aussi dans l'axe du programme consacré aux valeurs marocaines. Pour l'Istiqlal, il ne s'agit pas seulement de protéger les enfants contre des risques techniques, mais aussi de préserver leur équilibre, leur identité, leur langue, leur rapport à la famille et à la société. Le parti relie ainsi le numérique à une question culturelle plus profonde : qui éduque nos enfants à l'ère des algorithmes ?



JEUNES, ADDICTIONS, FAMILLES :

ce que propose le programme de l'Istiqlal

Dans son programme législatif 2026-2031, le Parti de l'Istiqlal consacre plusieurs mesures aux addictions, à la santé mentale et à l'accompagnement des familles. À travers le programme « Hna Maak », la reconnaissance de l'addiction comme maladie chronique et l'intégration de la consultation psychologique dans l'AMO, le parti tente de poser un sujet longtemps resté discret dans le débat public marocain.

Familles, soins et seconde chance

Dans beaucoup de familles marocaines, l'addiction reste un sujet que l'on cache plus qu'on ne traite. Drogues, alcool, médicaments détournés, jeux d'argent, écrans, paris en ligne ou dépendances comportementales : derrière ces réalités, il y a souvent des jeunes en rupture, des parents dépassés et un système de soins encore difficile d'accès. Dans son programme législatif 2026-2031, le Parti de l'Istiqlal propose de placer cette question dans le champ de la santé publique, et non plus seulement dans celui de la morale, de la honte ou de la répression.

Le programme prévoit d'abord l'élaboration d'une politique publique de prévention contre les drogues et les addictions comportementales. Cette formulation est importante, car elle élargit le regard au-delà des substances. Elle reconnaît que certains comportements peuvent aussi devenir destructeurs lorsqu'ils isolent, endettent, déscolarisent ou fragilisent psychologiquement les jeunes. Dans un Maroc où les réseaux sociaux, les jeux en ligne, les paris sportifs et la pression sociale occupent une place croissante dans la vie quotidienne, cette approche correspond à une évolution réelle des risques.

L'une des mesures fortes du programme est la reconnaissance de l'addiction comme maladie chronique. Ce changement de vocabulaire peut avoir des conséquences profondes. Considérer l'addiction comme une maladie, c'est sortir d'une logique de culpabilisation pure. C'est aussi ouvrir la voie à une prise en charge médicale, psychologique et sociale plus stable. Pour les familles, cela peut signifier moins de silence et plus d'accompagnement. Pour les jeunes concernés, cela peut représenter une possibilité de retour, au lieu d'une condamnation sociale définitive.

vérification d'âge, responsabilité des plateformes, éducation numérique à l'école, accompagnement parental, sanctions contre les contenus dangereux et mécanismes de signalement accessibles.

Jeunes, addictions, familles : ce que propose le programme de l'Istiqlal

ÉCOUTE SOUTIEN ESPoir

Jeunes, addictions, familles : ce que propose le programme de l'Istiqlal

ÉCOUTER, COMPRENDRE, ACCOMPAGNER : ENSEMBLE POUR UNE SECONDE CHANCE

Measures proposed by the Istiqlal program:

- ADDICTION RECONNUE COMME MALADIE CHRONIQUE
- EXTENSION DE L'OFFRE DE SOINS ET DE PRISE EN CHARGE
- HNA MAAK : DISPOSITIF DE SECONDE CHANCE POUR LES JEUNES
- PRÉVENTION DE LA DÉSAGGREGATION FAMILIALE PAR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA MÉDIATION
- SANTÉ MENTALE : CARTOGRAPHIE NATIONALE RÉSEAU DE CENTRES RÉGIONAUX CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE INTÉGRÉE À L'AMO LUTTE CONTRE LA STIGMATISATION

Icons representing various addictions and risks:

- DRUGUES
- ALCOOL
- JEUX EN LIGNE
- PARIS SPORTIFS
- JEUX D'ARGENT
- PARIS EN LIGNE
- ADDICTIONS COMPORTIMENTALES

Background icons:

- PRÉVENTION INFORMATION SENSIBILISATION
- SOUTIEN ACCOMPAGNEMENT RÉÉDUCATION
- FAMILLES AU CŒUR DE LA SOLUTION

Cette proposition s'inscrit aussi dans l'axe du programme consacré aux valeurs marocaines. Pour l'Istiqlal, il ne s'agit pas seulement de protéger les enfants contre des risques techniques, mais aussi de préserver leur équilibre, leur identité, leur langue, leur rapport à la famille et à la société. Le parti relie ainsi le numérique à une question culturelle plus profonde : qui éduque nos enfants à l'ère des algorithmes ?

LODJ

أيوب مشموم في «الميزان» مع مامون هاد المرة. «الميزان – AL MIZANE» كيستقبل أيوب مشموم، عضو المجلس الوطني لحزب الاستقلال ودكتور باحث في القانون العام.



LODJ

خدمة بلا تجربة؟ وتجربة بلا خدمة؟ هاد هي الحلقة المفرغة اللي كيلقا راسو فيها بزاف ديال الشباب بغاو تجربة باش تخدم... ولكن كيفاش غادي تجيب التجربة إلا ما عطاك حتى واحد الفرصة الأولى؟



ISTIQLAL 2026-2031 :

et si la famille redevenait une véritable politique publique ?

Il est toujours facile, à l'approche d'une échéance électorale, de multiplier les promesses. Plus difficile, en revanche, est de s'attaquer aux fragilités silencieuses d'une société : celles qui se jouent dans les familles, dans les écoles, dans les quartiers, dans la santé mentale des citoyens et désormais, aussi, derrière les écrans.

Le premier pilier du programme électoral du Parti de l'Istiqlal fait justement le choix d'ouvrir ce chantier. Intitulé « Préserver le système de valeurs, renforcer la cohésion et la résilience des familles », il part d'un constat qui mérite d'être entendu : la famille marocaine évolue, sous l'effet des transformations démographiques, sociales, économiques et numériques. Et avec elle évoluent les rapports entre générations, les modes d'éducation, les solidarités et les vulnérabilités.

Le mérite de cette orientation est d'abord de ne pas réduire la question familiale à une affaire privée. Une famille qui s'effondre sous le poids de la précarité, de l'addiction, de la violence ou de la détresse psychologique ne peut être renvoyée à sa seule responsabilité individuelle. La cohésion familiale est aussi une question de politique publique.

Le programme propose ainsi plusieurs pistes : renforcer l'éducation aux valeurs et à la citoyenneté, rapprocher l'école des familles, soutenir les jeunes souhaitant se marier, développer la médiation familiale, améliorer l'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap, soutenir les crèches, faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, mais aussi agir contre les addictions et développer l'offre de santé mentale.

Sur le papier, l'approche est intéressante parce qu'elle tente de relier des problématiques que les politiques publiques traitent trop souvent séparément.

Prenons l'exemple de la santé mentale. Le programme propose notamment d'intégrer la consultation psychologique dans la couverture de l'Assurance Maladie Obligatoire, de développer des centres régionaux, de renforcer les ressources humaines spécialisées et de lutter contre la stigmatisation. Il prévoit également un accompagnement psychologique au sein des établissements scolaires et un dispositif de « seconde chance »

destiné notamment aux jeunes confrontés à des difficultés psychologiques ou aux risques d'addiction.

C'est probablement l'un des points les plus importants de ce pilier.

Parce qu'au Maroc, parler de santé mentale reste encore trop souvent associé à la honte, à la faiblesse ou à la peur du regard social. Pourtant, une société qui accepte de parler de santé mentale est une société qui accepte de regarder ses propres blessures.

Il faut donc encourager cette évolution.

Mais il faut aller plus loin.

La santé mentale ne doit pas être pensée uniquement comme une réponse médicale une fois que le problème est installé. Elle doit devenir une politique de prévention. Cela signifie davantage de psychologues dans les écoles et les universités, des dispositifs d'écoute accessibles aux jeunes, une véritable prise en charge des victimes de violences, des campagnes nationales de sensibilisation et, surtout, des services accessibles financièrement et géographiquement.

Même logique pour la lutte contre les addictions.

Le programme propose une politique de prévention en milieu scolaire, une limitation de l'accès aux produits addictifs pour les mineurs, la lutte contre certaines pratiques commerciales qui facilitent cet accès, ainsi que la reconnaissance de l'addictologie comme spécialité médicale et le développement des structures de prise en charge.



Là encore, l'intention est pertinente. Mais prévenir ne doit pas signifier uniquement sensibiliser.

Il faut agir sur les causes.

Un adolescent qui tombe dans une addiction n'a pas seulement besoin qu'on lui dise que la drogue est dangereuse. Il a besoin d'un environnement familial stable, d'une école qui l'écoute, d'activités sportives et culturelles accessibles, de perspectives professionnelles et parfois, tout simplement, d'un adulte capable de repérer sa détresse.

C'est là que le programme pourrait encore gagner en profondeur : faire de la prévention des addictions une politique interministérielle, associant éducation, santé, jeunesse, sport, culture, emploi et protection sociale.

La proposition de renforcer la solidarité entre générations mérite également une attention particulière.

Vieillesse de la population, dépendance, handicap, charge croissante pesant sur les familles : ces réalités vont prendre de l'ampleur. Le programme évoque notamment les services d'aide à domicile, la création d'un métier d'« assistant familial », les clubs de jour pour personnes âgées et le développement de la gériatrie.

Il faudrait désormais réfléchir à une question essentielle : comment éviter que la solidarité familiale devienne une charge exclusivement supportée par les femmes ?

Car dans la réalité, les soins aux enfants, aux parents âgés, aux personnes malades ou en situation de handicap reposent encore très largement sur le travail invisible des femmes.

Soutenir la famille doit donc aussi signifier soutenir les femmes qui font fonctionner la famille.

Les propositions concernant les crèches, la conciliation entre travail et parentalité et le congé rémunéré pour la garde de l'enfant vont dans cette direction. Mais elles devront être accompagnées d'une véritable politique d'égalité dans la répartition des responsabilités familiales.



Autrement, nous risquons de demander aux femmes de travailler, de réussir professionnellement, d'élever les enfants, de prendre soin des parents et de préserver la famille... tout cela simultanément.

Ce n'est pas une politique familiale. C'est une nouvelle accumulation de responsabilités.

Autre proposition intéressante : le soutien financier aux jeunes qui souhaitent se marier, avec une aide pouvant atteindre 5 000 dirhams, ainsi qu'une « prime de lancement familial » destinée notamment à contribuer au premier logement ou aux équipements essentiels.

L'idée mérite d'être encouragée, mais elle doit être accompagnée d'une réflexion sur les réalités économiques des jeunes Marocains. Le coût du mariage n'est qu'une partie du problème. Le chômage, la difficulté d'accès au logement, les revenus insuffisants et la précarité professionnelle pèsent bien davantage sur la capacité des jeunes à construire leur avenir.

Autrement dit, aider les jeunes à se marier est utile. Donner aux jeunes les moyens de construire une vie autonome l'est encore davantage.

C'est probablement là que ce premier pilier devra être évalué : non pas uniquement à travers le nombre de mesures annoncées, mais à travers leur capacité à agir sur les causes profondes des fragilités sociales.

Le programme aborde également la question du numérique et propose notamment une protection renforcée des enfants face aux usages dangereux des réseaux sociaux et des jeux en ligne, ainsi qu'une éducation progressive au numérique.

Sur ce sujet, une nuance est indispensable.

Protéger les enfants ne doit pas signifier simplement leur interdire Internet. Il faut leur apprendre à y vivre.

La citoyenneté numérique, l'esprit critique, la protection des données personnelles, le cyberharcèlement, les violences numériques, l'exposition aux contenus dangereux : voilà autant de sujets qui doivent entrer pleinement dans l'éducation des nouvelles générations.

Et pourquoi ne pas aller plus loin en créant un véritable programme national d'éducation aux médias et à la citoyenneté numérique, destiné aussi aux parents et aux enseignants ?

Car aujourd'hui, les enfants maîtrisent souvent mieux les outils numériques que les adultes qui sont censés les protéger.

Enfin, la volonté de renforcer l'enseignement de l'arabe et de l'amazigh, de valoriser l'histoire nationale et de développer une culture de citoyenneté peut être saluée. Mais là encore, il faudra veiller à ce que la notion de « valeurs » ne devienne pas une formule abstraite.

Les valeurs se transmettent moins par les discours que par les institutions.

On apprend le respect lorsqu'on est respecté.
On apprend la solidarité lorsqu'on en fait l'expérience.
On apprend la citoyenneté lorsqu'on est réellement considéré comme citoyen.
On apprend l'égalité lorsqu'elle est vécue au quotidien.

C'est précisément ici que réside le véritable défi de ce premier pilier.

Préserver les valeurs ne signifie pas simplement préserver le passé. Cela signifie aussi construire les conditions sociales permettant à ces valeurs de continuer à vivre dans une société qui change.

Le programme de l'Istiqlal ouvre donc plusieurs chantiers pertinents. Il faudra désormais passer du texte à l'action, des intentions aux mécanismes, des annonces aux indicateurs mesurables.

Car une politique familiale efficace ne se mesure pas au nombre de slogans qu'elle produit, mais au nombre de familles qu'elle empêche de basculer dans la précarité, au nombre de jeunes qu'elle accompagne, au nombre d'enfants qu'elle protège, au nombre de personnes âgées qu'elle permet de vivre dignement et au nombre de citoyens qui osent enfin demander de l'aide sans avoir honte.

C'est pourquoi il faut encourager l'ambition affichée dans ce premier pilier, tout en exigeant davantage : des budgets identifiés, des échéances précises, une évaluation régulière et surtout une approche fondée sur les réalités vécues par les Marocaines et les Marocains.

Parce qu'au fond, renforcer la famille ne signifie pas seulement défendre une institution.

Cela signifie investir dans les personnes qui la composent.

Et c'est peut-être là que devrait commencer toute politique publique véritablement tournée vers l'avenir.



Salma Labtar

LODJ

ضيفنا لمناقشة الركيزة الخامسة من برنامج حزب الاستقلال:
حمزة شوقي
طالب بالمدرسة الوطنية للتجارة والتسيير بالقيظرة
عضو الأكاديمية الاستقلالية للشباب



LODJ

السبب آش؟ مع موسى: إلى كان الإنسان هو الثروة الحقيقية
ديال البلاد... واش الصحة ماشي هي أول استثمار فيه؟
إلى كان الرأس مال البشري هو أساس التنمية، فالصحة ماشي غير
مصاريف كتخرج من ميزانية الدولة. الصحة هي استثمار فاستمرار
وجود هاد الثروة



ÉLECTIONS 2026 :

ce que les partis ont et n'ont pas le droit de faire avec vos données

Votre numéro de téléphone figure dans un fichier. Vous recevez soudain un message WhatsApp d'un candidat. Une vidéo électorale fabriquée avec une intelligence artificielle apparaît sur votre écran. À trois semaines des législatives du 23 septembre, la campagne électorale marocaine entre aussi dans l'ère des données et de l'IA. La CNDP vient de rappeler aux partis que tout n'est pas permis.**

La campagne électorale ne se déroule plus uniquement dans les meetings, sur les affiches et dans les marchés.

Elle se joue désormais dans nos téléphones.

WhatsApp, SMS, réseaux sociaux, fichiers de sympathisants, bases de contacts : les outils numériques permettent aux partis de toucher beaucoup plus directement les électeurs. Mais disposer d'un numéro de téléphone ne signifie pas que l'on peut en faire ce que l'on veut.

À l'approche des législatives, la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) vient précisément de rappeler aux formations politiques les règles applicables.

Premier principe : ****tout traitement de données personnelles doit être notifié à la CNDP avant sa mise en œuvre****, conformément à la loi 09-08. Les données doivent également être collectées pour une finalité déterminée et ne peuvent être conservées indéfiniment.

Votre opinion politique est une donnée sensible

C'est probablement le point le plus important.

Un parti ne peut pas librement constituer un fichier indiquant que telle personne est supposée voter Istiqlal, RNI, PAM, PJD ou pour une autre formation.

L'exploitation d'informations relatives aux opinions politiques nécessite un ****consentement explicite**** de la personne concernée.

Cela change considérablement la logique du ciblage électoral.

Car les technologies actuelles permettent théoriquement de croiser énormément d'informations pour tenter de déterminer les préférences d'un individu.

Ce qui est techniquement possible n'est pas nécessairement juridiquement autorisé.

Même principe pour la prospection directe : la CNDP rappelle qu'elle nécessite un consentement préalable.

utrement dit, la campagne numérique ne doit pas devenir un Far West des fichiers téléphoniques.

Et l'intelligence artificielle ?

C'est la nouveauté la plus spectaculaire.

La CNDP demande également que ****les contenus produits par intelligence artificielle soient signalés****, en renvoyant aux dispositions du Code pénal et de la législation électorale.



La question n'est déjà plus théorique.

Une IA peut aujourd'hui produire en quelques minutes une affiche, un discours, une photographie réaliste ou une vidéo synthétique.

Demain, elle pourrait faire parler artificiellement un candidat ou son adversaire.

Dans une campagne électorale, la différence entre création et manipulation devient alors fondamentale.

Un électeur doit pouvoir savoir si ce qu'il regarde correspond à une prise de parole réelle ou à une production artificielle.

La démocratie entre dans l'âge de la donnée

Le véritable enjeu dépasse donc la protection de la vie privée.

Les données permettent de mieux connaître les électeurs.

L'intelligence artificielle permet de personnaliser les messages.

Les réseaux sociaux permettent ensuite de les diffuser massivement.

Ces trois technologies combinées peuvent améliorer la communication politique. Elles peuvent aussi créer des possibilités inédites de manipulation.

La CNDP met d'ailleurs à disposition le ****3020**** pour les demandes d'éclaircissement et le suivi des questions relatives aux données personnelles pendant le processus électoral.

La campagne de 2026 ne se jouera donc pas seulement sur les programmes, les candidats et les meetings.

Elle se jouera aussi dans les bases de données et les algorithmes.

Et une règle simple mérite d'être retenue : ****une voix appartient à l'électeur. Ses données aussi.****



LÉGISLATIVES 2026 :

ce qui peut conduire un candidat devant le procureur

À trois semaines des élections législatives du 23 septembre, la campagne ne sera pas seulement surveillée par les électeurs, les médias et les adversaires politiques. Le ministère public se mobilise également. Une circulaire adressée aux procureurs demande un traitement rapide des infractions électorales et une coordination renforcée pendant l'ensemble du processus. Un rappel utile : en campagne électorale, tous les coups ne sont pas permis.

Une campagne électorale est faite pour convaincre.

Distribuer des tracts, organiser des meetings, défendre un programme, critiquer celui de ses adversaires, solliciter les électeurs : tout cela constitue le fonctionnement normal d'une démocratie.

Mais entre convaincre un électeur et acheter son vote, la frontière juridique est nette.

À l'approche du scrutin, la Présidence du Ministère public vient donc de rappeler aux procureurs généraux et aux procureurs du Roi la nécessité d'une mobilisation particulière.

Les plaintes et signalements concernant d'éventuelles infractions électorales devront notamment être traités avec célérité, tandis que les permanences et la coordination avec les différents services concernés seront renforcées.

L'objectif affiché est simple : préserver la probité du scrutin et garantir une concurrence électorale loyale.

Quand la politique bascule dans le pénal

Premier cas évident : l'achat des voix.

Offrir directement ou indirectement de l'argent, un avantage ou une contrepartie pour obtenir un vote n'est pas une technique de campagne. C'est une infraction.

Même logique pour les pressions ou menaces exercées sur un électeur afin d'influencer son choix.

Une campagne peut être dure, parfois agressive politiquement. Elle ne peut pas devenir coercitive.

La manipulation du processus électoral lui-même constitue naturellement une autre ligne rouge : falsification de documents, fraude concernant les opérations de vote ou manœuvres destinées à compromettre la sincérité du scrutin peuvent entraîner des poursuites.

LÉGISLATIVES 2026 : CE QUI PEUT DÉSORMAIS CONDUIRE UN CANDIDAT DEVANT LE PROCUREUR

À trois semaines du scrutin, la justice rappelle les règles. Acheter, menacer, frauder ou manipuler n'est pas faire de la politique : c'est une infraction.

LES PRINCIPALES INFRACTIONS ÉLECTORALES

Achat de voix
Offrir de l'argent ou un avantage
à un électeur pour voter.

LA REDACTION

LÉGISLATIVES 2026 ...

Désinformation et diffamation en ligne
Fournir de fausses informations, altérer
les données électorales.

Les réseaux sociaux compliquent la surveillance

La campagne de 2026 ajoute cependant une difficulté nouvelle.

Une partie croissante de la compétition politique se déroule sur WhatsApp, Facebook, TikTok, Instagram et d'autres plateformes.

Une accusation peut devenir virale en quelques heures. Une vidéo peut être manipulée. Une information privée peut être diffusée massivement. Une intelligence artificielle peut désormais produire un faux contenu extrêmement réaliste.

Toutes les polémiques numériques ne constituent évidemment pas des infractions.

Mais le numérique ne crée pas davantage une zone de non-droit.

Les règles concernant diffamation, atteinte à la vie privée, données personnelles ou certaines pratiques électorales continuent de s'appliquer.

Ne pas transformer la justice en arme électorale

Une autre vigilance s'impose toutefois. Une campagne très judiciaire peut également encourager les plaintes tactiques : accuser son adversaire devient alors une manière de fabriquer un soupçon.

Une plainte n'est pas une condamnation.

Une accusation n'est pas une preuve.

Et une enquête ne signifie pas automatiquement culpabilité.

C'est précisément pourquoi la justice doit aller vite, mais aussi rester rigoureuse.

Les législatives du 23 septembre doivent permettre aux partis de s'affronter vigoureusement sur les programmes, les bilans et les projets.

La démocratie n'exige pas une campagne aseptisée. Elle exige simplement une frontière claire : la politique peut être un combat. Elle ne doit jamais devenir une zone de non-droit.**

LODJ

مدينة العيون احتضنت تجمعا انتخابيا ضخما لحزب الاستقلال بقيادة الأمين العام نزار بركة. وسط تقديرات من منظمي الحدث كتحدث عن حضور ناهز 65 ألف شخص.



LODJ

زكرياء كارتني في «الميزان» مع أمل

كيستقبل زكرياء كارتني، عضو «AL MIZANE – هاد المرة، الميزان» رابطة الاقتصاديين الاستقلاليين.



وطني
مستقبلي

مواكبة ميدانية - مناقشات - تحليل
كل ما يهمك ... في ميزان الحقيقة

ISTIQLAL 2026-2031

et si la lutte contre la corruption devenait enfin une question de confiance ?

Il y a des sujets qui reviennent dans tous les programmes électoraux. La lutte contre la corruption en fait partie. Elle est souvent promise, régulièrement dénoncée, mais encore trop rarement transformée en mécanismes suffisamment efficaces pour produire un véritable changement dans la vie quotidienne des citoyens.

Le deuxième pilier du programme électoral du Parti de l'Istiqlal choisit, lui, d'en faire un engagement central : « zéro tolérance avec la corruption, la rente et les conflits d'intérêts ».

Le choix des mots n'est pas anodin.

Car la corruption n'est pas uniquement une question morale ou juridique. Elle a un coût économique et social très concret. Lorsqu'un marché public échappe à la concurrence, lorsqu'une situation de rente empêche une petite entreprise d'accéder à un secteur, lorsqu'un conflit d'intérêts influence une décision publique ou lorsqu'un citoyen doit multiplier les démarches pour obtenir un service auquel il a droit, c'est la confiance dans l'État qui s'érode.

Et lorsque la confiance disparaît, c'est toute la démocratie qui finit par en payer le prix.

Le programme de l'Istiqlal part précisément de ce constat : la lutte contre la corruption doit devenir une politique publique transversale et non une simple succession d'opérations ponctuelles.

Parmi les propositions avancées figure d'abord le renforcement du principe de responsabilité et de reddition des comptes. L'idée est de lier davantage la responsabilité publique à des objectifs précis, à des résultats mesurables et à une évaluation régulière de la performance.

C'est une proposition qu'il faut encourager.

Parce qu'occuper une responsabilité publique ne devrait jamais signifier bénéficier d'une responsabilité sans évaluation. Un responsable doit disposer des moyens nécessaires pour agir, mais il doit également pouvoir expliquer les résultats obtenus.

Il serait cependant utile d'aller encore plus loin : les objectifs et les résultats de chaque grande politique publique devraient être accessibles au citoyen dans un langage simple, à travers des tableaux de bord publics et régulièrement actualisés.

La reddition des comptes ne doit pas rester une affaire entre institutions. Elle doit devenir une affaire de citoyens.

Autre chantier important : la prévention des conflits d'intérêts.

Le programme prévoit notamment d'élargir la déclaration d'intérêts à différentes catégories de responsables publics et de renforcer le contrôle de ces déclarations, avec une attention particulière aux situations d'enrichissement injustifié.

L'enjeu est essentiel.

Un responsable public peut être parfaitement compétent, mais la confiance exige également que ses décisions soient protégées de tout soupçon d'intérêt personnel.

Il faut donc des règles claires : déclarer, contrôler, prévenir, et sanctionner lorsque cela est nécessaire.

Mais il faudra surtout veiller à ce que les déclarations d'intérêts ne deviennent pas une formalité administrative supplémentaire. Leur efficacité dépendra de la capacité réelle des institutions de contrôle à vérifier les informations, à croiser les données et à agir lorsqu'une anomalie est détectée.

Le programme propose également de conditionner les aides publiques à des engagements précis en matière d'intérêt général, de prix accessibles et de maintien de l'emploi, avec publication des bénéficiaires et évaluation de l'impact des aides.

Là encore, l'idée mérite d'être saluée.

L'argent public appartient aux citoyens.

Il est donc parfaitement légitime que ceux qui bénéficient d'un soutien public rendent des comptes sur l'utilisation de ce soutien.

Pourquoi ne pas aller jusqu'à créer un véritable « contrat de transparence » pour les principaux dispositifs d'aide publique ? Montant reçu, objectifs fixés, emplois créés ou maintenus, résultats obtenus : toutes ces informations pourraient être publiées sous une forme accessible.



Le citoyen ne devrait pas avoir à chercher pendant des heures pour savoir où va l'argent public.

Le programme aborde également la question de la justice fiscale, avec une révision du cadre de l'impôt sur les sociétés et une progressivité accrue selon les niveaux de bénéfices, ainsi qu'une taxation pouvant atteindre 40 % pour certaines activités bénéficiant de situations monopolistiques ou d'une rente économique exceptionnelle, selon des critères définis par la loi.

Cette proposition pose une question fondamentale : comment garantir une concurrence équitable dans une économie où certains acteurs disposent d'avantages considérables ?

La réponse ne peut pas être simplement fiscale. Elle doit également passer par une concurrence réellement effective.

Le renforcement des pouvoirs du Conseil de la concurrence, la surveillance des marchés, le suivi des marges et la lutte contre les situations d'abus ou de spéculation sur les produits essentiels constituent ainsi un autre axe important de ce pilier.

Et c'est probablement ici que le lien avec la vie quotidienne du Marocain devient le plus évident.

Car pour le consommateur, la corruption et la rente ne sont pas des concepts abstraits.

Elles peuvent se traduire par un prix plus élevé, moins de choix, un service de moindre qualité ou l'impossibilité pour une nouvelle entreprise d'entrer sur un marché.

La lutte contre la corruption doit donc aussi être une politique de pouvoir d'achat.

Autre proposition particulièrement intéressante : réduire le pouvoir discrétionnaire de l'administration et simplifier les procédures.

Le programme prévoit notamment de renforcer le principe selon lequel le silence de l'administration peut valoir acceptation, dans les procédures concernées, de réduire les formalités administratives et de permettre au citoyen ou à l'entreprise de suivre numériquement l'avancement de son dossier.

Voilà une réforme qui pourrait avoir un impact considérable.

Car chaque procédure inutile est une perte de temps. Et chaque zone d'ombre administrative peut devenir une opportunité de pression, de favoritisme ou d'intermédiation. Simplifier l'administration, c'est donc aussi prévenir la corruption.

La digitalisation peut jouer un rôle majeur dans cette transformation.

Le programme propose des plateformes numériques favorisant l'accès équitable des entreprises au financement, aux marchés publics et à l'information économique, ainsi que la publication de données publiques dans des formats ouverts.

C'est une excellente direction.

Mais il faudra se méfier d'une illusion : numériser une mauvaise procédure ne suffit pas à créer une bonne administration.

La transformation numérique doit être accompagnée d'une véritable refonte des procédures, de la formation des fonctionnaires et d'une évaluation permanente des services.

Le programme va même plus loin en proposant une utilisation de l'intelligence artificielle pour améliorer la gouvernance publique : aide à la décision, simplification des services, détection des dysfonctionnements, identification précoce des risques et meilleure allocation des ressources.

L'idée est prometteuse.

Mais elle devra être encadrée par des garanties solides en matière de protection des données personnelles, de transparence des algorithmes et de responsabilité humaine.

L'intelligence artificielle doit aider l'administration à mieux décider, jamais devenir une boîte noire devant laquelle le citoyen serait impuissant.

Enfin, le programme accorde une place importante aux institutions de contrôle, à la justice financière et à la protection des lanceurs d'alerte.

C'est probablement l'un des éléments les plus déterminants.

Car on ne peut demander aux citoyens, aux fonctionnaires ou aux salariés de dénoncer des faits de corruption si celui qui parle risque de perdre son emploi, sa carrière ou sa sécurité.

La protection des lanceurs d'alerte doit donc être réelle, rapide et crédible.

Il serait même pertinent de mettre en place un mécanisme indépendant permettant de signaler les faits de corruption de manière confidentielle, avec un suivi du dossier et des garanties contre toute forme de représailles.

Et surtout, les institutions de contrôle doivent pouvoir démontrer que leurs recommandations produisent des effets.

Le programme propose justement la publication des taux de mise en œuvre des recommandations des organes de contrôle ainsi qu'un rapport annuel sur les indicateurs de transparence et d'intégrité.

C'est essentiel.



Parce qu'un rapport qui identifie un dysfonctionnement mais dont les recommandations restent sans suite finit par perdre toute sa force.

Le véritable indicateur de la lutte contre la corruption ne sera donc pas le nombre de textes adoptés, mais le nombre de pratiques effectivement changées.

C'est là que se trouve le principal défi de ce deuxième pilier.

Le Parti de l'Istiqlal affiche une ambition forte : passer d'une logique de tolérance à une logique de prévention, de contrôle et de sanction. Il faut encourager cette ambition.

Mais les Marocain.es sont désormais en droit de demander davantage que des engagements.

Ils veulent savoir : qui contrôlera ? Avec quels moyens ? Dans quels délais ? Quelles sanctions ? Quels résultats ? Et comment le/la citoyen.ne pourra-t-il/elle les vérifier ?

C'est à ces questions que devra répondre la mise en œuvre.

Car la lutte contre la corruption ne peut pas être une campagne permanente contre des individus. Elle doit être une transformation des systèmes qui rendent les abus possibles.

Il faut donc agir simultanément sur plusieurs fronts : simplifier les procédures, renforcer la transparence des marchés publics, protéger les lanceurs d'alerte, publier les bénéficiaires des aides publiques, renforcer l'indépendance des organes de contrôle, développer les données ouvertes, contrôler les conflits d'intérêts et donner davantage de moyens au Conseil de la concurrence.

Et surtout, il faut mesurer les progrès.

Pourquoi ne pas publier chaque année un véritable « baromètre national de l'intégrité publique », permettant de suivre les procédures simplifiées, les recommandations exécutées, les conflits d'intérêts traités, les marchés publics transparents, les signalements protégés et les résultats des contrôles ?

La transparence ne doit plus être une promesse.

Elle doit devenir une habitude de gouvernance. Car au fond, lutter contre la corruption, ce n'est pas seulement protéger l'argent public.

C'est protéger l'égalité des chances, l'investissement, l'entrepreneuriat, le pouvoir d'achat, la justice et, surtout, la confiance.

Et cette confiance est peut-être le bien public le plus précieux qu'un parti politique puisse contribuer à reconstruire.

« Zéro tolérance » ne doit donc pas rester un slogan électoral.

Il doit devenir une méthode, des institutions, des procédures, des sanctions et des résultats.

C'est à cette condition que la promesse d'un Maroc plus intègre pourra devenir une réalité vécue par les citoyens.



Salma Labtar

LODJ

السبب آش ؟ مع موسى : لالغوريتم ديال ميظا عارف
ولذلك حسن منك ، جملة صادمة ياك ؟ راها واقع حاليا



LODJ

مصطفى تاج في «الميزان» مع أمل
، كيستقبل مصطفى تاج «AL MIZANE» – هاد المرة، «الميزان»
عضو اللجنة المركزية لحزب الاستقلال



مواكبة ميدانية - مناقشات - تحليل
كل ما يهمك ... في ميزان الحقيقة

ÉLECTIONS 2026 :

nos données personnelles sont-elles en train de devenir des fichiers électoraux ?

Des coordonnées communiquées par des parents lors de l'inscription de leurs enfants dans des établissements scolaires privés auraient-elles été utilisées pour faire de la communication politique ?

Le ministère de l'Intérieur vérifie actuellement des signalements provenant de plusieurs régions. Rien ne permet encore de conclure à une infraction établie. Mais l'affaire pose une question beaucoup plus large : à l'heure des campagnes numériques, qui peut utiliser notre numéro de téléphone pour tenter d'influencer notre vote ?

Votre école connaît votre numéro. Votre banque aussi.

Votre salle de sport, votre association, votre opérateur téléphonique ou le commerce auprès duquel vous avez créé un compte peuvent également le connaître.

Mais leur avoir communiqué ce numéro signifie-t-il qu'ils peuvent l'utiliser pour vous envoyer un message électoral ?

La réponse ne peut évidemment pas être automatique.

Le sujet est devenu très concret à quelques semaines des législatives du 23 septembre.

Selon des informations publiées le 2 septembre, des rapports émanant de services territoriaux dans les régions de Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Fès-Meknès ont conduit les services centraux du ministère de l'Intérieur à procéder à des vérifications. Les soupçons portent sur une possible exploitation de données communiquées par des parents lors des inscriptions scolaires 2026-2027 afin de diffuser des messages comportant des références politiques.

À ce stade, il faut être précis : des vérifications sont en cours. Cela ne signifie ni que les faits sont définitivement établis ni qu'une responsabilité pénale a été démontrée.

Un numéro de téléphone a une finalité

Mais le cas illustre parfaitement un principe essentiel de la protection des données.

Lorsqu'un parent donne son numéro à une école, il le fait notamment pour être contacté au sujet de la scolarité de son enfant. Il ne consent pas automatiquement à devenir la cible d'une campagne politique.

La CNDP venait justement de rappeler aux formations politiques leurs obligations concernant le traitement des données personnelles pendant la période électorale.

Et la question est encore plus sensible lorsqu'une donnée permet de révéler ou d'inférer une opinion politique.

Le nouveau pétrole électoral ?

Pendant longtemps, une campagne se construisait avec des affiches, des meetings, des tracts et des militants.

Elle se construit désormais aussi avec des bases de données.

- Qui habite où ?
- Qui a quel âge ?
- Qui possède un téléphone ?
- Qui a ouvert tel message ?
- Qui appartient à telle catégorie professionnelle ?

Plus ces informations peuvent être croisées, plus le ciblage devient puissant. Le risque n'est donc pas uniquement qu'un candidat récupère quelques numéros. Le véritable enjeu est la constitution progressive de profils électoraux numériques.

Une campagne moderne exige de nouvelles règles

Les partis ont parfaitement le droit de communiquer avec les citoyens dans le respect du cadre légal.

Le numérique est même devenu indispensable à une campagne moderne.

Mais une démocratie ne peut accepter que n'importe quelle base constituée pour une activité commerciale, scolaire, associative ou professionnelle soit silencieusement transformée en fichier électoral. La question dépasse donc largement les établissements actuellement évoqués. Elle concerne toutes les organisations qui possèdent nos coordonnées.

En 2026, protéger la sincérité d'une élection ne consiste plus seulement à protéger les urnes. Il faut aussi protéger les données qui permettent d'arriver jusqu'aux électeurs.

Car notre numéro de téléphone n'est pas un bulletin de vote.



LODJ

نوال قاسمي في «الميزان» مع أمل

هاد المرة، «الميزان - AL MIZANE» كيستقبل نوال قاسمي، كاتبة منظمة المرأة الاستقلالية فرع حسان بالرباط، ومستشارة بمجلس مقاطعة حسان.



LODJ

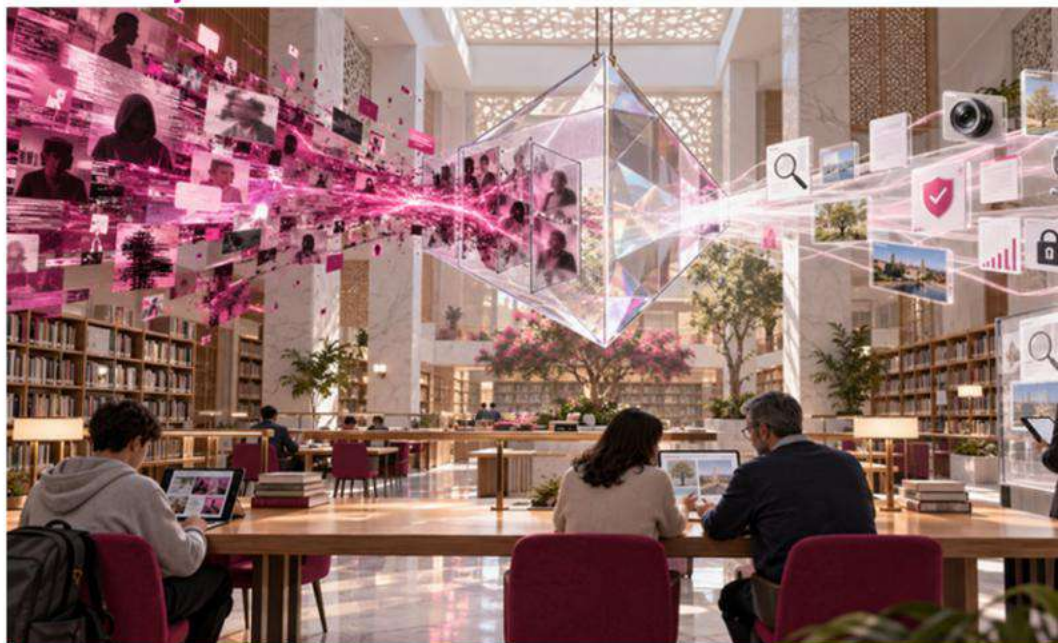
يوسف أوخلو في «الميزان» مع مامون
كيستقبل يوسف أوخلو «AL MIZANE - هاد المرة، «الميزان»
منسق الأكاديمية الاستقلالية للشباب وعضو المكتب التنفيذي
للشبيبة الاستقلالية



ÉLECTIONS DE SEPTEMBRE 2026

face à la désinformation, tout le monde est concerné

À l'approche des élections de septembre 2026, les partis politiques présenteront leurs programmes, leurs priorités et leurs promesses. Emploi, santé, éducation, pouvoir d'achat, protection sociale ou développement territorial occuperont naturellement une place importante dans le débat. Mais un autre enjeu, désormais incontournable, devra figurer clairement dans tous les programmes : la formation des citoyens et la lutte contre la manipulation et la désinformation en ligne.



Les réseaux sociaux sont devenus des espaces majeurs d'information et de discussion politique. Ils permettent aux citoyens de s'exprimer, de suivre l'actualité et d'interpeller directement les responsables publics. Cependant, ils facilitent également la diffusion rapide de fausses informations, de rumeurs, d'images détournées, de vidéos truquées et de discours destinés à provoquer la peur, la colère ou la division.

À l'heure de l'intelligence artificielle, il devient de plus en plus difficile de distinguer un contenu authentique d'un contenu fabriqué. Une fausse déclaration attribuée à un candidat, une vidéo manipulée ou un chiffre sorti de son contexte peuvent circuler auprès de milliers de personnes en quelques minutes. Lorsqu'ils influencent le jugement des électeurs, ces contenus ne représentent plus seulement un problème numérique : ils deviennent une menace pour la qualité du débat public et pour la confiance dans les institutions.

Tout le monde est concerné.

Les citoyens sont concernés, car ils doivent pouvoir exercer leur choix sur la base d'informations fiables. Les jeunes le sont particulièrement, puisqu'ils utilisent quotidiennement les plateformes numériques et constituent souvent la première cible des contenus viraux. Les parents et les enseignants sont concernés, car l'esprit critique se construit dès l'école et se renforce au sein de la famille. Les journalistes ont la responsabilité de vérifier les faits et de corriger les fausses informations sans contribuer à leur amplification. Les partis politiques doivent, quant à eux, renoncer aux méthodes de manipulation, y compris lorsqu'elles semblent pouvoir servir leurs intérêts électoraux.

Les plateformes numériques sont également concernées. Elles ne peuvent pas se présenter comme de simples espaces techniques alors que leurs algorithmes déterminent largement les contenus qui deviennent visibles. Elles doivent renforcer la transparence, identifier les contenus artificiellement fabriqués et réagir rapidement face aux campagnes coordonnées de manipulation.

La lutte contre la désinformation ne doit toutefois pas devenir un prétexte pour limiter la liberté d'expression ou faire taire les opinions critiques. Il faut distinguer clairement une opinion, même dérangeante, d'une information volontairement falsifiée. La réponse doit donc reposer sur des règles transparentes, des institutions crédibles, des mécanismes de recours et le respect des libertés fondamentales.

Dans cette perspective, tous les programmes électoraux de septembre 2026 devraient comporter des engagements précis : développer l'éducation aux médias et au numérique dans les écoles, former les enseignants, sensibiliser les familles, soutenir le journalisme de vérification, accompagner les personnes les moins familiarisées avec les outils numériques et renforcer la transparence de la communication politique en ligne.

Les partis devraient également s'engager à signaler clairement les contenus produits ou modifiés par l'intelligence artificielle, à rendre public le financement des campagnes numériques et à ne pas utiliser de faux comptes, de faux témoignages ou de documents manipulés contre leurs adversaires. Sur ce sujet, la responsabilité doit commencer par l'exemplarité.

Former les citoyens ne signifie pas leur dire ce qu'ils doivent penser. Cela signifie leur donner les moyens de poser les bonnes questions : qui publie cette information ? Quelle en est la source ? Peut-elle être confirmée ? L'image correspond-elle réellement à l'événement présenté ? Le message cherche-t-il à informer ou seulement à provoquer une réaction immédiate ?

La démocratie ne repose pas uniquement sur l'organisation des élections. Elle dépend aussi de la qualité des informations qui permettent aux électeurs de faire leur choix. Un citoyen bien informé est plus difficile à tromper, à diviser ou à manipuler.

En septembre 2026, les électeurs ne devront donc pas seulement demander aux partis ce qu'ils comptent faire pour l'économie, l'éducation ou la santé. Ils devront aussi leur poser une question essentielle : que proposez-vous pour protéger le débat démocratique contre la manipulation et la désinformation en ligne ?

Car lorsqu'une fausse information affaiblit la confiance collective, aucune institution, aucun parti et aucun citoyen ne peut se considérer comme extérieur au problème. Dans ce combat, tout le monde est concerné — et chacun doit prendre sa part de responsabilité.



L'ISTIQLAL

veut mettre les marges commerciales sous surveillance

Lorsque le prix d'un produit augmente fortement, le débat public finit presque toujours par tourner autour de la même question : qui gagne quoi entre le producteur et le consommateur ? C'est une question simple. Obtenir une réponse précise l'est beaucoup moins.

Qui gagne réellement sur votre panier ?

Dans son programme électoral 2026-2031, le Parti de l'Istiqlal propose de créer une « mécanique nationale de transparence » permettant de suivre les marges bénéficiaires sur les produits de consommation quotidienne. L'objectif est de mieux observer l'évolution des prix et des marges dans un contexte où le pouvoir d'achat reste sous pression. L'idée mérite une attention particulière parce qu'elle déplace légèrement le débat sur la vie chère.

Habituellement, lorsque les prix augmentent, l'État dispose de quelques grandes réponses : subventionner, réduire certaines taxes, soutenir les revenus ou intervenir ponctuellement sur certains marchés. Ici, la logique est différente : commencer par rendre visible ce qui ne l'est pas suffisamment.

Prenons un produit alimentaire courant. Entre le prix payé au producteur et celui affiché quelques jours plus tard dans un commerce, interviennent potentiellement collecte, conditionnement, transport, stockage, marché de gros, intermédiaires et distribution. Chacun supporte des coûts et prélève une marge. Rien d'anormal en soi : une économie ne fonctionne pas sans rémunérer ceux qui produisent, transportent et commercialisent.

Le problème commence lorsque personne ne peut expliquer clairement pourquoi un produit acheté quelques dirhams à son origine arrive beaucoup plus cher chez le consommateur. C'est là qu'un dispositif national de suivi des marges pourrait devenir intéressant. Non pas pour décréter arbitrairement ce qu'est une « bonne » marge, mais pour identifier les anomalies, comprendre les chaînes de formation des prix et distinguer une hausse économiquement justifiée d'une situation où certains intermédiaires profiteraient d'une tension sur le marché.

La proposition rejoint d'ailleurs un autre volet du programme : le renforcement de la concurrence et la lutte contre les situations de rente ou de monopole. L'ensemble commence alors à former une doctrine économique assez cohérente : protéger le pouvoir d'achat ne signifie pas seulement augmenter les revenus ; cela signifie également regarder ce qui se passe entre le revenu du citoyen et le prix qu'il rencontre dans les rayons.

Le débat est lancé. Et il pourrait conduire à une question beaucoup plus dérangement que celle de l'inflation : quand les prix augmentent au Maroc, savons-nous réellement où va chaque dirham supplémentaire payé par le consommateur ?



90 JOURS DE CARBURANTS, quatre mois de céréales, six mois de médicaments

À première vue, cela ressemble à une mesure technique, presque administrative. Pourtant, derrière les chiffres avancés par le programme électoral de l'Istiqlal se cache peut-être l'une de ses propositions les plus structurantes : imposer par une loi-cadre des niveaux minimaux de stocks stratégiques pour les produits vitaux.

La proposition qui change la manière de parler de souveraineté

Le programme évoque ainsi 90 jours de réserves pour les carburants, quatre mois pour les céréales essentielles et six mois pour les médicaments et vaccins vitaux, avec, en complément, des mécanismes d'alerte précoce face aux ruptures possibles des chaînes d'approvisionnement.

Ce qui surprend favorablement ici, c'est moins la logique de stockage elle-même que le changement de doctrine qu'elle implique.

Pendant longtemps, la sécurité économique reposait sur une idée simple : les marchés mondiaux fonctionnent, les marchandises circulent, les prix fluctuent mais les approvisionnements restent globalement disponibles. Or cette certitude s'est progressivement fissurée. Crises sanitaires, guerre en Ukraine, tensions commerciales, dérèglement climatique, perturbations maritimes : la mondialisation continue, mais elle est devenue beaucoup moins prévisible.

Dans ce nouveau contexte, la souveraineté ne consiste plus uniquement à produire davantage. Elle consiste aussi à pouvoir tenir plusieurs semaines ou plusieurs mois lorsque le monde se dérègle.

C'est précisément ce que suggère cette proposition.

Elle invite aussi à regarder autrement les infrastructures stratégiques du pays. Le Maroc dispose de ports performants, d'une industrie énergétique en développement, d'une agriculture importante et d'une industrie pharmaceutique en croissance. Mais la vraie question devient désormais : que se passe-t-il si les flux s'arrêtent brutalement ?



Mamoun Acharki

Combien de temps l'économie nationale pourrait-elle fonctionner normalement ? Combien de semaines avant que certaines pénuries n'apparaissent ? Et surtout, qui serait chargé de constituer, renouveler et contrôler ces réserves ? C'est là que commence le débat réel.

Car maintenir des stocks coûte cher. Les produits doivent tourner pour éviter les pertes. Les capacités de stockage doivent être suffisantes. Il faut aussi déterminer ce qui relève de l'État, des entreprises privées ou d'un système mixte. Et il faut éviter qu'une politique de sécurité ne se transforme en rente ou en surcoût permanent payé par le consommateur. Mais le mérite de la proposition est justement d'ouvrir cette discussion.

Le programme de l'Istiqlal ne parle donc pas seulement ici d'économie. Il parle de résilience nationale. Et, à l'heure où plusieurs pays réapprennent que la dépendance peut devenir une vulnérabilité en quelques jours, le sujet mérite probablement plus d'attention.

La question que le Maroc devra peut-être désormais se poser est finalement très simple : combien de temps voulons-nous être capables de tenir seuls si, demain, le monde cesse momentanément de fonctionner normalement ?

ÉLECTIONS 2026 :

quand RNI et PAM enterrent silencieusement la théorie du ruissellement, la politique de l'offre... et deviennent presque socialistes

Il y a des changements idéologiques qui s'annoncent à grand renfort de congrès, de motions doctrinales et de discours solennels. Et puis il y a ceux qui arrivent presque en catimini, glissés entre deux promesses électorales, une allocation familiale et une revalorisation des retraites.

À lire attentivement les programmes électoraux 2026 du RNI et du PAM, on pourrait presque se demander ce qu'est devenue l'âme libérale de la majorité sortante.

Pas un communiqué pour annoncer sa disparition. Pas de cérémonie d'enterrement. Mais le corps doctrinal est bien là.

Pendant des années, la mécanique économique paraissait relativement simple : créer un environnement favorable aux entreprises, attirer l'investissement, développer les infrastructures, soutenir les grands projets, stimuler la production et attendre que les bénéfices de la croissance se diffusent progressivement dans la société.

L'investissement devait créer l'entreprise. L'entreprise devait créer l'emploi. L'emploi devait créer du revenu. Et le revenu devait améliorer le niveau de vie.

Le fameux ruissellement.

Le mot n'a certes jamais constitué une doctrine officielle marocaine. Mais l'idée, elle, était bien présente : commencer par renforcer la machine productive et espérer que la prospérité finisse par descendre jusqu'au ménage.

En 2026, le raisonnement semble s'inverser. Désormais, on commence par le ménage.

Le citoyen devient le moteur économique

Lisez les programmes : pouvoir d'achat, aides sociales, retraites, crédit d'impôt, soutien au logement, électricité, couverture sociale, allocations, indemnisation du chômage, accès aux soins.

Le citoyen n'est plus seulement celui qui doit profiter de la croissance. Il devient lui-même un instrument de relance.

La nouvelle mécanique ressemble davantage à ceci : revenu supplémentaire, consommation supplémentaire, demande supplémentaire, production supplémentaire, croissance supplémentaire.

Bienvenue dans la politique de la demande.

C'est particulièrement spectaculaire dans le programme du PAM.

Sur les 350 milliards de dirhams de dépenses supplémentaires annoncées pour la période 2027-2031, environ 300 milliards sont orientés vers des politiques sociales : pouvoir d'achat, services publics, jeunesse, protection sociale.

Autrement dit, près de neuf dirhams sur dix de l'effort additionnel annoncé ne vont pas directement à la compétitivité des entreprises. Ils vont aux Marocains.

Le PAM propose notamment d'augmenter le soutien social direct, de relever certaines pensions minimales, d'alléger la fiscalité sur les revenus, d'intervenir sur certaines consommations électriques ou encore de renforcer les dispositifs d'aide au logement.

À force de lire le catalogue, on finit presque par chercher le chapitre « nationalisation des moyens de production ». Il n'est heureusement pas là.

Mais le changement de philosophie est spectaculaire.

Quand le RNI découvre presque Keynes. Le cas du RNI est encore plus savoureux.



Parce que le RNI reste, historiquement et sociologiquement, le parti marocain qui incarne le plus naturellement le monde de l'entreprise, des investisseurs, des entrepreneurs et de la gestion économique.

Or les grandes priorités mises en avant dans son programme 2026 sont désormais le pouvoir d'achat, les services publics et l'emploi.

Indexation de certaines aides sociales sur l'inflation.

Nouvelle hausse du SMIG.

Revalorisation des retraites.

Crédit d'impôt pour les frais de scolarité des enfants.

Protection des petites consommations d'électricité.

Allocation de retour à l'emploi.

Accompagnement des travailleurs saisonniers.

Prêts productifs sans intérêt.

Soyons sérieux : si un observateur avait présenté il y a vingt ans ce catalogue sans en préciser l'auteur, combien auraient spontanément répondu : « programme d'un parti libéral » ? Probablement pas beaucoup.

Le RNI ne devient évidemment pas socialiste au sens classique. Il ne réclame ni collectivisation, ni nationalisations massives, ni disparition de l'entreprise privée. Mais il devient beaucoup plus interventionniste. Et surtout beaucoup plus redistributif.

Le ruissellement n'a pas ruisselé assez vite. Pourquoi ce changement ? Parce qu'entre-temps une réalité politique s'est imposée.

Les Marocains ont vu les autoroutes.

Ils ont vu Tanger Med.

Ils ont vu les grands projets industriels.

Ils ont vu les investissements étrangers.

Ils ont entendu parler des records d'exportation automobile, aéronautique ou phosphatière.

Ils ont vu arriver les gigafactories, les projets d'hydrogène vert, les investissements dans les infrastructures et les annonces de dizaines de milliards de dirhams.

Mais l'électeur ne vote pas avec le PIB. Il vote avec son portefeuille.

La vraie question n'est plus seulement : combien le Maroc a-t-il attiré d'investissements ?

Elle devient : combien me reste-t-il le 25 du mois ?

C'est probablement le changement politique majeur de cette campagne. Un pays peut afficher une croissance honorable et conserver un sentiment de déclassement social.

Il peut construire des infrastructures extraordinaires tout en laissant une partie de sa population subir l'inflation alimentaire, le coût du logement ou la faiblesse des revenus.

Il peut créer de la richesse sans réussir à la transformer suffisamment vite en sentiment de prospérité partagée. C'est exactement là que le modèle du ruissellement rencontre sa limite politique.

Les entreprises ont-elles disparu ? Presque. Du moins du premier plan.

Dans les programmes, l'opérateur économique semble parfois être devenu un figurant.

Là où il occupait autrefois l'affiche, on trouve désormais la famille, le retraité, le chômeur, le salarié, la mère de famille, le jeune diplômé et la classe moyenne.

Mais ne nous y trompons pas. L'entreprise n'a pas disparu. Elle est simplement passée derrière le rideau.

Et c'est là que le paradoxe devient intéressant. Car toutes ces promesses sociales doivent être financées.

Et pour les financer, il faut de la croissance. Pour avoir de la croissance, il faut investir. Et pour investir massivement, il faut des entreprises.

Le PAM compte d'ailleurs sur plusieurs centaines de milliards de recettes supplémentaires générées par une croissance économique élevée.

Le RNI continue de défendre un niveau d'investissement très important dans l'économie.

Le secteur privé reste donc indispensable. Autrement dit : on parle moins de l'entreprise mais on a toujours besoin d'elle pour payer la facture.

Le marché quitte le discours électoral par la grande porte et revient discrètement par la porte du budget.



Le nouvel État distributeur

Le véritable changement est peut-être là.

Pendant longtemps, l'État marocain construisait principalement des infrastructures, organisait les grands équilibres, attirait les investisseurs et soutenait la production.

Le nouvel État promis en 2026 doit tout faire.

Construire.

Investir.

Réguler.

Assurer.

Redistribuer.

Subventionner.

Compenser.

Garantir.

Protéger.

Soutenir.

Et parfois même payer directement une partie de la facture du citoyen.

Nous entrons progressivement dans une nouvelle conception de l'action publique.

L'État ne doit plus simplement créer les conditions de la prospérité.

Il doit s'assurer que chacun en reçoit effectivement une part.

Politiquement, c'est compréhensible.

Économiquement, c'est beaucoup plus compliqué.

Car une fois créée, une aide devient rarement provisoire.

Une subvention supprimée produit immédiatement un mécontentement. Un

transfert social devient rapidement un droit acquis.

Chaque dispositif additionnel augmente donc les dépenses structurelles de l'État.

Et derrière chaque promesse électorale se cache finalement la même question : qui paiera ?

Attention au piège de la consommation subventionnée

Le soutien à la demande peut être efficace lorsqu'une économie ralentit.

Mettre du revenu dans les mains des ménages augmente la consommation.

Cette consommation stimule les entreprises. Les entreprises produisent davantage et peuvent embaucher. C'est le raisonnement keynésien classique.

Mais il existe une condition essentielle. Encore faut-il que la consommation supplémentaire profite suffisamment à la production nationale.

Sinon, on risque simplement d'augmenter les importations.

Distribuer 100 dirhams supplémentaires à un ménage n'a pas le même effet économique s'ils servent à acheter un produit fabriqué à Casablanca ou un produit importé d'Asie.

C'est pourquoi une politique durable de la demande doit absolument être accompagnée d'une politique de l'offre. Sinon, l'État finance la consommation tandis que la création de valeur se produit ailleurs.

Voilà pourquoi il serait excessif d'annoncer la mort définitive de la politique de l'offre.

Elle reste indispensable. Mais elle n'est plus seule.

Le Maroc invente peut-être son économie hybride

C'est finalement cela que racontent les programmes 2026. Ni libéralisme classique. Ni socialisme. Ni keynésianisme pur. Ni État minimal.

Le Maroc semble avancer vers une économie hybride :

un secteur privé qui doit investir,

un État qui doit orienter,

une industrie nationale qui doit produire,

et une puissance publique qui doit redistribuer suffisamment pour soutenir la cohésion sociale et la consommation.

Cela ressemble davantage à une économie sociale de marché qu'au libéralisme traditionnel.

Reste toutefois un problème : l'arithmétique. Car on ne peut pas éternellement augmenter les investissements publics, multiplier les aides, améliorer les services publics, réduire certains impôts et préserver simultanément les équilibres budgétaires sans créer beaucoup plus de richesse.

Et cette richesse ne sera pas produite par les allocations. Elle sera produite par les entreprises, les salariés, les entrepreneurs, les investissements et la productivité.

Voilà peut-être le grand paradoxe idéologique de cette campagne.

RNI et PAM semblent avoir compris que le ruissellement ne suffisait plus. Ils veulent maintenant arroser directement.

Très bien. Mais pour continuer à remplir l'arrosoir, il faudra toujours quelqu'un pour produire l'eau. Et ce quelqu'un s'appelle encore... l'économie productive.



LODJ

⚡️🗣️ السبب آش؟ مع موسى: كيفاش الأستاذ يقدر
يدوز الامتحان لراسو؟
فشكل يالك؟ 🤔 ولكن هاد المثال كيلخص واحد
المشكل أكبر بزاف: تضارب المصالح.



LODJ

موضوع اليوم: غلاء القفة... نفس الميزانية، ولكن الشاري ولى
أقل
كل نهار كنمشيو للسوق بنفس الميزانية تقريباً... ولكن كترجعو
بقفة أخف 🥬🥕



ISTIQLAL 2026-2031 :

et si la véritable bataille électorale se jouait dans le panier du ménage ?

Il existe des sujets qui ne nécessitent aucun sondage pour mesurer leur importance. Il suffit d'aller au marché, de faire ses courses, de payer son loyer ou de remplir le réservoir de sa voiture.

Le pouvoir d'achat est devenu l'une des préoccupations les plus concrètes des familles marocaines. Même lorsque l'inflation ralentit, les prix qui ont augmenté ne reviennent pas automatiquement à leur niveau d'avant. Le ressenti des ménages reste donc marqué par cette accumulation.

C'est dans ce contexte que le Parti de l'Istiqlal place, dans son troisième pilier, l'amélioration du pouvoir d'achat des familles et le renforcement de la classe moyenne au cœur de ses priorités.

Le parti avance 16 mesures, réparties autour de trois grandes orientations : protéger et améliorer le pouvoir d'achat, accompagner les familles vers la sortie de la pauvreté et faciliter l'accès à un logement décent.

Sur le principe, le choix est pertinent. Mais la véritable question sera celle de l'efficacité.

Car améliorer le pouvoir d'achat ne signifie pas uniquement augmenter les revenus. Il faut également agir sur les prix, le logement, l'emploi, les services essentiels et les dépenses qui pèsent quotidiennement sur les ménages.

C'est justement l'un des intérêts de ce troisième pilier : il tente de traiter le pouvoir d'achat dans sa globalité.

Agir sur les prix plutôt que simplement constater leur hausse

La première proposition consiste notamment à créer des sociétés régionales chargées de l'achat, du stockage et de la distribution des produits agricoles et alimentaires, en travaillant directement avec les producteurs et les coopératives, tout en modernisant les marchés de gros et les marchés aux poissons.

L'objectif est clair : réduire les intermédiaires et rapprocher le producteur du consommateur. Cette piste mérite d'être encouragée, à condition de garantir que la réduction des coûts profite réellement au citoyen.



Car le problème n'est pas seulement la production. Il se situe également dans la chaîne qui sépare le producteur du consommateur : transport, stockage, distribution, intermédiaires, pertes, spéculation...

Pourquoi ne pas accompagner cette mesure par une traçabilité numérique des prix, permettant de suivre l'évolution d'un produit depuis sa production jusqu'à sa commercialisation ? Le consommateur pourrait ainsi mieux comprendre pourquoi un produit acheté quelques dirhams au départ se retrouve beaucoup plus cher sur le marché.

Le programme propose également un mécanisme national transparent de suivi des marges bénéficiaires sur les produits et services liés à la vie quotidienne des familles : alimentation, soins, transport, fournitures scolaires...

L'idée est particulièrement intéressante. Mais une question devra être posée : qui contrôlera ces marges et sur quels critères ? La transparence des prix ne doit pas devenir une nouvelle bureaucratie. Elle doit permettre d'identifier rapidement les anomalies, les pratiques anticoncurrentielles et les situations de spéculation.

Il serait donc pertinent de créer un observatoire national du coût de la vie, avec des données publiques, régulièrement actualisées et accessibles au citoyen.

Augmenter les revenus, mais surtout augmenter le revenu réellement disponible

Le programme prévoit ensuite une augmentation progressive du salaire minimum et des pensions, ainsi qu'une amélioration du revenu net des ménages dans les secteurs public et privé. C'est une orientation que l'on peut difficilement contester : lorsque les dépenses augmentent, les revenus doivent pouvoir suivre.

Mais il faut aller plus loin dans la réflexion. Ce qui compte pour une famille, ce n'est pas uniquement son salaire brut. C'est ce qui lui reste réellement à la fin du mois. Une hausse de salaire peut être rapidement absorbée par l'augmentation du loyer, du transport, des soins ou de l'alimentation. C'est pourquoi une politique de pouvoir d'achat devrait toujours être pensée autour du revenu disponible réel.

Autrement dit : combien reste-t-il à une famille après avoir payé les dépenses essentielles ? Cette approche permettrait d'évaluer beaucoup plus justement l'efficacité des politiques publiques.

Le programme prévoit également un soutien à l'entrepreneuriat féminin et au travail à distance, accompagné de plateformes régionales de commercialisation. Cette proposition mérite une attention particulière. Parce que permettre aux femmes de générer leurs propres revenus, notamment dans les territoires où l'accès à l'emploi est plus difficile, constitue à la fois une mesure économique et sociale.

Mais là encore, il faudra éviter de réduire l'entrepreneuriat féminin à de petites activités précaires. Une femme entrepreneure doit pouvoir accéder au financement, à la formation, aux marchés et aux réseaux commerciaux. L'objectif ne devrait donc pas seulement être de créer davantage de petites activités, mais de permettre à ces activités de devenir de véritables sources de revenus durables.

Sortir de la pauvreté : passer de l'aide à l'autonomie

La deuxième partie du pilier s'intéresse aux familles en situation de pauvreté ou de vulnérabilité.

Le programme propose notamment un « contrat social de sortie de la pauvreté », permettant de regrouper plusieurs mécanismes de soutien — aide sociale directe, soutien au logement, soutien à la scolarisation — autour d'une carte familiale unique et d'un ensemble d'aides garanties.

En contrepartie, les familles bénéficiaires seraient notamment encouragées à assurer la scolarisation régulière des enfants, tandis que les personnes capables de travailler seraient accompagnées vers la formation ou la recherche active d'emploi. L'approche est intéressante parce qu'elle tente de passer d'une logique d'assistance à une logique d'accompagnement vers l'autonomie. Mais il faudra rester vigilant sur une question fondamentale : la conditionnalité ne doit jamais transformer la pauvreté en faute individuelle.

Une famille pauvre ne doit pas être considérée comme responsable de toutes les difficultés auxquelles elle est confrontée.

Le soutien doit donc être accompagné d'un véritable service social de proximité, capable de comprendre les situations familiales et de proposer des parcours adaptés. Le programme prévoit justement un accompagnement social de terrain et un suivi sanitaire périodique. C'est une bonne direction car la pauvreté n'est presque jamais une seule question de revenu. Elle peut être liée au logement, à la santé, au décrochage scolaire, au chômage, au handicap ou à l'isolement. Il faut donc accompagner la famille dans son ensemble.

La classe moyenne : une catégorie à protéger

Autre engagement : mettre en place, à l'horizon 2031, un plan national de renforcement de la classe moyenne, comprenant des mesures fiscales et sociales ciblées ainsi qu'un mécanisme annuel de suivi. L'annonce est importante car la classe moyenne est souvent présentée comme le moteur de la stabilité économique et sociale, alors qu'elle peut elle-même être fragilisée par le coût du logement, l'éducation, les soins et l'endettement.

Mais il faudra surtout définir précisément ce que l'on entend par « classe moyenne ». Quel niveau de revenu ? Quelle composition familiale ? Quelle région ? Quel coût de la vie ?

Une famille avec le même revenu ne vit pas nécessairement la même réalité à Casablanca, à Oujda, à Marrakech ou dans une commune rurale. La politique du pouvoir d'achat doit donc tenir compte des inégalités territoriales.

Le soutien à l'emploi indépendant, aux coopératives et à l'économie sociale et solidaire, notamment en faveur des jeunes et des femmes du monde rural, constitue à cet égard un autre axe intéressant. Il faudra cependant garantir un accès réel au financement, à la formation et à l'accompagnement technique parce qu'une coopérative ne devient pas économiquement viable simplement parce qu'elle reçoit une subvention, elle a besoin d'un marché.



D'où l'intérêt de la proposition visant à créer des marques régionales et territoriales permettant de valoriser les produits de chaque région et de chaque province au niveau national et international. Voilà une piste qui pourrait créer un véritable cercle vertueux : production locale, identité territoriale, commercialisation, emploi et revenus.

Le logement : le grand test de crédibilité

Impossible de parler de pouvoir d'achat sans parler du logement.

Pour beaucoup de familles, le logement représente la dépense la plus lourde et constitue parfois un obstacle majeur à l'autonomie des jeunes.

Le programme propose donc un mécanisme national destiné à faciliter le financement du premier logement pour les jeunes et la classe moyenne, notamment à travers une garantie permettant de réduire l'apport initial et de faciliter l'accès au crédit.

L'idée répond à un problème bien réel : certaines familles disposent d'un revenu régulier mais n'ont pas suffisamment d'épargne pour constituer l'apport demandé par les banques.

Mais il faut également agir sur l'offre. Le programme prévoit ainsi de mobiliser le foncier de l'État et des établissements publics dans les zones où la demande est forte, afin de réaliser des projets à prix encadrés. C'est un point essentiel car si l'on injecte davantage de pouvoir d'achat dans un marché où l'offre reste insuffisante, une partie de l'aide risque finalement d'être absorbée par la hausse des prix immobiliers.

Autrement dit, aider l'acheteur sans augmenter suffisamment l'offre peut revenir à subventionner indirectement le prix du logement. Le programme semble justement avoir identifié ce risque en proposant également de développer une offre destinée à la classe moyenne, avec des prix et des superficies adaptés à ses capacités financières.

Et si le logement locatif devenait enfin une véritable politique publique ?

Une autre proposition mérite d'être particulièrement soulignée : faire du logement locatif abordable et de la location-accession un véritable chemin vers la stabilité résidentielle. C'est une évolution importante dans la manière de penser le logement.

Pendant longtemps, la réussite résidentielle a été associée presque exclusivement à l'accession à la propriété. Mais pour beaucoup de jeunes, acheter immédiatement est tout simplement impossible. Il faut donc offrir une troisième voie : un logement locatif de qualité, accessible financièrement, sécurisé juridiquement, et éventuellement convertible progressivement en propriété.

La location ne devrait pas être vécue comme un échec. Elle peut être une étape.

Le monde rural ne doit pas être oublié

Le programme consacre également une mesure spécifique à l'urbanisme et à la construction dans le monde rural.

L'objectif est notamment de simplifier les documents d'urbanisme, de faciliter la régularisation des constructions répondant aux normes de sécurité, d'accompagner l'auto-construction et de proposer un accompagnement technique adapté aux réalités rurales. C'est une nécessité.

La politique du logement ne peut pas être pensée uniquement à partir des grandes villes. Mais il faudra trouver un équilibre entre la simplification des procédures et la protection des terres agricoles, des zones exposées aux inondations ou aux glissements de terrain et des espaces naturels. Simplifier ne doit jamais signifier construire n'importe où.



Le véritable défi : transformer les mesures en résultats

Au fond, ce troisième pilier touche à presque toutes les dimensions de la vie quotidienne : prix, salaires, retraites, pauvreté, emploi, entrepreneuriat, logement et développement territorial. Son ambition est donc importante, mais cette ambition devra être accompagnée d'une méthode. Pour chaque mesure, il faudrait pouvoir répondre à cinq questions simples :

Combien cela coûtera-t-il ?

Qui en bénéficiera ?

Dans quel délai ?

Qui sera responsable de sa mise en œuvre ?

Et comment les citoyens pourront-ils mesurer les résultats ?

Pourquoi ne pas publier chaque année un « tableau de bord national du pouvoir d'achat », permettant de suivre l'évolution des prix des produits essentiels, du revenu disponible, du coût du logement, du taux d'effort des ménages et de l'accès aux aides ? Cela permettrait de sortir des débats politiques fondés uniquement sur les annonces. Parce que le pouvoir d'achat ne se gagne pas uniquement dans les discours.

Il se gagne dans les marchés, dans les entreprises, dans les administrations, dans les logements et surtout dans le portefeuille des familles.

Le troisième pilier du programme de l'Istiqlal a le mérite de placer cette réalité au centre du débat. Il faut encourager cette ambition, mais aussi demander des garanties : des financements clairement identifiés, des objectifs mesurables, une mise en œuvre territorialisée et une évaluation annuelle.

Car une politique sociale réussie ne doit pas seulement empêcher une famille de tomber dans la pauvreté. Elle doit lui permettre d'en sortir. Et une politique du pouvoir d'achat réussie ne doit pas seulement augmenter le revenu. Elle doit permettre au revenu de retrouver son pouvoir.

C'est peut-être là que se trouve le véritable enjeu de ce troisième pilier : faire en sorte que, d'ici 2031, le Marocain ne se contente pas de gagner davantage, mais puisse vivre mieux avec ce qu'il gagne.



Salma Labtar

L'ISTIQLAL

s'attaque au casse-tête immobilier de la classe moyenne

Posséder son logement reste un objectif majeur pour de nombreuses familles marocaines. Mais entre le désir de devenir propriétaire et la signature chez le notaire, une équation est devenue de plus en plus difficile à résoudre : comment financer son premier logement lorsque l'on gagne correctement sa vie, sans pour autant disposer d'un apport important ni d'une capacité d'endettement confortable ?

Premier logement : Une équation de plus en plus difficile à résoudre

C'est précisément sur cette zone que le programme électoral 2026-2031 du Parti de l'Istiqlal avance plusieurs propositions qui méritent attention. Le parti propose notamment la création d'un mécanisme national destiné à faciliter le financement du premier logement pour les jeunes et les classes moyennes. À cela s'ajouteraient la mobilisation du foncier public pour produire des logements accessibles à prix maîtrisé et la mise sur le marché de nouvelles unités spécifiquement destinées à la classe moyenne.

Ce qui surprend favorablement ici, c'est que le problème du logement n'est pas abordé sous un seul angle. Car construire davantage ne suffit pas nécessairement. Un appartement peut être disponible, correspondre aux besoins d'un ménage et rester néanmoins inaccessible si celui-ci ne dispose pas de l'apport nécessaire ou si ses mensualités dépassent ce qu'il peut raisonnablement supporter.

Autrement dit, le problème immobilier est aussi devenu un problème de financement et de trajectoire sociale.

Le programme ajoute une autre pièce intéressante au dispositif : un « parcours rapide » pour le logement destiné à réduire les coûts de construction et à lutter contre la spéculation. Il évoque également le développement de la location et du logement progressif comme chemins possibles vers la stabilité résidentielle, ainsi qu'une législation spécifique à l'urbanisme et à la construction dans le monde rural.

Pris ensemble, ces éléments dessinent une politique qui ne réduirait plus l'accession à la propriété à une simple aide financière ponctuelle. Il faut agir simultanément sur le foncier, le coût de production, le financement et l'offre destinée à la classe moyenne.

Reste évidemment à connaître les paramètres décisifs : quels niveaux de revenus seraient concernés ? Quel apport serait demandé ? L'État garantirait-il une partie du crédit ? À quelles conditions le foncier public serait-il mobilisé ? Et surtout, comment éviter que les aides destinées aux acquéreurs ne soient progressivement absorbées par une hausse des prix ?

Ces questions devront être tranchées. Mais derrière cette proposition immobilière apparaît surtout un choix de société.

Une classe moyenne ne se consolide pas uniquement par son salaire. Elle se consolide lorsqu'elle peut se projeter : former une famille, épargner, accéder à un logement et construire progressivement un patrimoine.

Et c'est peut-être là que la proposition de l'Istiqlal devient plus intéressante qu'elle n'en a l'air : faire du premier logement non plus seulement une affaire immobilière, mais un instrument de sécurisation de la classe moyenne marocaine.

L'Istiqlal s'attaque au casse-tête immobilier de la classe moyenne

FINANCEMENT
FONCIER PUBLIC
CÔÛT DE CONSTRUCTION
OFFRE POUR LA CLASSE MOYENNE

SÉCURISER LES PARCOURS DE VIE
CONSOLIDER LA CLASSE MOYENNE
ACCÉDER À UN LOGEMENT DÉCENT
ÉPARGNER ET SE PROJETER DANS L'AVENIR

PARCOURS RAPIDE POUR LE LOGEMENT

- ✓ Réduire les coûts
- ✓ Lutter contre la spéculation
- ✓ Développer la location
- ✓ Logement progressif
- ✓ Urbanisme et construction rurale

UN PREMIER LOGEMENT
UN AVENIR À CONSTRUIRE

LA PETITE RÉVOLUTION ADMINISTRATIVE CACHÉE

dans le programme de l'Istiqlal

C'est peut-être l'une des propositions les moins spectaculaires du programme électoral de l'Istiqlal. Et pourtant, elle pourrait modifier en profondeur la relation entre l'administration, le citoyen et l'entreprise.

Silence de l'administration = accord

Le principe est simple : dans un certain nombre de procédures et à l'issue de délais précis, le silence de l'administration pourrait valoir accord. Le programme propose également de réduire le recours aux autorisations préalables, de leur substituer davantage de cahiers des charges et d'accélérer la digitalisation des procédures. Sur le papier, la formulation paraît technique. Dans la vie quotidienne, elle ne l'est pas du tout.

Car l'un des problèmes récurrents rencontrés par les citoyens et les entreprises n'est pas toujours le refus administratif. C'est parfois l'absence de réponse. Un dossier déposé, puis l'attente. Une autorisation sollicitée, puis le silence. Une relance, puis une autre. Et pendant ce temps, un projet peut rester bloqué, un investissement retardé ou une situation personnelle suspendue à une décision qui ne vient pas.

La proposition de l'Istiqlal inverse en partie cette logique. Elle revient à dire qu'au-delà d'un certain délai, l'administration ne pourrait plus faire de son silence une forme de décision implicite négative ou indéfinie. Elle devrait répondre, et si elle ne le fait pas dans les délais prévus, le citoyen ou l'entreprise pourrait, dans certaines procédures, considérer que son dossier est accepté. C'est un changement de philosophie.

Pendant longtemps, la relation administrative a souvent reposé sur un principe implicite : c'est à l'usager de prouver qu'il a droit à quelque chose et de patienter jusqu'à ce que l'administration statue. Avec une règle de « silence vaut accord », la responsabilité se déplace. L'administration se retrouve elle aussi tenue par le temps. Cette idée peut paraître de bon sens. Elle est pourtant loin d'être anodine.

Elle suppose de définir précisément les procédures concernées, les délais applicables, les exceptions liées à la sécurité, à l'urbanisme, à l'environnement ou à d'autres domaines sensibles. Il faudra également éviter qu'un accord tacite ne conduise à régulariser automatiquement des situations qui nécessitent une véritable instruction. Mais le mérite du dispositif est ailleurs. Il pose une question fondamentale : le temps administratif appartient-il uniquement à l'administration, ou doit-il aussi devenir un droit du citoyen ?

Le programme complète d'ailleurs cette approche par la volonté de développer des plateformes numériques, de rendre certaines procédures plus transparentes et d'utiliser l'intelligence artificielle pour améliorer la gouvernance des politiques publiques.

Pris ensemble, ces éléments dessinent une administration moins fondée sur l'autorisation systématique et davantage sur la responsabilité, les délais et la traçabilité.

Si cette proposition était réellement appliquée, elle pourrait finalement produire un changement beaucoup plus concret que nombre de grandes réformes institutionnelles : faire comprendre à chaque administration qu'elle aussi a une échéance lorsqu'un citoyen frappe à sa porte.



ISTIQLAL 2026-2031 :

et si le service public redevenait le cœur de la promesse sociale ?

Il y a des sujets qui dépassent les clivages politiques et les débats conjoncturels. L'école publique, l'hôpital public et l'emploi des jeunes en font incontestablement partie. Ils touchent à ce que le citoyen ressent le plus directement : la qualité de l'éducation de ses enfants, la possibilité de se soigner dignement et la capacité de la nouvelle génération à construire son avenir.

Il existe des moments où les grandes théories économiques s'effacent devant la réalité du quotidien. Il suffit de passer les portes d'un hôpital public aux premières heures du matin, de franchir le seuil d'une salle de classe surchargée ou de voir des jeunes diplômés patienter sur les terrasses de cafés pour mesurer la température sociale d'un pays.

Le service public n'est pas un simple ajustement budgétaire ; il est le ciment qui tient la nation, le contrat invisible garantissant que chaque citoyen.ne, quel que soit son lieu de naissance ou son niveau de revenu, a droit à la dignité.

C'est dans cette perspective que le quatrième pilier du programme du Parti de l'Istiqlal, consacré au renforcement des rôles du service public dans le cadre de l'État social, mérite une attention particulière.

Le choix de placer le service public au cœur de l'État social est loin d'être anodin. Il traduit une conviction essentielle : les politiques sociales ne peuvent produire leurs effets que si elles disposent de services publics solides, accessibles et capables de répondre concrètement aux attentes des citoyens

L'école publique, un choix de société

Parler de l'école publique, c'est parler de l'égalité des chances. C'est aussi poser la question de la mobilité sociale et de la capacité du système éducatif à réduire les écarts plutôt qu'à les reproduire.

L'ambition de renforcer l'école publique constitue donc une orientation qu'il convient de saluer. Mais le véritable défi se situe désormais dans la capacité à transformer cette ambition en résultats perceptibles dans les salles de classe.

La question n'est plus seulement celle des infrastructures ou des moyens mobilisés. Elle est également celle de la qualité des apprentissages, de l'accompagnement des élèves, de la lutte contre le décrochage scolaire, de la valorisation du métier d'enseignant et de l'adaptation de l'enseignement aux transformations de la société.

Il serait également pertinent d'aller plus loin dans la réflexion sur les territoires. Une école publique performante à Casablanca ne doit pas être l'exception que l'on oppose à une école rurale moins bien dotée. La réussite de l'État social passera nécessairement par une réduction des disparités territoriales.

C'est probablement là que le chantier mérite d'être encore approfondi : comment garantir à chaque enfant, où qu'il vive, un même droit à une éducation de qualité ?

L'hôpital public, le visage le plus concret de l'État

S'il existe un endroit où le citoyen mesure immédiatement la présence ou l'absence de l'État, c'est bien l'hôpital.

Le renforcement du service public de santé s'inscrit naturellement dans la logique de l'État social. Mais ici encore, les infrastructures ne peuvent constituer à elles seules la réponse.

Derrière chaque hôpital, il y a des femmes et des hommes : médecins, infirmiers, techniciens, agents administratifs. Il y a également un patient qui attend, une famille qui s'inquiète, un rendez-vous qui doit être obtenu et une prise en charge qui doit être assurée.

La réussite de la réforme dépendra donc autant des investissements que de la gouvernance, des ressources humaines, de l'organisation des parcours de soins et de la qualité de l'accueil.

Une piste mérite notamment d'être davantage mise en avant : l'évaluation régulière du service public à partir de l'expérience réelle de l'utilisateur. Car derrière les statistiques se trouve toujours une réalité humaine.

CHRONIQUE

ISTIQLAL 2026-2031 :

ET SI LE SERVICE PUBLIC REDEVENAIT LE CŒUR DE LA PROMESSE SOCIALE ?

PAR *Salma Labtar*

L'État social doit être mesuré non seulement par les budgets qu'il consacre à la santé, mais par le temps d'attente du patient, la disponibilité du médecin, l'accès aux soins et, surtout, par le sentiment de dignité que le citoyen conserve lorsqu'il franchit les portes d'un établissement public.

La jeunesse ne demande pas seulement des opportunités, elle demande une perspective

Le troisième volet, celui de l'emploi des jeunes, est sans doute celui qui engage le plus directement l'avenir.

Le Maroc dispose d'une jeunesse nombreuse, ambitieuse et de plus en plus qualifiée. Mais entre la formation et l'emploi subsiste encore un passage difficile pour de nombreux jeunes.

L'enjeu est donc de dépasser une conception quantitative de l'emploi. Créer des postes est indispensable, mais encore faut-il créer des emplois durables, qualifiants et adaptés aux transformations de l'économie.

C'est ici qu'une articulation plus forte entre l'école, l'université, la formation professionnelle et les besoins des entreprises pourrait constituer un levier important. Le programme gagnerait également à accorder une place encore plus visible à l'entrepreneuriat des jeunes, aux petites et moyennes entreprises, à l'économie numérique, aux métiers émergents et aux opportunités offertes par les nouvelles chaînes de valeur.

Et pourquoi ne pas aller plus loin en imaginant, à l'échelle de chaque région, une véritable cartographie des métiers d'avenir ? Identifier les secteurs qui recrutent, adapter les formations et accompagner les jeunes jusqu'à leur insertion permettrait de donner à la politique de l'emploi une dimension beaucoup plus territoriale.

Le service public doit aussi devenir plus efficace

Renforcer le service public ne signifie pas seulement lui consacrer davantage de ressources. Cela signifie également mieux utiliser les ressources existantes.

C'est probablement l'un des points qui mériteraient d'être davantage approfondis dans la mise en œuvre du projet : simplification des procédures, digitalisation, responsabilisation des gestionnaires, évaluation des performances et amélioration de la relation avec l'utilisateur.

Car l'État social ne peut être un État lourd et lent. Il doit être un État protecteur, mais également un État efficace.

La protection sociale et la qualité du service public sont d'ailleurs les deux faces d'une même ambition. L'une protège le citoyen contre les risques de la vie ; l'autre lui garantit que cette protection se traduit réellement dans son quotidien.

Une ambition qui mérite maintenant le temps de l'exécution

Ce quatrième pilier a le mérite de remettre au centre du débat une question fondamentale : quel service public voulons-nous pour les prochaines générations ?

L'enjeu dépasse finalement le seul cadre électoral. Il touche au modèle de société que nous souhaitons construire.

L'école publique doit préparer les citoyens de demain. L'hôpital public doit garantir que la maladie ne devienne pas une injustice supplémentaire. Et la politique de l'emploi doit permettre à la jeunesse de ne pas considérer l'avenir comme une attente interminable.

Les orientations proposées vont dans cette direction. Elles gagneraient désormais à être accompagnées d'une feuille de route particulièrement précise : des objectifs mesurables, des échéances claires, des mécanismes d'évaluation et une responsabilité clairement identifiée.

C'est à ce niveau que se jouera la crédibilité de toute politique publique.

Car les citoyens ne jugent plus uniquement les programmes sur leurs intentions. Ils les jugent sur leur capacité à changer leur quotidien.

Et c'est peut-être là toute la force de l'idée d'État social : faire en sorte que l'action publique ne soit pas seulement visible dans les textes et les budgets, mais perceptible dans la vie de chaque citoyen.

L'école, l'hôpital et l'emploi ne sont donc pas trois dossiers parmi d'autres. Ils constituent les trois portes par lesquelles l'État rencontre concrètement le citoyen.

À condition de poursuivre l'effort, d'améliorer ce qui doit l'être et surtout de maintenir le cap sur l'efficacité, ce choix de remettre le service public au cœur de l'État social peut devenir l'un des marqueurs les plus importants d'un projet politique tourné vers la cohésion, l'équité et la confiance.



Salma Lakhtar

UN JEUNE, UN DÉLAI, UNE SOLUTION :

Afaq, l'engagement de l'Istiqlal pour l'emploi des jeunes

Six mois. C'est le délai que se fixe l'Istiqlal pour qu'aucun jeune Marocain ne reste plus longtemps sans solution. Emploi, formation, accompagnement : le programme « Afaq » propose de structurer la prise en charge des jeunes autour d'un délai précis.

Afaq : un délai de six mois pour accompagner chaque jeune

37,2 % : c'est le taux de chômage chez les 15-24 ans en 2025, en hausse par rapport à l'année précédente, selon le Haut-Commissariat au Plan.

Près de 2,9 millions de jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni à l'école, ni en formation, ni en emploi, un chiffre qui correspond à environ un jeune sur trois dans cette tranche d'âge.

Face à ce constat, l'Istiqlal met sur la table un engagement concret : celui d'un délai de prise en charge, fixé et assumé, plutôt qu'une politique de l'emploi aux contours flous.

Le principe du programme

Le principe d'Afaq tient en une phrase : aucun jeune ne devrait rester plus de six mois sans qu'on lui propose une solution concrète.

Le programme prévoit une offre adaptée à chaque situation individuelle, un poste, un stage, une formation, un accompagnement pour monter son projet, ou un service civique rémunéré.

Ce dernier point mérite d'être souligné : contrairement à certains dispositifs qui reposent sur le volontariat non indemnisé, l'Istiqlal prévoit une compensation pour les jeunes qui s'engagent dans cette voie.

Une attention particulière est également accordée aux jeunes les plus isolés, ceux qui ne sont dans aucune case des statistiques officielles : non scolarisés, sans emploi, et hors des circuits de formation.

L'Istiqlal prévoit à cet effet des mécanismes de repérage et d'orientation précoce, associant élus locaux, institutions publiques et associations, pour identifier ces profils avant même qu'ils ne basculent durablement hors du système.



Afaq, l'engagement de l'Istiqlal pour emploi des jeunes

Nisrine Jaouadi

Tajribati, le prolongement pour les diplômés

Afaq s'accompagne d'un second dispositif, « Tajribati », pensé plus spécifiquement pour les diplômés de l'université et de la formation professionnelle : une première expérience professionnelle encadrée, d'une durée de 6 à 18 mois, au sein d'entreprises, d'administrations ou de collectivités territoriales.

Le dispositif prévoit une compensation financière, une couverture sociale, ainsi qu'un accompagnement assuré par des encadrants agréés tout au long de l'expérience.

Autre évolution notable relevée dans le programme : le financement versé aux structures d'accueil serait désormais lié aux résultats d'insertion réelle des jeunes dans le marché du travail à l'issue du dispositif, et non plus seulement à l'existence du stage lui-même.

Ce changement de logique : passer d'un financement de moyens à un financement de résultats est présenté comme un des principes transversaux du volet emploi du programme.

Une jeunesse particulièrement concernée

Derrière les chiffres du HCP se cache une réalité genrée que le programme prend en compte.

Plus de 72 % des jeunes NEET (« ni en emploi, ni en études, ni en formation », selon l'acronyme anglais utilisé par les statisticiens) sont des femmes, souvent absentes des statistiques du chômage classique parce qu'elles ne sont pas comptabilisées comme demandeuses d'emploi actives, beaucoup se trouvent en situation d'inactivité au foyer plutôt que de recherche active.

C'est précisément cette catégorie, la plus difficile à toucher par les dispositifs classiques d'insertion, que le programme Afaq cible en priorité à travers ses mécanismes de repérage.

Un choix qui répond directement à l'un des angles morts identifiés par les données officielles les plus récentes sur l'emploi des jeunes au Maroc.

LA SANTÉ MENTALE A UN PRIX

l'Istiqlal veut intégrer le psychologue à l'AMO

Au Maroc, prendre soin de sa santé mentale reste encore trop souvent une affaire de moyens, de tabous et de débrouille. L'Istiqlal veut changer la donne en proposant d'intégrer les consultations psychologiques à l'AMO.

Parce qu'un mal qui ne se voit pas peut coûter cher

On connaît le scénario. Ça ne va pas très bien. On dort mal, on rumine, on s'épuise, on n'arrive plus à se concentrer. Alors on se dit que ça va passer. Qu'on est simplement fatigué. Qu'il faut prendre sur soi. Qu'on verra plus tard.

Et puis, parfois, le "plus tard" devient plusieurs mois.

Au Maroc, consulter pour sa santé mentale reste encore loin d'être un réflexe aussi banal que prendre rendez-vous chez le médecin lorsqu'on a mal au dos ou à l'estomac.

Le prix d'une consultation, la disponibilité des professionnels et surtout le regard des autres peuvent transformer une démarche pourtant ordinaire en véritable parcours du combattant.

C'est précisément là que le débat politique devient intéressant.

Car dans son programme législatif 2026-2031, l'Istiqlal propose une mesure qui pourrait changer une partie de cette équation : intégrer la consultation psychologique dans l'Assurance maladie obligatoire (AMO).

Autrement dit, faire de la santé mentale un soin à part entière dans le système de couverture médicale, plutôt qu'une dépense que le patient doit souvent assumer de sa poche.

Le problème, ce n'est pas seulement "aller voir un psy"

Il faut le dire clairement : rendre une consultation remboursable ne fera pas apparaître des psychologues dans toutes les villes du Royaume.

Et c'est là que la proposition devient plus intéressante lorsqu'on la regarde dans son ensemble.

Le programme de l'Istiqlal prévoit également une cartographie nationale de la santé mentale et la création de centres régionaux, avec l'ambition de mieux répartir l'offre de soins.

Une logique qui répond à un problème assez évident : à quoi sert une couverture médicale si le professionnel de santé dont on a besoin est difficile à trouver ou trop éloigné ?

Le chantier est d'ailleurs plus large que la seule proposition du parti. Le Maroc travaille déjà sur une stratégie nationale multisectorielle de santé mentale à l'horizon 2030, qui prévoit notamment de renforcer les services de santé mentale dans les structures publiques et les consultations ambulatoires.

La question est donc moins de savoir si la santé mentale doit être prise au sérieux. Le débat est désormais ailleurs : comment la rendre réellement accessible ?

Une ordonnance ne suffit pas quand le problème est dans la tête

Le système de santé a longtemps été pensé autour de ce qui se mesure facilement : une tension, une fracture, une infection, une analyse de sang.

Mais l'anxiété, la dépression, les addictions ou l'épuisement psychologique ne se règlent pas toujours avec une ordonnance et quelques jours de repos.

Et pourtant, leurs conséquences, elles, finissent bien par devenir visibles.

Décrochage scolaire, difficultés professionnelles, isolement, problèmes familiaux, addictions...

La santé mentale déborde largement du cabinet du psychologue. C'est justement pourquoi l'Istiqlal la place dans son programme consacré à la jeunesse, aux côtés de mesures portant sur l'emploi, l'éducation, la famille et l'insertion.



Le parti propose notamment une politique de prévention des addictions, leur reconnaissance comme maladie chronique et un programme baptisé « Hna Maak », pensé comme un dispositif de seconde chance pour les jeunes.

L'idée est donc de ne plus attendre que le problème devienne grave pour intervenir.

Et si le remboursement changeait aussi les mentalités ?

Il y a évidemment une question financière. Mais il y en a une autre, plus difficile à mesurer : le remboursement peut aussi participer à la banalisation du recours aux soins psychologiques.

Lorsqu'une assurance prend en charge une consultation, le message envoyé est assez simple : ce soin est légitime.

C'est loin d'être anodin dans un pays où la santé mentale reste encore entourée de préjugés.

Le Maroc a déjà engagé une réforme importante de son système de protection sociale avec la généralisation de l'AMO. Mais généraliser une couverture ne signifie pas automatiquement que tous les soins deviennent financièrement accessibles dans les mêmes conditions.

Pour la santé mentale, les détails feront donc toute la différence : combien de séances ? Quel tarif de référence ? Quels professionnels ? Quelle part réellement remboursée ? Quel parcours entre le médecin généraliste, le psychologue et le psychiatre ?

C'est là que la promesse politique devra passer l'épreuve du réel.

Le risque : rembourser des consultations... sans créer l'offre

Parce qu'il y a un piège.

Si demain davantage de Marocains veulent consulter, mais que l'offre de professionnels ne suit pas, le problème ne disparaîtra pas. Il se déplacera.

Le programme de l'Istiqlal semble justement vouloir éviter ce scénario en associant remboursement, centres régionaux et cartographie nationale.

Cette combinaison est importante : elle permettrait théoriquement d'identifier les zones où les besoins sont les plus importants et d'y adapter l'offre.

C'est particulièrement crucial en dehors des grandes villes.

Car la santé mentale ne devrait pas devenir un privilège géographique : être à Casablanca, Rabat ou Marrakech ne devrait pas déterminer la facilité avec laquelle on peut trouver quelqu'un à qui parler.

Une proposition qui dépasse finalement les élections

La santé mentale pourrait bien être l'un des sujets sur lesquels les promesses électorales seront confrontées à une réalité très concrète.

Parce qu'un jeune qui ne trouve pas de travail, qui décroche de ses études, qui ne parvient plus à se projeter ou qui sombre dans une addiction n'a pas seulement besoin qu'on lui dise de "garder espoir".

Il a besoin d'un système capable de l'accompagner.

L'Istiqlal fait de cette idée un morceau de son projet pour 2026-2031. Reste à savoir si l'intégration de la consultation psychologique à l'AMO sera suffisamment généreuse pour être utile, suffisamment simple pour être utilisée et suffisamment financée pour être durable.

Après tout, si l'on accepte depuis longtemps de rembourser les soins d'un corps malade, pourquoi faudrait-il encore expliquer pourquoi une tête qui souffre mérite, elle aussi, d'être soignée ?



Nisrine Jaouadi

URGENCES MÉDICALES :

l'Istiqlal veut remettre de l'ordre dans la chaîne de secours

Lorsqu'une urgence médicale survient, chaque minute compte. Pourtant, pour beaucoup de Marocains, le premier réflexe reste parfois hésitant : qui appeler ? vers quel service se tourner ? quel hôpital est en capacité de recevoir le patient ? Et une fois sur place, comment éviter les pertes de temps entre accueil, orientation et prise en charge ?

Un seul numéro, une agence nationale et 2 000 médecins spécialisés

Le programme électoral 2026-2031 du Parti de l'Istiqlal avance ici une proposition étonnamment structurée : créer une Agence nationale des urgences, mettre en place un numéro national unique, adopter un protocole national de tri des patients et former 2 000 médecins spécialisés en médecine d'urgence à l'horizon 2031.

Ce qui surprend favorablement, c'est que le problème n'est pas traité uniquement par la construction d'hôpitaux ou l'achat d'équipements. Le programme semble partir d'une autre réalité : une urgence est d'abord une chaîne de décisions.

Avant même l'arrivée du patient à l'hôpital, il faut recevoir l'appel, comprendre la situation, déterminer la gravité, orienter vers la bonne structure et coordonner les moyens disponibles. Puis, à l'arrivée, il faut hiérarchiser rapidement les cas pour éviter qu'un patient critique attende derrière une situation moins urgente. D'où l'intérêt d'un protocole national de tri.

Ce type d'organisation peut paraître banal dans les systèmes de santé les mieux structurés. Mais au Maroc, l'enjeu est considérable : homogénéiser les pratiques entre territoires, réduire les différences de prise en charge et rendre le parcours plus lisible pour le citoyen.

La proposition des 2 000 médecins urgentistes est tout aussi importante. Elle reconnaît une évidence souvent sous-estimée : un service d'urgence ne repose pas uniquement sur des murs et des machines. Il repose aussi sur une spécialité médicale, une organisation et des compétences capables de décider très vite.

Le programme évoque parallèlement la mise en place d'un médecin référent afin de mieux organiser le parcours de soins, ainsi qu'une réforme de la gouvernance des hôpitaux publics.

Pris ensemble, ces éléments dessinent moins une réforme ponctuelle qu'une tentative de remettre de la cohérence dans l'ensemble du dispositif. Bien sûr, les questions ne manquent pas. Qui pilotera l'agence ? Comment articuler le futur numéro unique avec les services existants ? Où seront formés les 2 000 spécialistes ? Comment garantir une couverture équitable dans les zones rurales et les petites villes ?

Mais le mérite de la proposition est de partir d'une situation que chacun peut comprendre. Quand une vie est en danger, le citoyen ne devrait pas avoir à connaître l'organigramme du système de santé. Il devrait simplement savoir qui appeler, où aller et être certain que la chaîne fonctionne.



ÉLECTIONS 2026 :

un faux candidat peut désormais parler avec votre voix... mais la loi marocaine l'attend

Faire dire demain à un candidat marocain une phrase qu'il n'a jamais prononcée ne demandera plus un studio de télévision. Quelques minutes, une photo, quelques secondes de voix et une intelligence artificielle peuvent suffire.

À l'approche des législatives du 23 septembre, le droit électoral marocain a donc commencé à s'adapter. Mais une difficulté demeure : la loi peut sanctionner un faux. Peut-elle aller aussi vite que sa propagation ?

Imaginez la scène.

Il est 20h30. Une vidéo apparaît sur TikTok, WhatsApp ou Facebook. On y voit parfaitement un candidat annoncer une mesure scandaleuse, insulter un adversaire ou tenir des propos qu'il n'a jamais prononcés.

À 21 heures, la vidéo compte déjà des dizaines de milliers de vues.

À 22 heures, le candidat dément.

À minuit, le faux a peut-être déjà gagné.

Ce scénario n'appartient plus à la science-fiction.

À quelques jours du début de la campagne officielle, le Maroc dispose justement d'un nouvel arsenal juridique destiné à combattre ce type de manipulation.

Jusqu'à cinq ans de prison

L'article 51-bis introduit par la loi organique 53.25 vise notamment l'utilisation des technologies numériques pour diffuser des propos, images, informations mensongères ou documents falsifiés lorsqu'ils servent à porter atteinte aux candidats, aux électeurs ou à la crédibilité du processus électoral.

La sanction peut atteindre deux à cinq ans d'emprisonnement et 50.000 à 100.000 dirhams d'amende. Le législateur a toutefois posé une limite importante : l'intention de nuire ou d'influencer illicitement le scrutin doit être caractérisée.



Autrement dit, satire, erreur journalistique, caricature et manipulation électorale volontaire ne peuvent être mécaniquement placées dans le même sac.

Mais qui démentira assez vite ?

C'est ici que commence le véritable problème. La justice fonctionne avec des procédures. Les réseaux sociaux fonctionnent avec des secondes.

Un deepfake diffusé trois jours avant le scrutin peut atteindre des centaines de milliers de personnes bien avant qu'un tribunal puisse intervenir.

La CNDP a d'ailleurs demandé que les contenus produits par IA soient signalés pendant la période électorale. Elle rappelle parallèlement aux partis les règles concernant données personnelles et opinions politiques.

Mais étiqueter les contenus honnêtement produits par IA ne résout évidemment pas le problème de ceux qui cherchent précisément à tromper.

La rédaction aussi devra apprendre car les médias marocains auront donc une responsabilité nouvelle.

Avant de reprendre une vidéo spectaculaire : retrouver la source, rechercher la version originale, vérifier la voix, examiner les images et surtout contacter la personne concernée.

Pendant cette campagne, être le premier pourrait parfois signifier être le premier à diffuser un faux.

Le Maroc vient de construire une première barrière juridique contre les deepfakes électoraux.

Il lui reste maintenant à construire la barrière opérationnelle : détection rapide, coopération avec les plateformes, fact-checking et réaction immédiate.

Car en démocratie, le problème d'un mensonge viral n'est pas seulement qu'il soit faux. C'est qu'il peut avoir fait son travail avant même que la vérité ait eu le temps d'arriver.

LODJ

⚡ « غا بالسياسة » رجعات ليكم من جديد!
هنا ما كنقراوش على الناس زابور البرامج الانتخابية، وما
كنبيعوش الشعارات الجاهزة.
الأسئلة واجدين... أما الجواب، راه عند الضيف، ما كنقولوش ليه
شنو يجاوب، وما كناقنوش عليه.



LODJ

ضيفتنا لمناقشة الركيزة الرابعة من برنامج حزب الاستقلال:
آية بوعسرية
طالبة بكلية الطب والصيدلة بالرباط
عضوة الأكاديمية الاستقلالية للشباب



LES MRE ET LES LÉGISLATIVES DU 23 SEPTEMBRE

les partis interpellés

À l'approche des législatives du 23 septembre, voilà les MRE qui reviennent à la charge et interpellent les partis politiques sur leur place dans l'édifice institutionnel.

Cette démarche s'articule autour d'un document finalisé par la Fédération internationale RIME (Rassemblement international des Marocains à l'étranger), présidée par Abdellatif Fekkak, également dirigeant de la Fédération mondiale de la diversité Euro-Afrique (FMDEA).

Ce texte, intitulé «Charte humaniste de gouvernance post-élection 2026», invite les formations partisanes à «un partenariat basé sur l'égalité constitutionnelle de tous les citoyens marocains à l'étranger», en invoquant expressément la Constitution.

Référence est ainsi faite aux articles 17 et 18 de la loi suprême.

Sont également mis en relief un certain nombre de principes appelant à tourner le dos à un «Maroc à deux vitesses», récusé comme modèle de développement par le Roi dans son discours du Trône du 29 juillet 2025.

En l'espèce, aux termes de l'article 17, les MRE bénéficient des «droits de pleine citoyenneté», incluant le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales, régionales et nationales.

Il convient de rappeler que, lors du référendum constitutionnel de 2011, les MRE avaient pu voter directement depuis leur pays de résidence, dans des bureaux aménagés au sein des consulats et des ambassades. Preuve, si besoin était, de la «faisabilité» de ce processus électoral.

Or, dans la pratique qui prévaut depuis quinze ans, les modalités d'exercice de ces droits restent fondées sur l'inscription sur les listes électorales au Maroc et, pour le vote, sur le recours à la procuration, en l'absence de vote direct à distance.

Les MRE peuvent ainsi demander leur inscription sur les listes électorales d'une commune ou d'un arrondissement du Royaume, y compris auprès des ambassades et consulats, qui transmettent les demandes aux autorités compétentes.

Pour les législatives de 2026, le vote demeure exercé par procuration selon les modalités prévues par la législation électorale.

Dans sa Charte, la Fédération internationale RIME, forte d'un vaste réseau implanté dans plus d'une quarantaine de pays, prend position.

Elle considère que la contribution de cette communauté de quelque 6 millions de personnes au développement du Royaume doit également trouver son prolongement dans une participation pleine et entière à la représentation institutionnelle, tant au Parlement que dans les conseils consultatifs et instances de gouvernance créés par la Constitution.

«Sur le plan institutionnel, sur le papier, dira-t-on, plusieurs formules de participation effective existent à travers le monde: création de circonscriptions ou de sièges parlementaires dédiés à la diaspora — comme c'est le cas dans une quinzaine de pays —, vote dans les postes consulaires, ou encore recours au vote électronique ou anticipé.»

Mustapha Sehimi



Elle met à cet égard en avant plusieurs principes: une citoyenneté unique et une même Nation; la primauté de la Constitution et de l'État de droit; une démocratie pour tous fondée sur la méritocratie; l'éthique politique et la prévention des conflits d'intérêts; la mobilisation des compétences marocaines à l'étranger et binationales; la justice sociale et l'égalité des chances; ainsi que l'approfondissement de la régionalisation et de la responsabilité territoriale...

Ce qui est en cause aujourd'hui? L'implémentation des Orientations Royales en la matière.

Le Souverain avait appelé, dans son discours de la Fête du Trône de juillet 2015, «à la mise en œuvre des dispositions de la Constitution relatives à l'intégration des représentants des Marocains résidant à l'étranger dans les institutions consultatives et les instances de gouvernance et de démocratie participative».

Dans son discours du 20 août 2022, le Roi avait salué le lien des MRE avec leur pays, tout en affirmant la nécessité «d'établir une relation structurelle suivie avec les compétences marocaines à l'étranger».

Enfin, dans son discours du 6 novembre 2024, il a appelé à une refonte du dispositif institutionnel consacré aux MRE, notamment à travers la restructuration du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) et la création de la Fondation Mohammedia des Marocains résidant à l'étranger.

Un chantier pris en main au niveau gouvernemental, mais qui reste, aux yeux des auteurs de la Charte, en attente de traductions concrètes.

Sur le plan institutionnel, sur le papier, dira-t-on, plusieurs formules de participation effective existent à travers le monde: création de circonscriptions ou de sièges parlementaires dédiés à la diaspora — comme c'est le cas dans une quinzaine de pays —, vote dans les postes consulaires, ou encore recours au vote électronique ou anticipé.

Dans leurs discours officiels comme dans leurs programmes respectifs, la plupart des partis multiplient les professions de foi en faveur d'une pleine citoyenneté des MRE. Du déclaratoire! Il ne trompe plus personne: au gouvernement, à un titre ou à un autre, ils présentent tous un point commun: la carence...



ISTIQLAL 2026-2031

de la cohésion familiale à la souveraineté économique,
le choix d'un progrès social soutenable.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de Salma Labtar intitulé « Istiqlal 2026-2031 : et si la famille redevenait une véritable politique publique ? », consacré au premier pilier du programme électoral du Parti de l'Istiqlal : « Préserver le système de valeurs, renforcer la cohésion et la résilience des familles ».



Je partage largement l'analyse développée dans cet article, notamment lorsqu'elle souligne que la politique familiale ne peut plus être considérée comme une simple affaire privée.

Les transformations démographiques, économiques, sociales et numériques que connaît le Maroc affectent profondément la famille :

Rapports entre générations, éducation des enfants, insertion des jeunes, santé mentale, addictions, prise en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, conciliation entre vie professionnelle et familiale.

Faire de la famille un véritable sujet de politique publique est donc une orientation que je considère pertinente.

Mais je voudrais prolonger cette réflexion par une autre question, tout aussi essentielle à l'approche des élections législatives de 2026 : Comment financer durablement le progrès social que nous souhaitons pour les Marocains ?

Car une politique sociale ne peut durablement réussir sans une économie capable de créer suffisamment de richesse, d'emplois et de valeur ajoutée pour la financer.

La famille au centre de la politique publique.

Le premier pilier du programme 2026-2031 de l'Istiqlal présente l'intérêt de relier des problématiques que les politiques publiques ont trop souvent traitées séparément.

Santé mentale, prévention des addictions, accompagnement des personnes âgées, handicap, crèches, parentalité, médiation familiale, protection des enfants face aux risques numériques ou encore soutien aux jeunes souhaitant fonder une famille participent en réalité d'une même ambition : renforcer la résilience de la société marocaine à partir de sa cellule fondamentale, la famille.

Je rejoins également Salma Labtar lorsqu'elle insiste sur la nécessité d'aller au-delà des intentions pour définir des budgets, des échéances et des indicateurs permettant d'évaluer les politiques proposées.

C'est précisément cette exigence de réalisme qui doit, à mon sens, s'appliquer à l'ensemble des propositions économiques présentées durant cette campagne.

Le pouvoir d'achat ne se résume pas au salaire

L'amélioration du pouvoir d'achat sera naturellement au cœur de la campagne électorale. Et elle doit l'être. Mais le pouvoir d'achat ne peut être réduit à une seule variable : le salaire nominal.

Il dépend certes du revenu perçu par le ménage, mais également du coût du logement, de l'alimentation, du transport, de la santé, de l'éducation et des autres dépenses indispensables à la vie quotidienne.

Un ménage dont le salaire augmente fortement mais dont les dépenses essentielles progressent simultanément ne bénéficie pas nécessairement de la même amélioration de son niveau de vie.

Une politique de pouvoir d'achat doit donc agir sur les deux côtés de l'équation : les revenus et le coût de la vie. C'est pourquoi l'amélioration de l'école publique, de la santé, de la protection sociale, des transports ou de l'accès au logement constitue également une politique de pouvoir d'achat.

Le SMIG à 5 000 DH : une promesse attractive, mais quelle trajectoire économique ?

Dans son programme électoral pour les législatives de 2026, un parti politique propose de porter le SMIG à 5 000 dirhams. L'objectif est évidemment attractif.

Qui pourrait être opposé au principe d'une amélioration significative des revenus des salariés marocains ? Certainement pas ceux qui défendent davantage de justice sociale et une meilleure répartition des fruits de la croissance.

Mais notre responsabilité d'économistes est précisément de dépasser l'attractivité immédiate d'un chiffre pour nous interroger sur les conditions permettant de le rendre réellement applicable et durable.

La question n'est donc pas : « Sommes-nous pour ou contre un SMIG à 5 000 DH ? » La véritable question est : « Comment atteindre ce niveau de rémunération sans fragiliser l'emploi, les TPE-PME et la compétitivité de notre économie ? ».

Une hausse importante du SMIG ne peut être analysée indépendamment de la productivité, du coût global du travail et de la capacité financière des entreprises.

Pour certaines grandes entreprises fortement productives, une hausse significative des rémunérations peut être absorbée.

Mais le tissu économique marocain repose également sur une multitude de TPE et PME : commerces, restaurants, ateliers, entreprises artisanales, sociétés de services et petites unités industrielles.

Prenons une entreprise employant vingt ou trente salariés.

Une augmentation importante du salaire minimum multipliée par l'ensemble de ses effectifs, à laquelle viennent s'ajouter les charges sociales correspondantes, peut modifier profondément son équilibre financier.

Sans accompagnement, plusieurs conséquences sont possibles : réduction des marges, augmentation des prix, ralentissement des recrutements, automatisation de certaines tâches ou, dans les situations les plus fragiles, développement de l'emploi informel.

Le paradoxe serait alors préoccupant : vouloir améliorer le revenu du salarié tout en fragilisant involontairement l'emploi que l'on souhaite protéger.

Le Maroc ne doit pas choisir entre meilleurs salaires et compétitivité. Une deuxième question mérite d'être posée : celle de notre attractivité internationale.

Le Maroc ambitionne de consolider sa place comme plateforme industrielle et d'attirer davantage d'investissements dans l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, le numérique, l'offshoring, les énergies renouvelables et les nouvelles industries.

Dans cette compétition, les investisseurs comparent les pays. Ils regardent les infrastructures, la stabilité, la fiscalité, la logistique, l'énergie, les compétences disponibles, les délais administratifs mais également le rapport entre coût du travail et productivité.

Notre ambition ne doit certainement pas être de construire l'attractivité du Maroc sur des salaires faibles.

Au contraire. Notre objectif doit être de créer une économie capable de payer progressivement de meilleurs salaires parce qu'elle produit davantage de valeur.

La nuance est fondamentale. Une hausse durable des rémunérations doit donc avancer avec l'amélioration de la productivité, la qualification des salariés, l'investissement, la digitalisation et la montée en gamme de notre appareil productif. C'est ainsi que l'on peut concilier justice sociale et compétitivité.

5 000 DH : un objectif social doit devenir une politique économique.

Porter le SMIG à 5 000 DH peut donc constituer un objectif social. Mais pour devenir une véritable politique économique, cet objectif doit être accompagné d'une trajectoire clairement définie.

Sur combien d'années ? Avec quels gains de productivité attendus ? Quel accompagnement pour les TPE-PME ? Quels éventuels mécanismes fiscaux ou sociaux transitoires ? Quel impact attendu sur les prix ? Quel risque pour l'emploi formel ? Quel effet sur notre compétitivité face aux pays qui cherchent, eux aussi, à attirer les investissements internationaux ?

Ces questions ne signifient pas que l'objectif est impossible. Elles signifient simplement qu'une politique économique responsable ne peut se limiter à annoncer le chiffre final : elle doit expliquer le chemin permettant de l'atteindre.

C'est là toute la différence entre une promesse électorale et une réforme économique soutenable.



Les NEET : avant de parler salaire, permettre l'accès à l'emploi.

Il existe parallèlement une autre réalité dont notre débat politique doit davantage se saisir : celle des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation — les NEET.

Pour ces jeunes, le niveau du SMIG n'est évidemment pas la première question.

Avant de savoir combien ils gagneront, encore faut-il leur permettre d'entrer dans le monde du travail. Cela passe par l'éducation, la formation professionnelle, l'apprentissage, l'accompagnement entrepreneurial et surtout une meilleure adéquation entre les compétences enseignées et les besoins réels de l'économie.

Le Maroc connaît d'ailleurs un paradoxe.

D'un côté, de nombreux jeunes rencontrent des difficultés pour accéder à l'emploi. De l'autre, entreprises et particuliers éprouvent parfois des difficultés à trouver des plombiers, électriciens, mécaniciens, soudeurs, frigoristes, techniciens de maintenance et professionnels qualifiés dans de nombreux métiers techniques.

La politique de l'emploi ne peut donc se résumer à la fixation d'un salaire minimum. Elle doit également répondre à une question fondamentale :

Quelles compétences notre économie recherche-t-elle et comment préparer nos jeunes à les exercer ? Produire davantage pour mieux redistribuer.

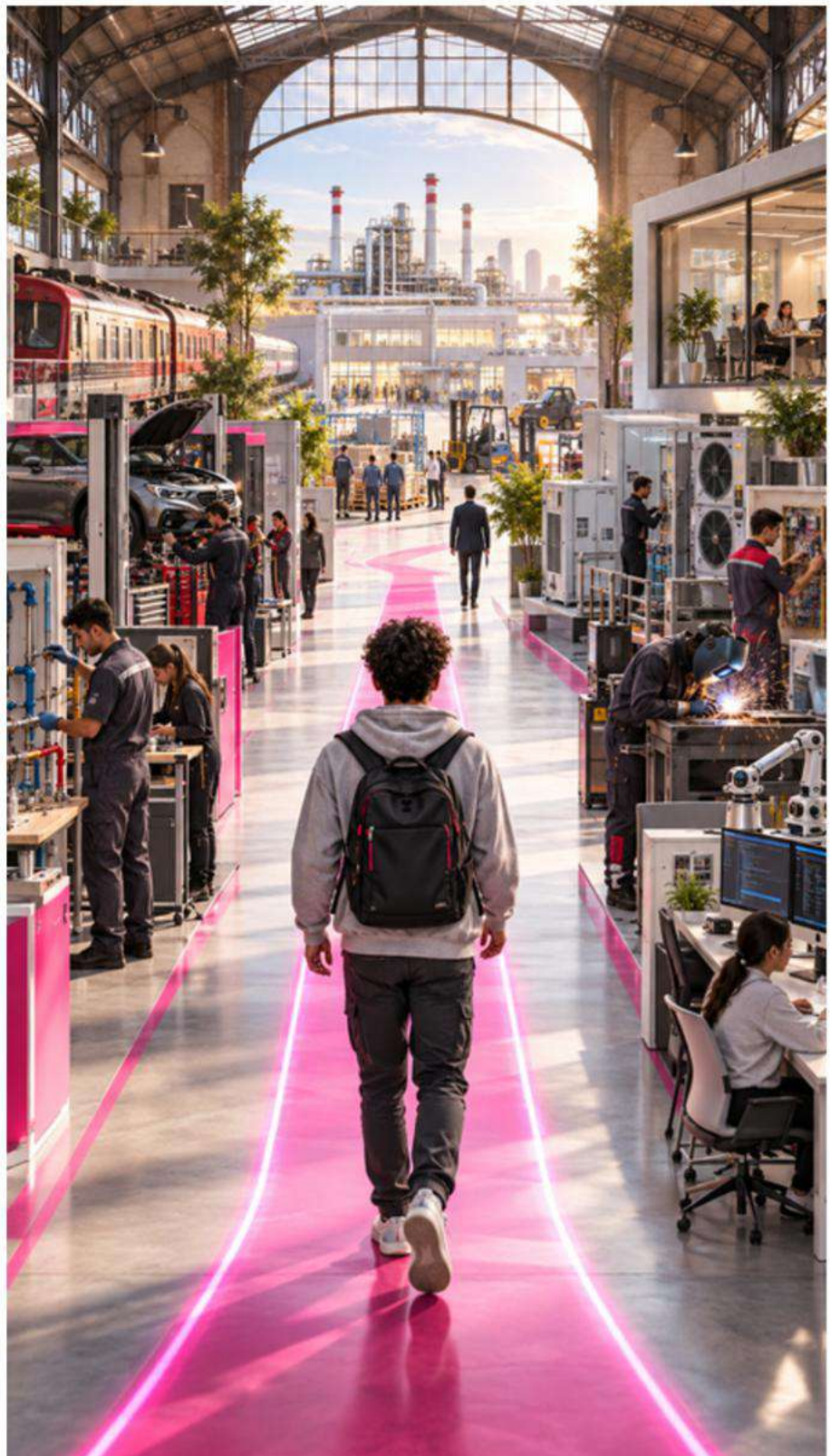
C'est probablement là que doit se situer l'une des grandes orientations économiques du Maroc pour 2026-2031. Nous devons sortir de l'opposition traditionnelle entre politique sociale et politique économique. Il n'y aura pas de politique sociale durable sans création de richesse.

Mais une croissance économique qui ne se traduit pas par une amélioration du niveau de vie des citoyens finit également par perdre son sens. Il faut donc construire un cercle vertueux :

Plus de formation → plus de compétences → plus de productivité → des entreprises plus compétitives → davantage d'investissement → davantage d'emplois → de meilleurs salaires → davantage de pouvoir d'achat. C'est cette mécanique qu'une politique économique doit chercher à enclencher.

La famille, l'entreprise et le jeune : trois dimensions d'un même projet. C'est pourquoi je considère que le premier pilier du programme de l'Istiqlal consacré à la famille doit être lu au-delà de sa seule dimension sociale. Une famille solide a besoin de revenus. Ces revenus nécessitent des emplois. Ces emplois nécessitent des entreprises compétitives. Ces entreprises ont besoin de compétences. Et ces compétences nécessitent une école, une formation professionnelle et une politique de jeunesse efficaces. Tout est lié.

Soutenir la famille, accompagner les jeunes, protéger les plus vulnérables et renforcer les entreprises ne sont donc pas quatre politiques différentes. Ce sont les composantes d'un même modèle de développement.



La campagne doit être celle de la crédibilité.

À l'approche du scrutin, les propositions vont naturellement se multiplier. Certaines seront spectaculaires. D'autres plus techniques et probablement moins faciles à résumer en quelques mots.

Mais les Marocains ont aujourd'hui suffisamment de maturité pour demander davantage qu'un catalogue de promesses.

Pour chaque grande proposition économique, nous devrions pouvoir répondre à quelques questions simples :

Combien coûte-t-elle ? Qui la finance ? Selon quel calendrier ? Quel impact aura-t-elle sur l'emploi ? Quel impact sur les TPE-PME ? Quel effet sur l'investissement et la compétitivité ?

Et quels indicateurs permettront aux citoyens d'en mesurer les résultats en 2031 ? Ce sont ces questions qui permettent de distinguer une ambition légitime d'une politique publique réellement crédible. Pour un progrès social durable.

Je partage donc l'idée défendue par Salma Labtar : remettre la famille au cœur des politiques publiques constitue un chantier essentiel pour le Maroc des prochaines années.

Mais cette ambition doit s'inscrire dans une vision économique plus large. Nous devons simultanément protéger les familles, donner des perspectives aux jeunes, accompagner les entreprises, améliorer la productivité et faire progresser les revenus.

Le Maroc n'a pas à choisir entre justice sociale et compétitivité. Il doit réussir les deux. Le véritable progrès social ne consiste pas à opposer le salarié à l'entreprise.

Il consiste à créer les conditions permettant à l'entreprise de produire davantage de valeur, au salarié d'en recevoir une part plus importante et à l'État de disposer des moyens nécessaires pour financer efficacement l'éducation, la santé et la protection sociale.

C'est ainsi que nous pourrions améliorer durablement le pouvoir d'achat.

C'est ainsi que nous pourrions offrir davantage de perspectives à notre jeunesse. Et c'est ainsi que nous pourrions renforcer réellement la famille . Parce qu'en définitive, une politique sociale crédible n'est pas celle qui promet le plus.

C'est celle qui crée durablement les moyens de tenir ses engagements.



Abdelghani El Arrasse

NEET :

quand l'Istiqlal veut remettre les jeunes sur les rails

Ils sont là, mais souvent hors des radars. Ni sur les bancs de l'école, ni dans une salle de formation, ni sur le marché du travail : les jeunes dits « NEET » constituent l'une des catégories les plus difficiles à atteindre par les politiques publiques. À l'approche des élections législatives du 23 septembre 2026, la question du décrochage des jeunes revient au cœur des programmes politiques. Mais derrière les chiffres et les promesses d'emploi, une question demeure : comment retrouver ces jeunes qui ont progressivement décroché du système, et surtout comment leur offrir un véritable chemin de retour ?

C'est précisément sur cette logique de parcours que le Parti de l'Istiqlal construit une partie de sa réponse dans sa Charte de la jeunesse. Plutôt que de réduire la problématique des NEET à la seule création d'emplois, le parti propose plusieurs dispositifs qui cherchent à intervenir à différents moments du parcours du jeune : prévenir le décrochage, faciliter l'accès à une première expérience professionnelle, accompagner la mobilité, développer les compétences et créer des passerelles vers l'emploi ou l'activité économique.

Le programme « Afaq » constitue à cet égard l'un des dispositifs les plus directement liés à la problématique des NEET. Son principe est simple : aucun jeune ne devrait rester plus de six mois en dehors des études, de la formation, de l'emploi ou d'un accompagnement. Derrière cette échéance se trouve une volonté de ne pas laisser s'installer durablement le décrochage. Car plus le temps passe après une sortie de l'école ou de la formation, plus le retour vers l'emploi peut devenir difficile. « Afaq » propose donc un accompagnement individualisé pouvant prendre plusieurs formes : emploi, stage, formation, soutien à la création d'un projet ou encore service civique rémunéré.

L'une des dimensions intéressantes de cette approche réside dans le repérage précoce. Le problème des NEET n'est pas uniquement de savoir combien ils sont, mais de savoir où ils se trouvent, pourquoi ils ont quitté le système et de quelle solution ils ont besoin. Le programme prévoit ainsi de mobiliser les acteurs territoriaux, les institutions publiques et les associations afin d'identifier et d'orienter les jeunes concernés. Autrement dit, il ne s'agit plus seulement d'attendre qu'un jeune franchisse lui-même la porte d'un dispositif public : il faudrait aussi aller vers lui.

Cette logique du « aller vers » est essentielle lorsqu'on parle de décrochage. Un jeune qui ne fréquente plus l'école, qui n'est inscrit dans aucune formation et qui ne travaille pas n'est pas nécessairement un jeune qui refuse toute insertion. Il peut être confronté à une accumulation d'obstacles : manque d'information, éloignement géographique, absence de moyens pour se déplacer, inadéquation entre sa formation et les besoins du marché, découragement après plusieurs recherches d'emploi infructueuses ou encore contraintes familiales. Répondre au phénomène NEET suppose donc de dépasser une lecture uniquement statistique du problème.

Le dispositif « Tajribati » intervient justement sur une autre étape : celle de la transition entre la formation et la première expérience professionnelle. Le programme prévoit un mécanisme national permettant aux diplômés de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle d'accéder à une première expérience encadrée de six à dix-huit mois, au sein d'entreprises, d'administrations ou de collectivités territoriales, avec une compensation financière et une couverture sociale. L'objectif est de s'attaquer à l'un des paradoxes les plus persistants du marché du travail : comment demander une première expérience à quelqu'un qui n'a encore jamais eu l'occasion de l'acquérir ?



Mais « Tajribati » ne se limite pas à multiplier les stages. C'est probablement l'un des éléments les plus intéressants du dispositif : le programme propose de revoir le mécanisme d'incitation aux entreprises en le liant davantage aux résultats d'insertion. L'aide ne serait donc plus pensée uniquement autour du fait d'accueillir un stagiaire, mais également autour de ce que devient ce jeune après son passage dans l'entreprise. L'entreprise serait davantage encouragée lorsqu'elle contribue réellement à l'insertion durable du bénéficiaire.

Cette distinction est importante. Car la multiplication des stages ne constitue pas nécessairement une politique d'emploi si elle ne débouche pas sur une véritable expérience valorisable ou sur une insertion professionnelle. En conditionnant davantage l'incitation aux résultats, « Tajribati » cherche à déplacer le curseur : du simple accueil vers l'insertion.

La réponse de l'Istiqlal ne s'arrête toutefois pas à ces deux dispositifs. Le programme prévoit également une refonte de la formation professionnelle autour de parcours plus courts et flexibles, d'une durée de six à douze mois, davantage adaptés aux besoins régionaux du marché du travail. « Bidaya » vise, de son côté, à prendre en charge une partie des frais de transport et de logement temporaire pour les jeunes qui doivent quitter leur région afin de se former, chercher un emploi, passer un concours ou créer une entreprise. Là encore, le programme part d'un constat concret : une opportunité peut exister sans être réellement accessible lorsque les moyens de mobilité font défaut.

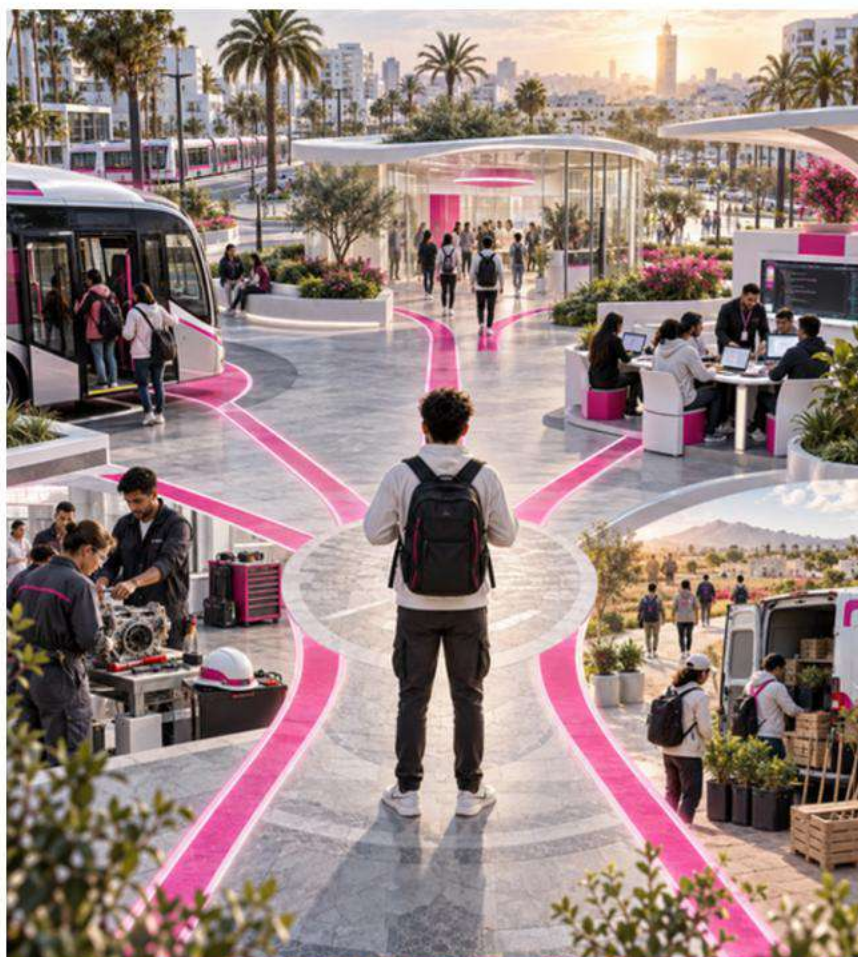
Cette question territoriale mérite d'ailleurs d'être soulignée. Le décrochage n'a pas nécessairement le même visage à Rabat, Casablanca, dans une petite ville ou dans une zone rurale. Une politique uniforme peut difficilement répondre à des obstacles aussi différents. En intégrant la mobilité, les besoins régionaux de formation et des dispositifs spécifiques pour les zones rurales et périurbaines, la Charte de la jeunesse entend davantage rapprocher les solutions des réalités territoriales.

Le programme « 100.000 talents numériques » s'inscrit dans une autre logique : celle de la transformation du marché du travail et des opportunités offertes par le numérique.

La formation aux métiers du travail indépendant et à distance, notamment dans des secteurs à potentiel d'exportation de services, ouvre une piste différente de l'insertion classique. Elle permet aussi de poser une question devenue incontournable : faut-il nécessairement attendre que l'emploi se crée à proximité du jeune, ou peut-on donner à celui-ci les compétences qui lui permettent d'accéder à un marché plus large ?

À ces dispositifs s'ajoutent « Rouwad Attanmia », consacré au service civil volontaire dans des projets de développement en zones rurales et périurbaines, ainsi que le « passeport qualité de vie des jeunes », destiné à valoriser l'engagement associatif, sportif et culturel. Cette dernière dimension est loin d'être anodine. Car l'insertion d'un jeune ne se résume pas toujours à la signature d'un contrat de travail. L'engagement citoyen, l'expérience associative, le sport ou la culture peuvent également contribuer à reconstruire un parcours, à développer des compétences et à maintenir un lien avec la collectivité.

Les propositions du PAM et du PPS montrent que cette problématique dépasse largement les frontières d'un seul parti. Le PAM avance notamment un « parcours d'insertion » individualisé et le principe d'un « zéro abandon scolaire sans solution alternative ». Le PPS va plus loin dans la formalisation d'un dispositif spécifiquement baptisé « Plan d'urgence NEET », avec l'objectif annoncé de réduire de moitié le nombre de jeunes concernés d'ici 2031. Les trois formations partagent donc un même constat : le décrochage ne peut plus être traité par des mesures dispersées.



Mais c'est justement ici que le débat devient intéressant. Faut-il simplement créer davantage d'emplois ou faut-il construire un véritable parcours de raccrochage ? Car entre la sortie de l'école et l'entrée dans la vie professionnelle, il existe toute une période pendant laquelle un jeune peut se retrouver sans interlocuteur, sans orientation et parfois sans perspective claire.

L'ambition affichée à travers « Afaq » est précisément de réduire cette zone de vide. « Tajribati », lui, intervient au moment où le jeune cherche à franchir le seuil du marché du travail. « Bidaya » s'attaque à certains obstacles matériels, tandis que la réforme de la formation professionnelle cherche à rapprocher les compétences des besoins économiques. Pris ensemble, ces dispositifs dessinent une logique qui dépasse la seule promesse d'un emploi : celle d'un parcours d'insertion construit autour du jeune plutôt qu'autour de la juxtaposition des dispositifs.

Reste évidemment l'épreuve de la mise en œuvre. Identifier les jeunes concernés, assurer leur suivi, coordonner les acteurs publics et territoriaux, mobiliser les entreprises et mesurer les résultats nécessitera une gouvernance solide. La réussite d'un dispositif comme « Afaq » dépendra notamment de sa capacité à ne pas devenir une nouvelle plateforme parmi d'autres, mais à constituer réellement une porte d'entrée identifiable pour les jeunes qui ont décroché.

Car derrière le terme technique de « NEET », il y a une réalité beaucoup plus humaine. Il y a le jeune qui quitte l'école et ne sait plus vers qui se tourner. Celui qui accumule les candidatures sans réponse. Celui qui voudrait se former mais ne peut pas financer son déplacement. Celui qui possède un diplôme mais pas l'expérience que les employeurs exigent. Celui qui, après plusieurs échecs, finit par ne plus chercher.

Le véritable enjeu des politiques de jeunesse est donc peut-être moins de demander « que faire pour les jeunes ? » que de garantir qu'aucun jeune ne soit durablement laissé sans réponse. C'est dans cette logique que la Charte de la jeunesse de l'Istiqlal tente de placer ses différents dispositifs. Avec « Afaq » et « Tajribati » en particulier, le parti propose de travailler à la fois sur le risque de décrochage et sur la difficile transition vers le premier emploi.

À quelques jours du scrutin, les promesses seront nombreuses. Leur véritable valeur se mesurera toutefois à leur capacité à transformer un parcours interrompu en nouveau départ. Parce qu'un jeune qui décroche n'est pas nécessairement un jeune perdu. Encore faut-il que la politique publique sache où le retrouver et, surtout, lui proposer une véritable « Afaq » : un horizon.



Salma Labtar

SOUVERAINETÉ :

Pourquoi faut-il sécuriser l'essentiel ?

Le programme du Parti de l'Istiqlal propose une boussole souveraine, une loi-cadre sur les stocks stratégiques, des seuils de prudence financière, la sécurisation hydrique et le renforcement du contenu local énergétique.

L'Istiqlal veut réduire les dépendances dans un monde incertain

L'axe consacré à la souveraineté stratégique constitue l'un des volets les plus économiques du programme électoral du Parti de l'Istiqlal. Le programme précise que ces mesures sont évaluées selon leur impact sur la réduction de la dépendance, la construction de la capacité nationale, la qualité des emplois créés et l'indépendance de la décision.

La Boussole souveraine nationale est l'une des mesures principales. Elle prévoit une évaluation préalable et contraignante pour tout projet ou marché dépassant 500 millions de dirhams dans un secteur stratégique, ainsi que pour toute prise de contrôle étrangère susceptible d'affecter les intérêts du Royaume.

Le programme prévoit également une loi-cadre sur le stockage stratégique, fixant des seuils minimaux obligatoires : 60 puis 90 jours d'hydrocarbures, quatre mois de céréales de base, six mois de médicaments et vaccins vitaux. Il prévoit aussi la constitution d'un stock national de sécurité alimentaire.

Sur le plan financier, le document propose l'institutionnalisation de seuils prudentiels concernant les réserves de change et le plafond de l'endettement extérieur rapporté au produit intérieur brut, dans le respect de l'indépendance de Bank Al-Maghrib.

L'eau occupe également une place majeure. Le programme prévoit l'accélération des programmes de sécurisation hydrique, le raccordement obligatoire des nouvelles stations de dessalement aux énergies renouvelables, l'achèvement des autoroutes de l'eau et le doublement de la réutilisation des eaux usées traitées à l'horizon 2031.

Dans l'énergie, le document propose un taux minimal obligatoire de 50 % de contenu local dans les projets énergétiques publics, ainsi que l'accès direct des industriels à l'électricité d'origine renouvelable. Enfin, un mécanisme national souverain de tarification carbone alimenterait un fonds dédié à la transition industrielle vers des technologies plus propres.

Ces mesures dessinent une vision de souveraineté concrète : sécuriser l'eau, l'énergie, les stocks, les finances et les décisions stratégiques. L'Istiqlal y inscrit une réponse économique aux vulnérabilités révélées par les crises internationales.



By Lodj

Notre patrie
Notre avenir

Posez
vos questions
sur le programme
électoral !
...

Notre patrie
Notre avenir

Famille et valeurs
Zéro corruption
Pouvoir d'achat
Éducation
Santé
Logement
Emploi et jeunesse
Souveraineté économique
Développement territorial

NOUVEAU

Le Chatbot du programme électoral du Parti de l'Istiqlal

Des réponses claires, fiables et accessibles
pour tous les citoyens



Des réponses
fiables



Un langage
simple



Disponible
24h/24



Pour tous
les citoyens



Scannez et posez
vos questions !



WWW.LODJ.MA

www.pressplus.ma